

**REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU  
CONGO**

**RESULTATS DE L'ENQUETE  
APPROFONDIE SUR LA  
SECURITE ALIMENTAIRE DES  
MENAGES EN SITUATION  
D'URGENCE EN PROVINCE  
ORIENTALE (EFSA)**



**RAPPORT FINAL  
OCTOBRE 2011**



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### EVALUATION APPROFONDIE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DEPLACES, RETOURNES ET HOTES DE LA PROVINCE ORIENTALE

Données recueillies du 13 juin au 20 août 2011.

Rapport publié en Octobre 2011.

Rapport écrit par Koffi Akakpo Head of VAM Unit - Kinshasa.

#### Composition de l'équipe de conception et de coordination de la collecte des données

Pembe LERO Programme Alimentaire Mondiale –Bureau de Kinshasa - RDC  
[Pembe.Lero@wfp.org](mailto:Pembe.Lero@wfp.org)  
Federica PRETOLANI Programme Alimentaire Mondiale –Sous bureau de Bunia – RDC  
[federica.pretolani@wfp.org](mailto:federica.pretolani@wfp.org)  
Jesse MUZALIA Programme Alimentaire Mondiale –Sous bureau de Bunia – RDC  
[jesse.muzalia@wfp.org](mailto:jesse.muzalia@wfp.org)

#### Partenaires

Ministère provincial de l'agriculture

FAO

Membres du cluster Sécurité alimentaire en Province Orientale

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

#### Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou [wfp.vaminfo@wfp.org](mailto:wfp.vaminfo@wfp.org)

#### Pour plus d'informations, contacter:

Martin Ohlsen : Représentant du PAM ; [martin.ohlsen@wfp.org](mailto:martin.ohlsen@wfp.org),  
Kojo Anyanful : Représentant adjoint du PAM ; [kojo.anyanful@wfp.org](mailto:kojo.anyanful@wfp.org)  
Housainou Taal : Chef de programme ; [housainou.taal@wfp.org](mailto:housainou.taal@wfp.org)  
Koffi Akakpo : Chef de l'unité VAM ; [koffi.akakpo@wfp.org](mailto:koffi.akakpo@wfp.org)  
Abdi Fara : Chef du bureau de Bunia ; [abdi.farah@wfp.org](mailto:abdi.farah@wfp.org)  
Federica Pretolani : VAM officer Bunia ; [federica.pretolani@wfp.org](mailto:federica.pretolani@wfp.org)  
Jesse Muzilia : VAM officer Bunia ; [jesse.muzalia@wfp.org](mailto:jesse.muzalia@wfp.org)

#### Siège social du PAM, Rome, Italie

Arif Husain, Conseiller principal pour les programmes

[Arif.Husain@wfp.org](mailto:Arif.Husain@wfp.org)

Claudia Ahpoe, Conseillère principale pour les évaluations de sécurité alimentaire

[Claudia.Ahpoe@wfp.org](mailto:Claudia.Ahpoe@wfp.org)

---

## TABLE DES MATIERES

---

1	EXECUTIVE SUMMARY.....	6
2	RESUME EXECUTIF.....	12
3	Concepts et définitions.....	19
4	VUE D'ENSEMBLE SUR LES INDICATEURS SOCIAUX ECONOMIQUES DE LA PROVINCE ORIENTALE 20	
4.1	Population et mouvements de populations.....	20
4.2	Disponibilités alimentaires et évolution des prix.....	22
4.2.1	Production agricole .....	22
4.2.2	Elevage.....	23
4.2.3	Pêche .....	23
4.2.4	Evolution des prix .....	23
4.3	Indicateurs sociaux de base.....	25
5	METHODOLOGIE DE L'ENQUETE .....	26
5.1	Echantillonnage .....	26
5.2	Formation des enquêteurs.....	27
5.3	Collecte et contrôle des données.....	27
5.4	Analyse des données .....	27
6	RESULTATS DE L'ENQUETE .....	28
6.1	Consommation alimentaire des ménages.....	28
6.2	Mesurer l'accès des ménages : l'indice de richesse .....	31
6.3	Mesurer l'accès des ménages: les stratégies de survie.....	32
6.4	Saisonnalité dans l'accès alimentaire des ménages.....	34
6.5	Combien de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire .....	35
6.6	Distribution de l'insécurité alimentaire selon les territoires .....	36
6.7	Caractéristiques socio démographiques des ménages suivant le statut et le niveau d'insécurité alimentaire .....	38
6.7.1	Caractéristiques socio démographiques .....	38

6.7.2	Scolarisation des enfants de 6 à 12 ans suivant le niveau d'insécurité alimentaire, le statut et les territoires.....	39
6.7.3	Santé.....	41
6.7.4	Accès à l'eau potable.....	41
6.7.5	Sources d'approvisionnement en bois de chauffe .....	43
6.7.6	Protection.....	44
6.7.7	Insécurité alimentaire selon le statut.....	44
6.8	Moyens de subsistance et insécurité alimentaire.....	47
6.9	Principaux chocs ayant affecté les ménages au cours des 12 derniers mois.....	50
6.10	Dépenses des ménages .....	52
6.11	Les causes de l'insécurité alimentaire.....	53
7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	54
8	ANNEXE .....	57
8.1	Résultats de l'atelier sur l'analyse de la réponse (Bunia le 27 sept 11 et Dungu le 29 sept 11) 66	
9	NOTE CONCEPTUELLE SUR LE CIBLAGE DES MENAGES BENEFICIAIRES DE LA DISTRIBUTION GRATUITE DU PAM EN PROVINCE ORIENTALE.....	73

---

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1:	Quelques indicateurs sociaux de base : Source MICS 2010.....	25
Tableau 2 :	Répartition de l'échantillon par territoire .....	26
Tableau 3 :	Groupes d'aliments et poids dans le calcul du score de consommation alimentaire .....	29
Tableau 4:	Seuils du score de consommation alimentaire.....	29
Tableau 5:	Consommation alimentaire des ménages suivant les territoires.....	30
Tableau 6 :	Consommation alimentaire des ménages suivant le statut .....	30
Tableau 7 :	Biens possédés et caractéristiques du logement des ménages .....	32
Tableau 8 :	Stratégies développées par les ménages au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête .....	33

Tableau 9 : Autres stratégies développées par les ménages au cours des 30 derniers jours.....	33
Tableau 10 : Estimation du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire .....	36
Tableau 11 : Taux d'insécurité alimentaire par territoire .....	37
Tableau 12 : Caractéristiques socio démographiques des ménages .....	39
Tableau 13 : Pourcentage d'enfants de 6 à 12 ans scolarisés .....	40
Tableau 14 : Sources d'approvisionnement en eau et temps moyen d'accès.....	42
Tableau 15 : Pratique et contraintes liées aux activités agricoles .....	48
Tableau 16 : Sources de revenu des ménages et contribution au revenu global .....	49
Tableau 17 : Principales sources de revenu des ménages : % de ménages qui dépendent de l'activité et sa contribution au revenu global .....	49
Tableau 18 : Principaux chocs ayant affecté les ménages au cours des 12 derniers mois (% des ménages) .....	51
Tableau 19 : Définition des critères de ciblage : résultats du modèle de régression linéaire .....	57
Tableau 20 : Dépenses des ménages .....	58
Tableau 21 : Les membres du ménage qui vont chercher l'eau .....	59
Tableau 22 : Problèmes liés à la recherche d'eau.....	60
Tableau 23 : Source d'approvisionnement en bois de chauffe et durée moyenne pour aller chercher le bois en aller-retour .....	61
Tableau 24 : Problèmes liés à la recherche de bois de chauffe .....	62
Tableau 25 : Stratégies développées par les ménages au cours des 7 et des 30 derniers jours.....	63
Tableau 26 : Priorité des ménages pour les 3 prochains mois.....	64
Tableau 27 : FICHE D'IDENTIFICATION DES MENAGES VULNERABLES.....	76
Tableau 28 : Exemple d'application des critères du ciblage .....	77

---

## LISTE DES CARTES

---

Carte 1 : Taux d'insécurité alimentaire suivant les Provinces.....	37
Carte 2 : Taux d'insécurité alimentaire sévère et modérée par territoire .....	38

# 1 EXECUTIVE SUMMARY

## CONTEXTE AND JUSTIFICATION

---

The Orientale province is the largest of the Democratic Republic of Congo. It extends over a surface area of 503 239 km<sup>2</sup>, that is a little more than 20 % of the country's total surface area (2 345 000 km<sup>2</sup>). It is bordered by the Central African Republic and the Sudan to the North, by the provinces of Nord-Kivu, Maniema and Kasai Oriental to the South, by Uganda to the East and by the Equateur province to the West. It comprises four districts: Tshopo, Bas Uélé, Haut Uélé and Ituri. The province's total population was estimated at 12 924 585 inhabitants<sup>1</sup> in 2008, unevenly distributed with densities ranging from 250 inhabitants per km<sup>2</sup> in the district of Ituri (more specifically in the subdistrict of Mahagi) to 2.5 inhabitants per km<sup>2</sup> in the district of Tshopo (Bafwasende). The different armed conflicts affecting the country, in particular its East part, keep taking a heavy toll on the region. It has been facing a quasi widespread insecurity since 2005 with the presence of the LRA (Lord Resistance Army) rebels and armed military groups (NALU) which commit serious exactions, of which thefts, pillaging, rapes of women, kidnappings, ... on civilian populations; causing thousands of people to be displaced. This chronic instability has brought about a downturn in the agricultural production, exacerbated food problems and intensified dependence on food assistance. The proportion of households having poor and limit food consumption went up from 37 % (of which 5 % of households with poor food consumption) in 2008 according to the results of the overall analysis of food security and (CFSVA) to 40 % (of which 10 % of households with poor food consumption) according to the results of the investigation conducted in 2010 into food security in emergency situations (EFSA). The nutritional situation is also fragile with an overall acute malnutrition rate of 11 % against 9 % at the national level<sup>2</sup> (MICS 210).

During these last years, the WFP has brought food assistance to vulnerable populations (children, pregnant and breastfeeding women, refugees, the displaced, returnee, host populations) in the Orientale province through its prolonged relief and recovery intervention (PRRO) and its emergency operation (EMOP) in the districts of Haut Uélé and Bas Uélé. From January to September 2011, the WFP brought food assistance to 771 162 people for a global tonnage of 14 716 MT through its two flagship programmes in the region: EMOP and PPRO. It is in this context that the present evaluation intervenes so as to better identify the most vulnerable populations, adapt and direct food assistance in relation to their needs.

## OBJECTIVE THE SURVEY

---

The main objective of this survey is to assess the food situation of the households of the province's displaced, returnee and host populations in order to direct and adapt currently on-going actions to the needs of the vulnerable populations. More specifically, the survey aims to collect and analyse secondary and primary data on food consumption, incomes and livelihoods, shocks and coping strategies, agricultural production, access to social services (health, education) as well as the evolution of prices on the markets. It also aims to identify the underlying causes of food insecurity in the region so as to suggest, options of responses best appropriate in order to deal with this food insecurity.

## METHODOLOGY OF THE SURVEY

---

The sampling and the choice of the zoning were determined by the food security cluster, which the ministry of agriculture is part of. The sampling was chosen so as to have representative results at the level of each investigated subdistrict. In order to have information according to the different household categories present in the province, a stratification of the sample was made according to the status of the household (displaced in host family, displaced on site, returnee, host population) while ensuring that the zones of conflict and interest for the study are indeed taken into account. These choices led to the survey of 50 % of the sites in the districts of Haut Uélé and Bas Uélé where the WFP is running its emergency operation, 40 % in the district of Ituri and 10 % in

---

<sup>1</sup> Government of the Orientale province : Demographic data of the Orientale province (September 2008). Without the Oedemas

the district of Tshopo. The statistics of the populations in the subdistricts and the list of villages were obtained at the office of the district, Division of Plan, 2008. Information on the displaced and returnee population's zones were supplied by the food security cluster and the Orientale province July 2010 EFSA report. A total of 1700 households was surveyed in 170 villages on the basis of 10 households per village. The data were collected from 13 June to 20 August 2011. The survey was planned, coordinated and carried out in partnership with the Ministry of Agriculture, PRONANUT, INS, FAO and national and international NGO's members of the food security cluster. The data were collected with mini computers (PDA) and therefore directly captured with an instant control of the quality of collected data. Missing and erroneous data were automatically corrected before leaving the household. They are then transferred, encoded and analysed with the SPSS software.

## LIMITS OF THE SURVEY

The insecurity and hemmed-in position which render several places of the subdistrict inaccessible constitute a major challenge that the survey faced. This situation led the survey design team to make reasoned choices so as to take these constraints into account. Furthermore, the great expanse of the region brought about a strong dispersion of the sample and lengthened the survey time limits. Access to certain zones was dependent on prior UN security clearance and military escort.

## HOW MANY PEOPLE ARE IN INSECURITY IN RURAL AREAS IN PROVINCE ORIENTALE ?

The analysis of food insecurity based on the food consumption<sup>4</sup> score and indicators of access (survival strategies and wealth index) shows that on the whole 41.1 %, that is, a little more than four households out of ten in the surveyed subdistricts are affected by severe or moderate food insecurity. Severe food insecurity affects 11.8 % households whereas moderate food insecurity shakes 29.3% of households. It is clear that because of constraints related to security and access difficulties, the survey field restricts only to the surveyed zone and therefore the results could not be extrapolated to the whole of the province. Nonetheless, it is on the other hand possible to make estimations of the number of people shaken by food insecurity from the results, as a minimum number ensuring statistical representativeness was reached in 9 subdistricts out of the 16 covered by the survey. The other subdistricts with weak rates of cover in relation to what was anticipated because of the abovementioned problems were grouped together according to a level of acceptable statistic representativeness.<sup>5</sup>

Household status	Estimated distribution of the population	In severe food insecurity	In moderate food insecurity	In severe and moderate food insecurity
<b>Displaced</b>	445 597 <sup>6</sup>	94 467	147 493	241 959
<b>Returnee</b>	143 369 <sup>7</sup>	21 792	52 616	74 409
<b>Host</b>	9 038 438	605 575	2 277 686	2 883 262
<b>Total</b>	9 627 404 <sup>8</sup>	721 834	2 477 795	3 199 629

<sup>4</sup> 6.4 % of the households have poor food consumption, 27.5 % have moderate food consumption and 66.1 % have an acceptable food consumption.

<sup>5</sup> Ango/Bondo (n=100), Bambesa/Poko (n=100), Rungu/Wamba/Watsa (n=138); the results for Bafwasende are indicative (the sampling size is weak)

<sup>6</sup> Source : OCHA, August 2011, the number of displaced [households] in non surveyed subdistricts is negligible. The estimations are thus made on the number of displaced [households] of all the province.

<sup>7</sup> Source: OCHA, August 2011

<sup>8</sup> Statistics of the Provincial Government: estimated population in the 16 surveyed subdistricts.

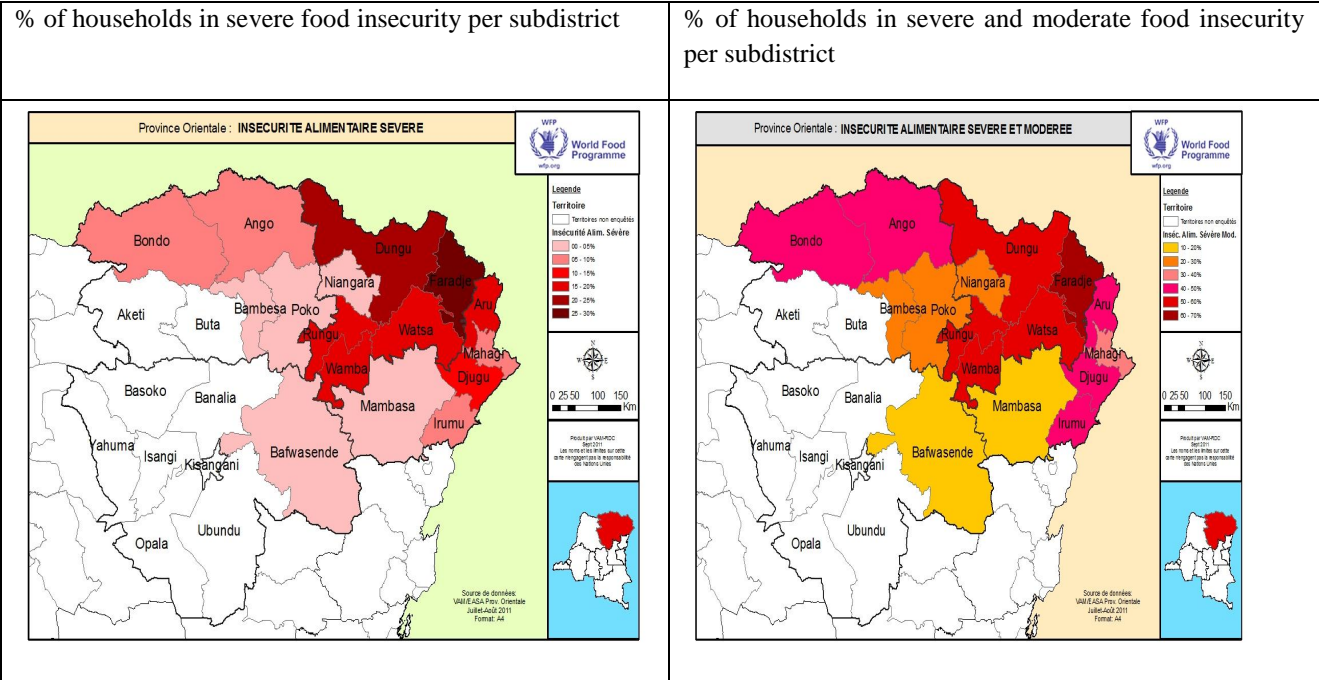
The table above provides the distribution of the estimation of the people affected by food insecurity as per the results of the survey and helps to observe that severe food insecurity shakes 2 477 795 people. In total, food insecurity affect 3 199 629 people in the 16 surveyed subdistricts.

**GEOGRAPHICAL DISTRIBUTION OF FOOD INSECURITY**

The rates of severe food insecurity are higher in the following subdistricts/groups of subdistricts: Faradje (26.9 %), Dungu (23.7 %), Aru (15.4 %), Rungu/Wamba/Watsa (15.2 %), Djugu (12.2 %).

The rates of moderate food insecurity are higher in the following subdistricts: Faradje (40.4 %), Djugu (37.4 %), Rungu/Wamba/Watsa (34.8 %), Ango/Bondo (34 %), Irumu (34 %)

If severe food insecurity and moderate food insecurity are considered together, the rates are higher in the following subdistricts: Faradje (67.3 %), Dungu (52.3 %), Rungu/Wamba/Watsa (50 %), Djugu (49.6 %), Aru (44.8 %), Ango and Bondo (42.0 %). The rates of food insecurity are below the average of the sample in the subdistricts of Mahagi (32.4 %), Bambesa/Poko (28 %), Niangara (23 %) and Mambasa (11 %).



**PROFILE OF FOOD INSECURE HOUSEHOLDS**

The analysis of the distribution of food insecurity as per the gender of the household head does not show any significant difference according to whether the household head is a woman or a man. Severe food insecurity shakes 11.2 % of the households led by men against 13 % for those managed by women but this difference is not statistically significant. Likewise, the prevalence of moderate food insecurity is similar according to whether the household is run by a man or a woman (29.1% and 29.8% respectively). On the other hand, it is established that the rates of food insecurity tend to be higher among the households of which the head does not have any level of instruction in relation to those having at least a primary education<sup>9</sup> level. The results show that severe food insecurity affects 29% of the households of which the head does not have any level of instruction against 13% for the households having a primary education level, 4.3% for the households having a secondary education level. For from being a causal relation with direct effect, it once again shows the importance of the human capital

<sup>9</sup> Significant statistic test (p = 0.000)



in the amelioration of socio-economic conditions in general. As to the household size, the analysis has not shown any significant difference according to whether the household is of big or small size, as all the categories of households are shaken by food insecurity. The average household includes 6 people regardless of the household's level of food insecurity. The geographical distribution also shows that the north part of the province is more affected by food insecurity than the south part in particular because; insecurity is more persistent in this part. The poorest households are the most shaken and the results indicate important differences according to the households' poverty level. By way of illustration, the food insecurity rate among the 33% of the sample's poorest households<sup>10</sup> is 25.6% against 2.9% only for the 33% of the most affluent households. If one also examines the results according to the household's status, the distribution shows that the level of food insecurity varies according to whether the household is displaced in host family, displaced on site or host.<sup>11</sup> The examination of the household's expenditure structure shows that the major part of the expenses (70%) is allocated to food thus restricting the possibility of facing other basic needs such as health and education. The average share of food in household expenses reaches 73% for the households of populations displaced in host family and host households, 67% for the households of returnees and 63% only for the households displaced on site in particular because of the systematic food assistance that the latter receive.

### **CAUSES OF FOOD INSECURITY IN THE ORIENTALE PROVINCE'S RURAL AREAS**

---

In spite of important potentialities in the agricultural, animal husbandry, fishing, forestry and mining fields, food insecurity is persistent in the Orientale province for both structural and current economic climate reasons :

**Structural causes:** The deficit in socio-economic infrastructures of recent exacerbated by political and military conflicts contributed to the fall in the production and restricted the development of growth, income and employment generating activities. The lack of supervision and the high demographic pressure in some parts of the province (in particular in Ituri) helped toward the continuous parceling out of cultivated surface areas and strong ethnic polarizations do not foster expansion over spaces yet available but unexploited. Production tools remain rudimentary and many farmers have no inputs (seeds, chemicals, pesticides, fishing equipment, inoculation park,...), access to credit. About 70% of the agricultural households raised the lack of access to seeds as one of the main constraints to agriculture. The other constraints that were mentioned are the lack of agricultural equipment (65%) the lack of land (41%) and insecurity 39%. The same constraints affect agriculture in particular the difficulties for reconstituting the livestock decimated by the different conflicts (88.3% of the households), the thefts of animals (47% of the households) or still insecurity (36.1). Investment in social sectors was also relatively very weak in these last years resulting in a high illiteracy rate especially among women, a low access to health and drinking water services. The population's continuous impoverishment contributes to the aggravation of food and nutritional problems.

**Aggravating current economic shocks causes:** It is obvious that the widespread and persistent insecurity over several years largely contributed to the disorganization of paths, deprived several households of access to their fields and caused important population movements. Population movements caused an important reduction in agricultural production and weakened the sustenance essentially based on agriculture and animal husbandry. The result is a strong dependence of one segment of the population on food assistance. Self – sufficiency capacities are generally weak and the widespread rise in food stuff prices as well as the strong volatility characterizing them reduce their food access capacity. The nominal prices of the main basic foodstuffs, recorded important rises both in relation to year 2010 and to the average of the last three years in the Kisangani and Bunia markets. Cassava flour recorded rises going from 27% in relation to the same period of the last three years (July). The same rises were recorded for cereals. For example, on the Bunia market, the nominal price of the kg of imported rice rose by 54% in July 2010 and by 50% in comparison to the average of the same period of the last three

---

<sup>10</sup> The poverty level was evaluated according to the terciles of the wealth index. Similar results were obtained by also considering the terciles of expenses

<sup>11</sup> Displaced in host family (n = 203), Displaced on site (n = 349). The host population also includes the resident population not sheltering displaced people (n = 1008)

years. The data collected during the survey also helps to note that many households are confronted with recurrent economic climate shocks shaking their capacity to ensure their food security. Among these shocks, the three that households cite the most are: death of a relative (30.9%), illness / accident of a relative (30.2%) and insecurity (20.9%). The other shocks that household cite the most frequently are theft (13.7%), the rise in foodstuff prices (11.2%). Nonetheless, important differences appear especially concerning security problems. 44% of the displaced households mentioned insecurity, against 34.7% for the returnee households and 6.6% for the host population. All these adverse factors increase the vulnerability of households to food insecurity and child malnutrition.

## RECOMMENDATIONS FOR INTERVENTIONS AND PROGRAMMES

---

The complexity of the food situation in the province calls for a multisectoral and multiform response adapted to the needs of the different categories of households. The responses to be brought to the problems of food insecurity may hinge on short, middle and long term interventions.

### General order recommendations

It is clear that the widespread and persistent insecurity in the province constitutes a major handicap for socio – economic development. It contributed to the observed deterioration of the food and nutritional situation and further weakens households' self-sufficiency capacity. **The ameliorating of security conditions must be a major priority for the government, with the support of its partners.** It will help to encourage the return of displaced populations in their native villages. Guarantee a better protection of these populations so as to avoid the daily abuses that they are subjected to by the LRA and the various armed groups.

### Recommendation for displaced populations:

The results of the survey show that this category of the population remains the most shaken by food insecurity and that therefore emergency food assistance in various forms remains pertinent and justified. Households' self-sufficiency capacities are weak and only 20 to 30% of their consumption is assured by the said households' own production during the period immediately following the harvests and over a period not exceeding three months after the harvests. Important constraints weigh heavy on households' sustenance's in particular the specially difficult access to land in high density areas, the lack of seeds and agricultural tools and the resulting low agricultural productivity, difficulties of livestock reconstitution and insecurity. Even though a great part of this population is affected by food insecurity (50 to 70%), it seems that some households are more vulnerable than other and that therefore food assistance either in the form of **free of charge distribution should target only the most vulnerable while making other categories of households benefit from other forms of assistance (food for work, food for asset, cash for work, seed support, income generating activities, access to credit, ...).** Food assistance must be articulated with rehabilitation and development programmes in order to reinforce livelihoods and gradually increase self-sufficiency.

### Recommendations for returnee populations

Returnee populations remain vulnerable because of the lack of infrastructure in the native villages, difficulties to restore destroyed sustenances and the pervading quasi widespread insecurity. In this respect, equipping these villages with social infrastructure (schools, school cafeterias, health centres, water supplies, roads or rural tracks) as well as security amelioration constitute a major priority. These conditions not only favour the amelioration of these populations' living but also constitute incentive elements for the return of other displaced people. The current data show that 15.2% of this population are shaken by severe food insecurity and 36.7% by moderate food insecurity but 48.1% are considered as enjoying relative food security. **If food assistance in the form of free of charge distribution remain justified, it must as a matter of priority target the households stricken by severe and moderate food insecurity but over a well specified period (gap bridging periods).** Nonetheless because of the high impoverishment level characterizing them, other complementary forms of both food and non food assistance are also necessary. **Food assistance may take the form of food for work, food**

for asset, cash for work, school cafeterias or purchase for P 4P progress in order to stimulate local production and increase self-sufficiency and at the same time ameliorate agricultural incomes. These intervention must however be aligned with the agricultural calendar for greatest effectiveness. Certain activities are more favorable during the gap bridging period whereas other are less so. Whatever the case, the formulation of these programmes must take into account the local context, their effective as well as their feasibility. The distributed rations must also be adjusted according to the agricultural calendar. During the 3 months following the harvests the rations may be adjusted to the fall in order to take into account the availabilities issued from the harvests and thus prevent the surplus of supplies being found on the markets. In addition, the seasons of agricultural rest may be used in order to develop manpower high intensity jobs for rural tracks maintenance, bridge building and community work building. **Non food assistance may take the form of seed support, advisory supervision in order to ameliorate agricultural production and improve in comes. The support to the reconstitution of the live stocks is also necessary for relaunching animal husbandry activities where that is possible (secured zones for example).**

### **Recommendations for host populations**

Because of precarious conditions of the food and nutritional situation and poverty, it is appropriate to also bring host populations food and non food assistance in different forms. The results show that 6.7% of the host population households are stricken by severe food insecurity and 25.2% by moderate food insecurity. **Forms of food assistance in order to at the same time support households' current consumption, ameliorate agricultural production and productivity as well as the rehabilitation and maintenance of agricultural works, rural tracks as well as the generation of income generating activities remain also pertinent. They may take the form of food for work, cash for work, P 4 P (purchase for progress) in order to stimulate agricultural production and ameliorate formers' incomes. The support in agricultural intrants (seeds, chemicals, pesticides) as well as the supervision and restoration of cash crop sectors should help to sustainably ameliorate food security in the region. The support to the reconstitution of the livestock is also necessary in order to relaunch animal husbandry activities in animal husbandry zones where security conditions allow this.**

## 2 RESUME EXECUTIF

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

La province Orientale est celle la plus vaste de la République Démocratique du Congo et s'étend sur une superficie de 503.239 Km<sup>2</sup> soit un peu plus de 20% de la superficie totale du pays (2.345.000 km<sup>2</sup>). Elle est limitée par la république Centrafricaine et le Soudan au Nord, les provinces du Nord- Kivu, du Maniema et du Kasai Oriental au Sud, l'Ouganda à l'Est et la Province de l'Equateur à l'Ouest. Elle est composée de quatre districts que sont la Tshopo, le Bas Uélé, le Haut Uélé et l'Ituri. La population totale de la province est estimée en 2008 à 12.924.585 habitants<sup>1</sup> inégalement répartie avec des densités variant de 250 habitants par km<sup>2</sup> dans le district de l'Ituri (plus précisément dans le territoire de Mahagi) à 2,5 habitants par km<sup>2</sup> dans celui de la Tshopo (Bafwasende). La région continue de payer un lourd tribut pour les différents conflits armés qui affectent le pays et particulièrement sa partie Est depuis plusieurs années. Elle fait face à une insécurité quasi généralisée depuis 2005 avec la présence des rebelles de la LRA (Lord Resistance Army) et des groupes de miliciens armés (NALU) qui commettent de graves exactions sur les populations civiles dont les vols, les pillages, les viols des femmes, les enlèvements causant des milliers de déplacés. Cette instabilité chronique a entraîné une baisse de la production agricole, exacerbé les problèmes alimentaires et la dépendance par rapport à l'assistance alimentaire. La proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite dans la province est passée de 37% (dont 5% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) en 2008 selon les résultats de l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la (CFSVA) à 40% (dont 10% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) conduite en 2010. La situation nutritionnelle est également fragile avec un taux de malnutrition aiguë global de 11% contre 9% au niveau national<sup>2</sup> (MICS 2010). Au cours de ces dernières années, le PAM a apporté une assistance alimentaire aux populations vulnérables (enfants, femmes enceintes et allaitantes, réfugiés, déplacés, retournés, population d'accueil) dans la province orientale à travers son intervention prolongée de secours et de redressement (PRRO) et son opération d'urgence (EMOP) dans les districts du Haut et du Bas Uélé. De Janvier à Septembre 2011, le PAM a apporté une assistance alimentaire à 772.162 personnes pour un tonnage global de 14. 716 MT de à travers ses deux programmes phares EMOP et PPRO dans la région. C'est dans ce contexte qu'intervient la présente évaluation afin de mieux identifier les populations les plus vulnérables, d'adapter et d'orienter l'assistance alimentaire par rapport à leurs besoins.

### OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

---

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer la situation alimentaire des ménages des populations déplacées, retournées et hôte de la province en vue d'orienter et d'adapter les actions actuellement en cours aux besoins des populations vulnérables. De manière plus spécifique, l'enquête vise à collecter et à analyser les données secondaires et primaires sur la consommation alimentaire, les revenus et les moyens de subsistance, les chocs et les stratégies de survie, la production agricole, l'accès aux services sociaux (santé, éducation) ainsi que l'évolution des prix sur les marchés. Elle vise également à identifier les causes sous jacentes de l'insécurité alimentaire dans la région afin de proposer les options de réponses les mieux appropriées pour y faire face.

---

<sup>1</sup> Gouvernement de la Province Orientale : Données démographiques de la province orientale (septembre 2008)

<sup>2</sup> Sans les CEdèmes

## METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

---

L'échantillonnage ainsi que le choix du zonage ont été déterminés par le cluster sécurité alimentaire dont fait partie le ministère de l'agriculture. L'échantillon a été choisi de manière à disposer de résultats représentatifs au niveau de chaque territoire enquêté. En vue de disposer d'informations suivant les différentes catégories des ménages présentes dans la province, une stratification de l'échantillon a été faite selon le statut du ménage (déplacés en famille d'accueil, déplacés en site, retournés, population hôte) tout en s'assurant que les zones de conflit et d'intérêt pour l'étude sont bien prises en compte. Ces choix ont conduit à enquêter 50% des sites dans les districts du Haut et du Bas Uélé où le PAM mène son opération d'urgence, 40% dans le district de l'Ituri et 10% dans le district de la Tshopo. Les statistiques des populations des territoires et la liste des villages ont été obtenus au bureau du district, division du Plan, 2008. Un total de 1700 ménages ont été enquêtés dans 170 villages à raison de 10 ménages par village. Les données ont été collectées du 13 juin au 20 août 2011. L'enquête a été planifiée, coordonnée et exécutée en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, PRONANUT, l'INS, la FAO, les ONGs nationales et internationales membres du cluster sécurité alimentaire. Les données ont été collectées à l'aide de mini ordinateurs (PDA) et de ce fait sont directement saisies avec un contrôle instantané de la qualité des données collectées. Les données manquantes et aberrantes sont automatiquement corrigées avant de quitter le ménage. Elles sont ensuite transférées, encodées et analysées avec le logiciel SPSS.

## LIMITES DE L'ENQUETE

---

L'insécurité et l'enclavement qui rendent inaccessibles plusieurs endroits du territoire constituent un défi majeur auquel l'enquête a été confrontée. Cette situation a amené l'équipe de conception de l'enquête à procéder à des choix raisonnés pour tenir compte de ces contraintes. En outre La grande étendue de la région a entraîné une forte dispersion de l'échantillon et rendu les délais d'enquête plus longs. L'accès de certaines zones étant conditionné par une security clearance préalable des Nations Unies et une escorte militaire.

## COMBIEN DE PERSONNES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL?

---

L'analyse de l'insécurité alimentaire fondée sur le score de consommation alimentaire<sup>3</sup> et les indicateurs d'accès (stratégies de survie et indice de richesse) montre que globalement 41,1% soit un peu plus de quatre ménages sur dix dans les territoires enquêtés sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère ou modérée. L'insécurité alimentaire sévère affecte 11,8% des ménages tandis que l'insécurité alimentaire modérée touche 29,3% des ménages. Il est clair que du fait des contraintes liées à la sécurité et aux difficultés d'accès, le champ de l'enquête se restreint uniquement aux zones enquêtées et de ce fait les résultats ne sauraient être extrapolables à l'ensemble de la province. Néanmoins, il est par contre possible de faire des estimations du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire à partir des résultats étant donné qu'un effectif minimum garantissant une représentativité statistique a été atteint dans 9 territoires sur les 16 couverts par l'enquête. Les autres territoires avec de faibles taux de couverture par rapport à ce qui était prévu en raison des problèmes susmentionnés ont été regroupés suivant un critère de proximité géographique pour atteindre également un niveau de représentativité statistique acceptable<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> 6,4% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, 27,5% ont une consommation alimentaire modérée et 66,1% une consommation alimentaire acceptable

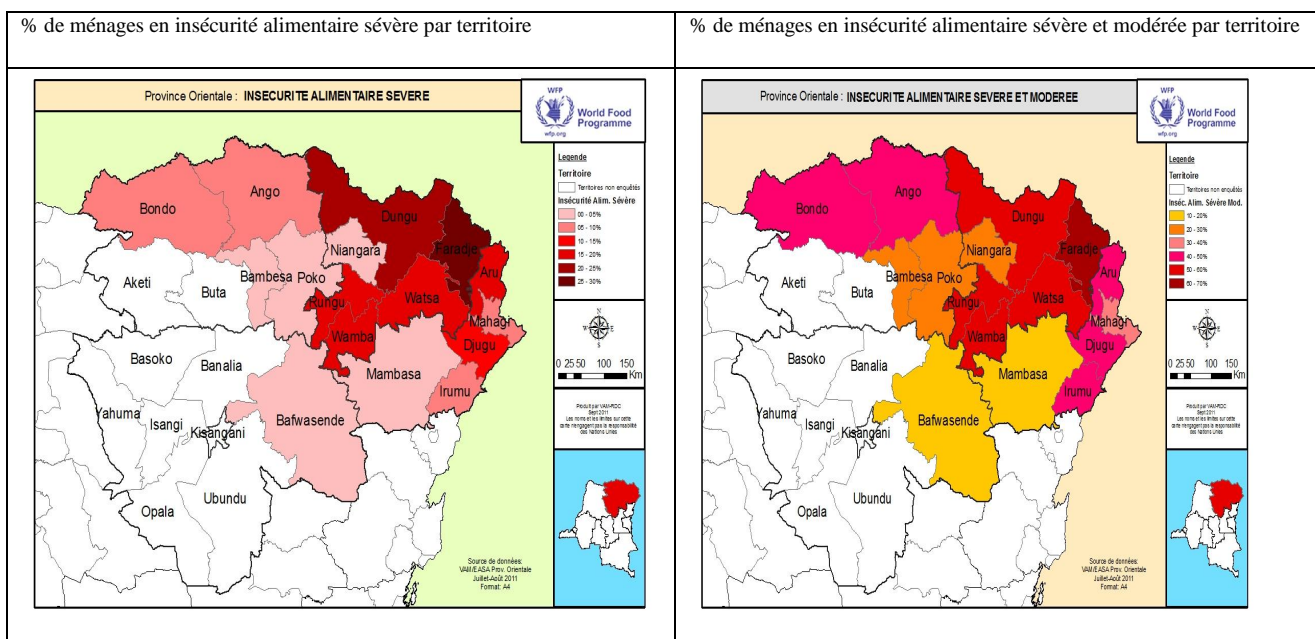
<sup>4</sup> Ango/Bondo (n=100), Banbesa/Poko (n=100), Rungu/Wamba/Watsa (n=138). Les resultants pour le territoire de Bafwensende sont à titre indicatif, la taille de l'échantillon est faible.

Statut du ménage	Répartition estimée de la population	En insécurité alimentaire sévère	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère et modérée
Déplacés	445 597 <sup>5</sup>	94 467	147 493	241 959
Retournés	143 369 <sup>6</sup>	21 792	52 616	74 409
Hôte	9 038 438	605 575	2 277 686	2 883 262
<b>Total</b>	<b>9 627 404 <sup>7</sup></b>	<b>721 834</b>	<b>2 477 795</b>	<b>3 199 629</b>

Le tableau ci-dessus donne la répartition de l'estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire à parti des résultats de l'enquête et permet d'observer que l'insécurité alimentaire sévère touche environ 721.834 personnes tandis que l'insécurité alimentaire modérée touche 2.477.795 de personnes. Au total l'insécurité alimentaire toucherait globalement 3.199.629 personnes dans les 16 territoires enquêtés.

### DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

**Les taux d'insécurité alimentaire sévère sont plus élevés** dans les territoires/groupes de territoires suivants : Faradje (26,9%), Dungu (23,7%), Aru (15,4%), Rungu/Wamba/Watsa (15,2%), Djugu (12,2%). **Les taux d'insécurité alimentaire modérée sont plus élevés** dans les territoires suivants : Faradje (40,4%), Djugu (37,4%), Rungu/Wamba/Watsa (34,8%), Ango/Bondo (34%), Irumu (34%). **Si l'on considère globalement l'insécurité alimentaire sévère et modérée**, les taux sont plus élevés dans les territoires suivants : Faradje (67,3%), Dungu (52,3%), Rungu/Wamba/watsa (50%), Djugu (49,6%), Aru (44,8%), Ango et Bondo (42,0%) et Irumu (40,5%). Les taux d'insécurité alimentaire sont en dessous de la moyenne de l'échantillon dans les territoires de Mahagi (32,4%), de Banbesa/Poko (28%), de Niangara (23%) et de Mambasa (11,6%).



<sup>5</sup> Source: OCHA août 2011, le nombre de déplacés dans les territoires non enquêtés est négligeable. Les estimations ont été donc faites sur le nombre de déplacés de toute la province

<sup>6</sup> Source: OCHA août 2011

<sup>7</sup> Statistiques du Gouvernement Provinciale : population estimée dans les 16 territoires enquêtés

## PROFIL DES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE

---

L'analyse de la distribution de l'insécurité alimentaire suivant le sexe du chef de ménage ne montre pas de différence significative selon que le chef de ménage soit une femme ou un homme. L'insécurité alimentaire sévère touche 11,2% des ménages dirigés par les hommes contre 13% pour ceux dirigés par les femmes mais cette différence n'est pas statistiquement significative. De même la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée est similaire selon que le ménage soit dirigé par un homme ou une femme (29,1% et 29,8% respectivement). En revanche, il est établi que les taux d'insécurité alimentaire tendent à être plus élevés parmi les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction par rapport aux ceux qui ont au moins un niveau d'éducation primaire<sup>8</sup>.

Les résultats montrent que l'insécurité alimentaire sévère touche 29% des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction contre 13% pour les ménages qui ont un niveau primaire, 4,3% pour les ménages qui ont un niveau d'éducation secondaire. Loin d'être une relation de cause à effet directe, elle démontre une fois de plus l'importance du capital humain dans l'amélioration des conditions socio économiques d'une manière générale. S'agissant de la taille de ménage, l'analyse n'a pas montré de différence significative selon que le ménage soit de grande ou de petite taille, toutes les catégories de ménages étant affectées par l'insécurité alimentaire. La taille moyenne des ménages est de 6 personnes quelque soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage. La distribution géographique de l'insécurité alimentaire montre également que la partie nord de la province est plus affectée par l'insécurité alimentaire que par rapport à sa partie sud en raison notamment entre autre de l'insécurité plus persistante dans cette partie. Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés et les résultats indiquent des différences importantes selon le niveau de pauvreté des ménages. A titre illustratif, le taux d'insécurité alimentaire parmi les 33% de ménages les plus pauvres<sup>9</sup> de l'échantillon est de 25,6% contre 2,9% seulement pour les 33% de ménages les plus nantis. Si l'on examine également les résultats suivant le statut du ménage, la distribution montre que le niveau d'insécurité alimentaire varie selon que le ménage soit déplacé en famille d'accueil, déplacé en site ou hôte<sup>10</sup>. L'examen de la structure des dépenses du ménage montre que la majeure partie des dépenses (70%) est affectée à l'alimentation limitant ainsi la possibilité de faire face aux autres besoins de base tels que la santé et l'éducation. La part moyenne de l'alimentation dans les dépenses des ménages atteint 73% pour les ménages des populations déplacées en famille d'accueil et les ménages hôte, 67% pour les ménages des populations retournées et 63% seulement pour les ménages déplacés en site en raison notamment de l'assistance alimentaire systématique que ces derniers reçoivent.

## LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL DE LA PROVINCE ORIENTALE

---

Malgré d'importantes potentialités dans les domaines agricoles, de l'élevage, de la pêche, d'exploitation forestière et minière, l'insécurité alimentaire est persistante dans la province orientale pour des raisons à la fois structurelles que conjoncturelles :

**Les causes structurelles :** Le déficit en infrastructures socio économiques exacerbé ces dernières années par les conflits politico militaires ont contribué au déclin de la production et limité le développement d'activités porteuses de croissance, de revenu et d'emplois. Le manque d'encadrement et la pression démographique élevée dans certaines parties de la province (notamment dans l'Ituri) ont contribué au morcellement continu des superficies cultivées et les fortes polarisations ethniques ne favorisent pas l'expansion sur des espaces pourtant disponibles et non exploités. Les outils de production restent rudimentaires et beaucoup d'exploitants manquent d'intrants (semences, engrais, pesticides, matériel de pêche, parc de vaccination...), d'accès aux crédits. Environ 70% des ménages agricoles ont soulevé le manque d'accès aux semences comme l'une des principales

---

<sup>8</sup> Test statistique significatif (p=0.000)

<sup>9</sup> Le niveau de pauvreté a été évalué selon les terciles de l'indice de richesse. Des résultats similaires sont obtenus en considérant aussi les terciles des dépenses

<sup>10</sup> Déplacés en famille d'accueil (n=203), Déplacés en site (n=208), Retournés (n=349), La population hôte inclut également la population résidente qui n'abrite pas de déplacés (n=1008)

contraintes à l'agriculture. Les autres contraintes mentionnées sont le manque de matériel agricole (65%), le manque de terre (41%) et l'insécurité 39%. Les mêmes contraintes affectent l'élevage notamment les difficultés pour reconstituer le cheptel décimé par les différents conflits (88,3% des ménages), les vols d'animaux (47% des ménages) ou encore l'insécurité (36,1%). L'investissement dans les secteurs sociaux a été également relativement très faible au cours de ces dernières années avec comme conséquence un taux d'analphabétisme élevé en particulier chez les femmes, un faible accès aux services de santé et à l'eau potable. Les résultats de l'enquête montrent que 40% seulement des ménages enquêtés ont accès à une source d'eau potable. La paupérisation continue de la population contribue à l'aggravation des problèmes alimentaire et nutritionnelle.

**Les causes conjoncturelles aggravantes :** A l'évidence, l'insécurité généralisée et persistante depuis plusieurs années ont largement contribué à la désorganisation des filières, privé l'accès de plusieurs ménages à leurs champs et provoqué d'importants mouvements de population. Les mouvements de population ont provoqué une diminution importante de la production agricole et affaibli les moyens de subsistance surtout basés sur l'agriculture et l'élevage. Il en résulte une forte dépendance d'une partie de la population à l'assistance alimentaire. Les capacités d'autosuffisance sont généralement faibles et la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires ainsi que la forte volatilité qui les caractérise réduit leur capacité d'accès à la nourriture. Les prix nominaux des principales denrées alimentaires de bases ont enregistré des hausses importantes aussi bien par rapport à 2010 que par rapport à la moyenne des trois dernières années sur les marchés de Kisangani et de Bunia. La farine de manioc a enregistré des hausses allant de 27% par rapport à la même période de 2010 et de 29% à 35% par rapport à la même période des trois dernières années (juillet). Les mêmes hausses sont enregistrées pour les céréales. Par exemple sur le marché de Bunia, le prix nominal du kg de riz importé a augmenté de 54% en juillet 2011 par rapport à juillet 2010 et de 50% par rapport à la moyenne de la même période des trois dernières années. Parmi les chocs qui ont affecté les ménages au cours des 12 derniers mois, trois sont les plus cités par les ménages : décès d'un membre de la famille (30,9% des ménages), maladie/accident d'un membre de la famille (30,2%) et l'insécurité (20,9%). Les autres chocs les plus fréquemment cités par les ménages sont les vols (13,7%), la hausse des prix des denrées alimentaires (11,2%).

## **RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET PROGRAMMES**

---

La complexité de la situation alimentaire dans la province exige une réponse multisectorielle et multiforme adaptée aux besoins des différentes catégories de ménages. Les réponses à apporter aux problèmes d'insécurité alimentaire peuvent s'articuler sur les interventions de court, et de moyen et long terme.

### ***Recommandations d'ordre général***

Il est clair que l'insécurité généralisée et persistante dans la province constitue un handicap majeur pour le développement socio économique. Elle a contribué à la dégradation notée de la situation alimentaire et nutritionnelle et fragilise davantage la capacité d'autosuffisance des ménages. ***Améliorer les conditions sécuritaires doit constituer une grande priorité pour le gouvernement avec l'appui de ses partenaires.*** Elle permettra de favoriser le retour des déplacés et dans leurs villages d'origine. Assurer une meilleure protection de ces populations pour éviter les abus quotidiens qu'elles subissent de la part de la LRA et des différents groupes armés.

### ***Recommandation pour les populations déplacées :***

Les résultats de l'enquête montrent que cette catégorie de la population reste la plus affectée par l'insécurité alimentaire et de ce fait l'assistance alimentaire d'urgence sous différentes formes reste pertinente et justifiée. Les capacités d'autosuffisance des ménages sont faibles et seulement 20 à 30% de leur consommation est assurée par leur production propre pendant la période qui suit immédiatement les récoltes et sur une période qui n'excède pas trois mois après les récoltes. D'importantes contraintes pèsent sur les moyens de subsistance des ménages notamment l'accès à la terre particulièrement difficile dans les zones à forte densité, le manque de semences et d'outils agricoles et la faible productivité agricole qui en résulte, des difficultés de reconstitution du cheptel et l'insécurité. Bien qu'une grande partie de cette population soit en insécurité alimentaire (50 à 70%), il apparaît que certains ménages sont moins vulnérables que d'autres et de ce fait l'assistance alimentaire soit forme de ***distribution gratuite devrait cibler seulement les plus vulnérables tout en faisant bénéficier les autres catégories de ménages d'autres formes d'assistance (food for work, food for asset, cash for work, appui en semences, activités génératrices de revenu, l'accès au crédit...).*** L'assistance alimentaire doit être articulée



avec des programmes de réhabilitation et de développement afin de renforcer les moyens de subsistance et d'accroître progressivement l'autosuffisance.

#### ***Recommandations pour les populations retournées***

***Si l'assistance alimentaire sous forme de distribution gratuite reste justifiée, elle doit prioritairement cibler les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée mais sur une période bien déterminée (périodes de soudure).*** Cependant, en raison du niveau de paupérisation élevé qui les caractérise, d'autres formes d'assistance aussi bien alimentaires que non alimentaires complémentaires sont également nécessaires. ***L'assistance alimentaire peut prendre la forme de food for work, du food for asset, cash for work, cantines scolaires ou d'achat pour le progrès P4P pour stimuler la production locale et accroître l'autosuffisance et améliorer en même temps les revenus agricoles. Ces interventions doivent être cependant alignées sur le calendrier agricole pour une plus grande efficacité. Certaines activités étant plus propices pendant la période de soudure tandis que d'autres le sont moins. Quoi qu'il en soit, la formulation de ces programmes doit tenir compte du contexte local, de leur efficacité ainsi que de leur faisabilité.*** Les rations distribuées doivent également être ajustées suivant le calendrier agricole. Pendant les 3 mois qui suivent les récoltes, les rations peuvent être ajustées à la baisse pour tenir compte des disponibilités issues des récoltes et éviter ainsi que le surplus de vivres ne se retrouvent sur les marchés. En outre, les saisons de trêve agricole peuvent être utilisées pour développer les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour l'entretien des pistes rurales, la construction de ponts et d'ouvrages communautaires. ***L'assistance non alimentaire peut prendre la forme d'appui en semences, d'encadrement conseil pour améliorer la production agricole et améliorer les revenus. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage là où cela est possible (zones sécurisée par exemple).***

#### ***Recommandations pour les populations hôtes***

En raison des conditions de précarité de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la pauvreté, il est opportun d'apporter également une assistance alimentaire et non alimentaire sous différentes formes aux populations hôtes. Les résultats montrent que 6,7% des ménages de la population hôte sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère et 25,2% par l'insécurité alimentaire modérée. ***Les formes d'assistance alimentaire pour soutenir à la fois la consommation courante des ménages, améliorer la production et la productivité agricole ainsi que la réhabilitation et l'entretien des ouvrages agricoles, des pistes rurales ainsi que la génération d'activités génératrices de revenu restent aussi pertinentes. Elles peuvent prendre la forme de food for work, de cash for work, de P4P (achat pour le progrès) pour stimuler la production agricole et améliorer les revenus des agriculteurs. L'appui en intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) ainsi que l'encadrement et la restauration des filières de rente devraient permettre d'améliorer durablement la sécurité alimentaire dans la région. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage dans les zones d'élevage où les conditions sécuritaires le permettent.***

## 1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La province Orientale est celle la plus vaste de la République Démocratique du Congo et s'étend sur une superficie de 503.239 Km<sup>2</sup> soit un peu plus de 20% de la superficie totale du pays (2.345.000 km<sup>2</sup>). Elle est limitée par la république Centrafricaine et le Soudan au Nord, les provinces du Nord- Kivu, du Maniema et du Kasai Oriental au Sud, l'Ouganda à l'Est et la Province de l'Equateur à l'Ouest. Elle est composée de quatre districts que sont la Tshopo, le Bas Uélé, le Haut Uélé et l'Ituri.

La population totale de la province est estimée en 2008 à 12.924.585 habitants<sup>11</sup> inégalement répartie avec des densités variant de 250 habitants par km<sup>2</sup> dans le district de l'Ituri (plus précisément dans le territoire de Mahagi) à 2,5 habitants par km<sup>2</sup> dans celui de la Tshopo (Bafwasende). La région continue de payer un lourd tribut pour les différents conflits armés qui affectent le pays et particulièrement sa partie Est depuis plusieurs années. Elle fait face à une insécurité quasi généralisée depuis 2005 avec la présence des rebelles de la LRA (Lord Resistance Army) et des groupes de miliciens armés (NALU) qui commettent de graves exactions sur les populations civiles dont les vols, les pillages, les viols des femmes, les enlèvements causant des milliers de déplacés. En outre sa proximité avec le Sud Soudan favorise des mouvements de populations du sud Soudan fuyant également l'insécurité. Malgré les efforts de pacification du pays entrepris par le Gouvernement avec l'appui des partenaires et de l'armée Ougandaise (UPDF) dans l'opération Lightning Thunder, la situation sécuritaire reste toujours précaire. Selon OCHA, de décembre 2007 jusqu'au 31 mai 2011, 2034 personnes sont tuées, 1814 adultes et 987 enfants enlevés dans des attaques attribuées à la LRA et aux différents groupes de miliciens armés.

Cette instabilité chronique a entraîné une baisse de la production agricole, exacerbé les problèmes alimentaires et la dépendance par rapport à l'assistance alimentaire. La proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite dans la province est passée de 37% (dont 5% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) en 2008 selon les résultats de l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la (CFSVA) à 40% (dont 10% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre) selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) conduite en 2010. La situation nutritionnelle est également fragile avec un taux de malnutrition aiguë global de 11% contre 9% au niveau national.

Au cours de ces dernières années, le PAM a apporté une assistance alimentaire aux populations vulnérables (enfants, femmes enceintes et allaitantes, réfugiés, déplacés, retournés, population d'accueil) dans la province orientale à travers son intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) et son opération d'urgence (EMOP) dans les districts du Haut et du Bas Uélé. Au total au cours de la période x à Y, le PAM a

---

<sup>11</sup> Gouvernement de la Province Orientale : Données démographiques de la province orientale (septembre 2008)

apporté une assistance alimentaire à X personnes. C'est dans ce contexte qu'intervient la présente évaluation afin de mieux identifier les populations les plus vulnérables, d'adapter et d'orienter l'assistance alimentaire par rapport à leurs besoins.

### 3 Concepts et définitions

**Sécurité alimentaire** : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active<sup>12</sup>».

Quatre conditions sont requises : (i) des approvisionnements ou des disponibilités alimentaires suffisants, (ii) la stabilité des approvisionnements alimentaires, sans fluctuations ou pénuries d'une saison -ou d'une année- à une autre, (iii) la nourriture accessible ou abordable, et (iv) la qualité et l'innocuité des aliments<sup>13</sup>.

**Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire** : La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire se définit par l'exposition au risque atténué par la capacité de faire face. Cette vulnérabilité peut avoir un caractère structurel ou conjoncturel. Une autre manière de formuler le concept de vulnérabilité serait: « Est vulnérable, celui qui, se trouvant confronté à un environnement à haut risque est sous-assuré par rapport au risque encouru ».

**Pauvreté et insécurité alimentaire** : La faim est un symptôme, une conséquence, une expression de la pauvreté. Les personnes extrêmement pauvres vivent dans l'insécurité alimentaire et sont hautement vulnérables. Néanmoins, tous ceux qui sont pauvres ne sont pas toujours vulnérables à l'insécurité alimentaire. Certaines populations peuvent avoir des revenus faibles sans toutefois être en situation d'insécurité alimentaire.

**Les moyens de subsistance**. Les normes Sphère définissent les moyens de subsistance de la façon suivante: "Les moyens de subsistance se composent des capacités, des biens (y compris les moyens matériels ainsi que sociaux) et des activités requis pour se donner un moyen de gagner sa vie qui soit propice à la survie et au bien-être futur."

**Les stratégies de survie** désignent la façon dont les ménages utilisent et combinent leurs avoirs (humains, sociaux, financiers, matériels, naturels et politiques) pour se procurer des aliments, un revenu et d'autres biens et services, dans le contexte dans lequel ils vivent.

---

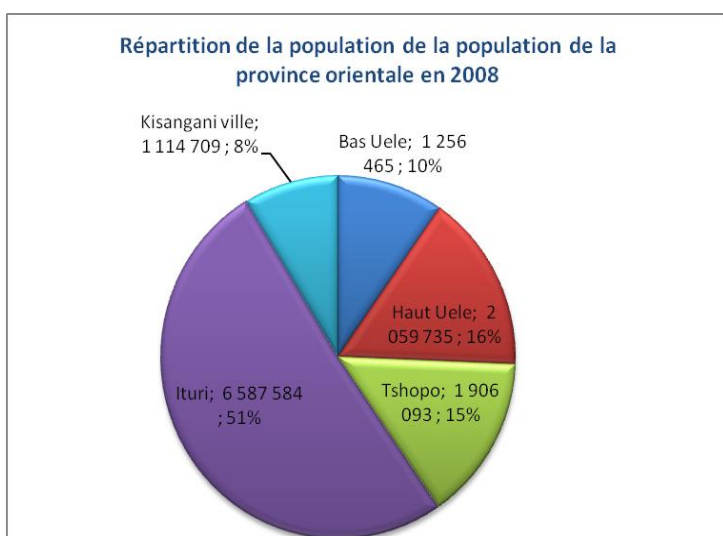
<sup>12</sup> Sommet mondial pour l'alimentation de 1996

<sup>13</sup> Sommet Mondial de l'alimentation, Rome – 1994.

## 4 VUE D'ENSEMBLE SUR LES INDICATEURS SOCIAUX ECONOMIQUES DE LA PROVINCE ORIENTALE

### 4.1 Population et mouvements de populations

Estimée à 12.924.585 habitants en 2008 par les services de l'état, la population de la province orientale représente environ 12% de la population totale de la RDC. Cette population est inégalement répartie avec des densités allant de 250 habitants par endroit dans le District de l'Ituri au sud à 2,5 habitants au Km<sup>2</sup> dans celui de la Tshopo.



Le district de l'Ituri concentre plus de la moitié (51%) de la population (6.587.584) de la province avec comme conséquence une forte pression sur les terres agricoles et les pâturages engendrant des conflits récurrents.

Le District du Haut Uele avec une population de 2.059.735 habitants représente 16% de la population de la région et tandis que celui du Bas Uele avec une population estimée à 1.256.465 habitants représente

10% de la population totale de la province. District de la Tshopo qui représente près de 40% de l'étendue totale de la province compte seulement 15% de la population soit 1.906.093 habitants. La ville de Kisangani constitue quand à elle une des villes importantes du pays avec 1.114.709 habitants soit 8% de la population de la province. La structure par âge montre qu'il s'agit d'une population relativement jeune avec les moins de 15 ans qui représentent plus de 40% de la population totale tandis que les 15-64 représentent 55% et les plus de 64 ans 4% seulement<sup>14</sup>. Les différents conflits politico militaires ont engendré un bouleversement des équilibres socio démographiques de la région avec des mouvements de populations permanents surtout vers la zone sud. On note une dynamique de natalité plus forte ces dernières années par rapport aux périodes de conflits marquées par une forte mortalité.

**Des mouvements importants de population** ont suivi les attaques meurtrières de la LRA pendant la période de Noël 2008 dans les régions de Doruma et Faradje et ont créé un profond traumatisme parmi les gens qui se sont déplacés pour fuir ces atrocités. Les attaques, qui autrefois étaient confinées dans un certain espace géographique dans la zone nord de Dungu d'environ 700 km<sup>2</sup>, se déroulent actuellement dans une vaste

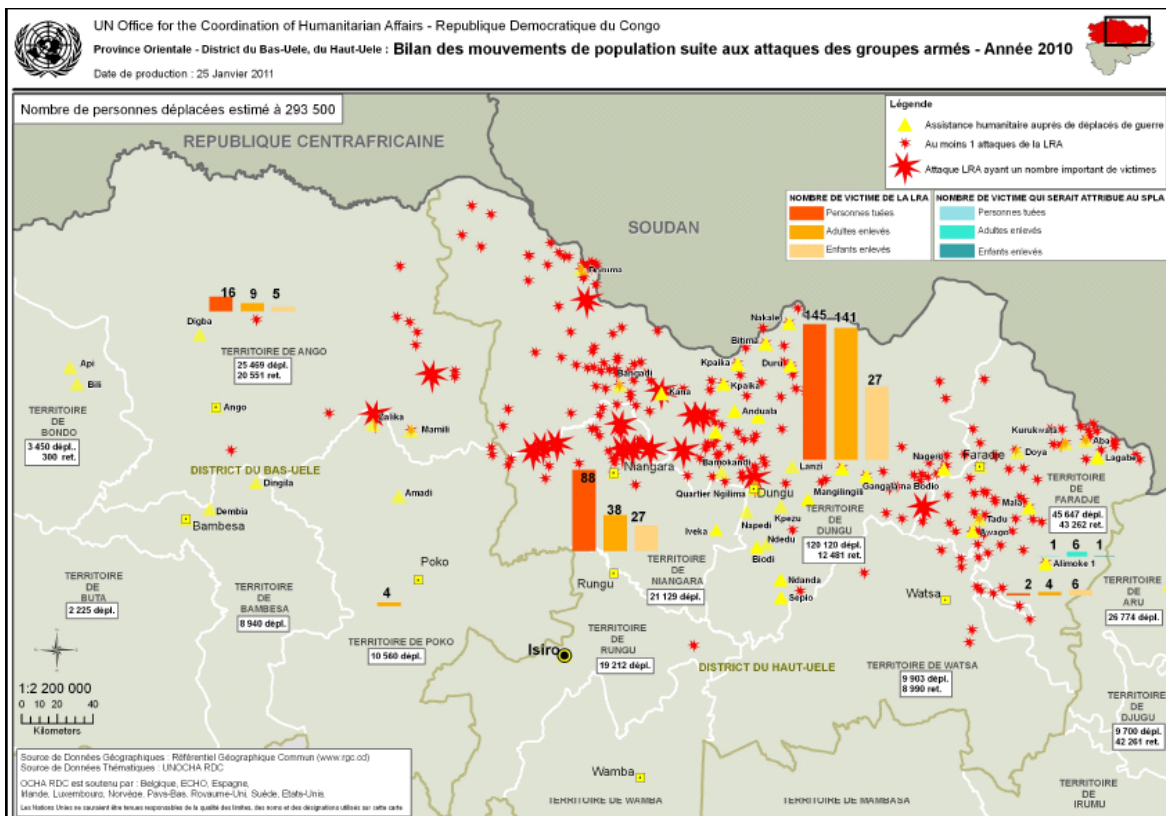
<sup>14</sup> Monographie de la province orientale : PNUD/UNOPS, Octobre 2008

région 20 fois plus grande englobant une partie des deux districts<sup>15</sup>. Ainsi au 31 mars 2011, selon OCHA plus de 300.000 personnes se sont déplacées suite aux attaques attribuées à la LRA. La situation des mouvements de population dans la région se présente comme suit :

- i. **252 500** personnes déplacées dans le Haut-Uele répartis dans les territoires de :
  - Dungu (117 600 pers. Soit 47% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Faradje (80 500 pers. soit 32% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Niangara (23 500 pers. soit 9% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Rungu (19 200 pers. soit 8% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Watsa (11 600 pers. soit 5% de tous les déplacés dans le district) ;
  
- ii. **53 300** personnes déplacées dans le Bas-Uele répartis dans les territoires de :
  - Ango (28 100 pers. soit 53% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Poko (10 600 pers. soit 20% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Bambesa (8900 pers. soit 17% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Buta (2200 pers. soit 4% de tous les déplacés dans le district) ;
  - Bondo (3500 pers. soit 6% de tous les déplacés dans le district) ;
  
- iii. **26 774** pers. dans l'Ituri en territoire d'Aru venus des territoires de Faradje et Watsa ;
  
- iv. environ **20 000** réfugiés au Sud-Soudan (dont près de 15 000 enregistrés par le HCR dans les camps de réfugiés et 3500 autres en RCA).

---

<sup>15</sup> MSF-Suisse, Carte des zones où des civils ont été attaqués entre janvier 2008 et mai 2009, Juin 2009



## 4.2 Disponibilités alimentaires et évolution des prix

### 4.2.1 Production agricole

Malgré les énormes potentialités dont regorge la province, la production agricole peine à décoller et les activités agricoles sont essentiellement réduites à la subsistance. Les mouvements récurrents de population privent l'accès de plusieurs ménages aux champs augmentant ainsi les risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition. En outre, l'accroissement démographique (3,3% par an en moyenne avec comme fait nouveau une population urbaine représentant 34% de la population totale), les différents régimes fonciers, le détournement des propriétés terriennes et l'appauvrissement des sols dus à l'exploitation non durable des terres provoquent des tensions souvent exacerbées par des polarisations ethniques qui entretiennent des situations conflictuelles. Le type d'exploitation reste traditionnel et caractérisé par une agriculture itinérante sur brûlis, de faibles superficies et des rendements décroissants. Le manque d'intrants, la non modernisation de l'agriculture sont des facteurs qui contribuent à un tel déclin. En outre les conflits politico militaires et l'insécurité grandissante ont contribué à une désorganisation des filières agricoles notamment les filières de rente qui procuraient autrefois des revenus substantiels aux ménages agricoles. Les principales spéculations pratiquées dans la province sont :

- Cultures vivrières : le manioc, la banane plantain, le riz-paddy, l'arachide, le maïs, le haricot, la patate douce, l'igname et la pomme de terre ;

- b) Cultures de rentes : le café, le palmier à huile, le coton et l'hévéa ;
- c) Cultures maraîchères : l'amarante, les feuilles de patate douce (matembele), l'oseille de Guinée (ngai-ngai), l'épinard, les choux, les carottes, l'ail, la ciboulette, le piment, la tomate, le poireau.

#### **4.2.2 Elevage**

De manière générale, le secteur de l'élevage est également confronté aux mêmes problèmes avec système qui reste traditionnel (divagation du bétail, races non améliorées, manque d'encadrement qui compromettent sa productivité et sa compétitivité. Les principales espèces animales de la province sont les bovins, les porcins, les ovins, les caprins, les volailles. Selon la monographie établie pour la Province Orientale, elle est la première région productrice de viande bovine du pays mais seulement 10% de cette production est consommée.

#### **4.2.3 Pêche**

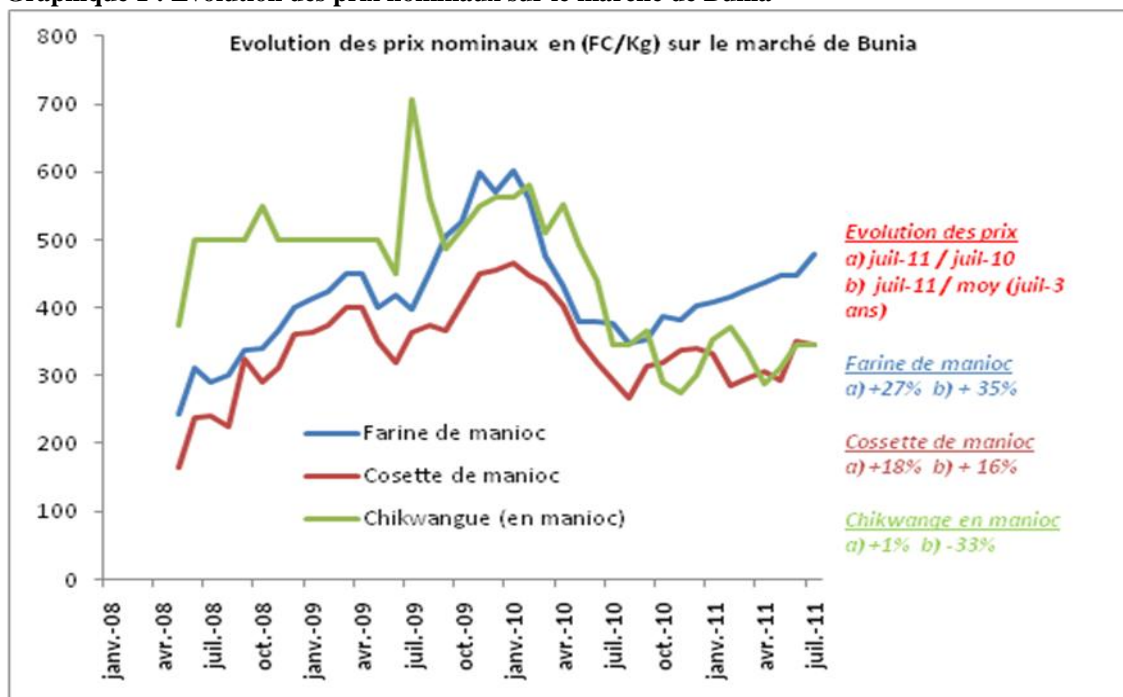
Selon la monographie de la province orientale, malgré un potentiel halieutique important et une demande importante, le secteur de la pêche est sous exploité. Les ressources halieutiques sont essentiellement concentrées dans le lac Albert, le Fleuve Congo et certaines rivières dont Uélé, Lindi, Bomokandi, Tshopo, Arwimi, Lomami.

#### **4.2.4 Evolution des prix**

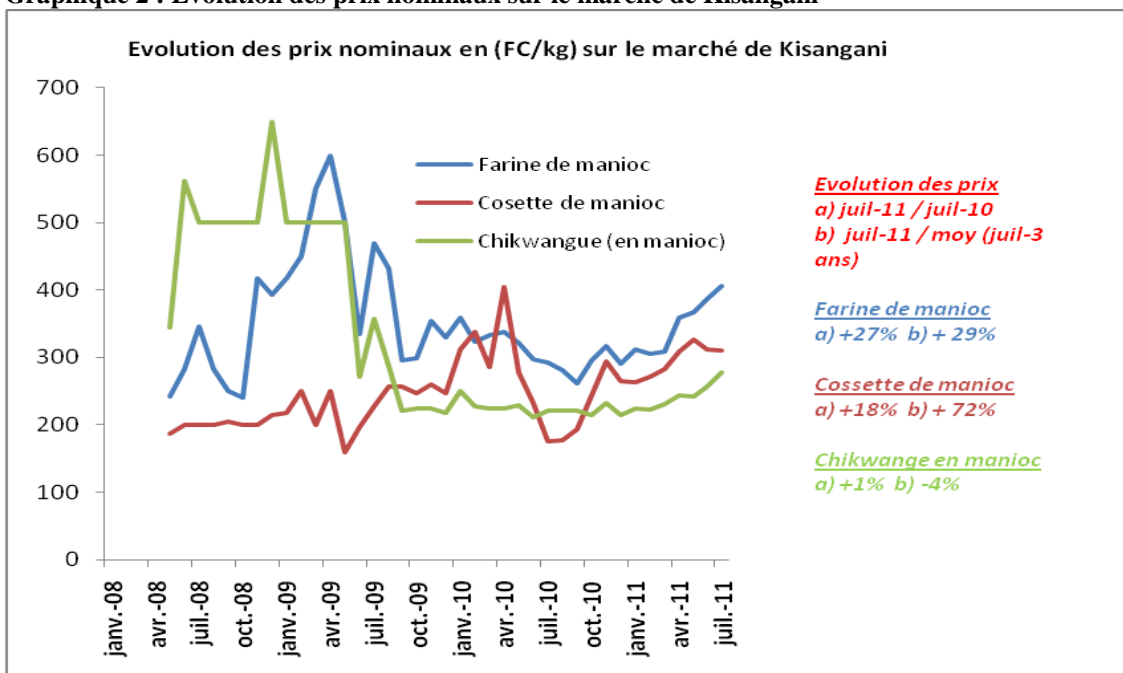
La faible production agricole, l'enclavement lié aux manques d'infrastructures de transport, la hausse des cours du pétrole et des denrées alimentaires de base sur le plan mondial engendrent une forte volatilité des prix en RDC et depuis 2008, les prix des denrées alimentaires de base se sont maintenus à des niveaux très élevés. De manière générale et du fait notamment du manque d'infrastructures de transport, les marchés congolais sont très peu intégrés expliquant en partie des évolutions non synchronisées et anachroniques des prix des denrées alimentaires. L'analyse des données existantes produites par la FAO montre par exemple que le riz importé a enregistré en juillet 2011 une baisse de 27% par rapport à la même période de l'année précédente et une hausse de 1% par rapport à la moyenne de la même période des trois dernières années. On note en revanche pour le même produit (le riz importé) et sur la même période une hausse de 54% par rapport à 2010 et de 50% par rapport à la même période des trois dernières années sur le marché de Bunia. Les difficultés d'accès et les distances parfois très longues qui séparent les grands marchés de consommation entraînent des surcoûts très élevés pour les consommateurs congolais. Bien que stabilisé ces dernières années, le taux d'inflation reste élevé en RDC et se situerait en août autour de 14,2% selon la Banque Centrale. On note par exemple une forte tendance à la hausse des prix de la farine du manioc qui constitue un aliment de base de la province orientale et dans la majeure partie du pays.

L'analyse des tendances des prix collectés par la FAO montre en juillet une augmentation de 27% du kg de la farine de maïs par rapport à la même période en 2010 et de 35% par rapport à la moyenne de la même période des trois dernières années sur le marché de Bunia. Les mêmes tendances sont observées sur le marché de Kisangani avec une hausse de 39% et 10% respectivement par rapport à la même période de 2010 et à la moyenne des trois dernières années.

**Graphique 1 : Evolution des prix nominaux sur le marché de Bunia**



**Graphique 2 : Evolution des prix nominaux sur le marché de Kisangani**



Source des données : FAO



### 4.3 Indicateurs sociaux de base

Les résultats de l'enquête MICS de 2010 montrent que les indicateurs sociaux sont d'une manière généralement mauvais en RDC. Le taux de mortalité infantile est de 97 pour l'ensemble du pays et se situe à 93 pour mille pour la Province Orientale. Le taux net de scolarisation est de 70% en moyenne contre 76% en Province Orientale. Les résultats révèlent également que la situation nutritionnelle est mauvaise dans le pays avec un taux de malnutrition aiguë global des enfants de moins de 5 ans de 9% au niveau national contre 11% en Province Orientale. Le taux d'insuffisance pondérale est particulièrement élevé dans la province orientale avec 29% des enfants contre une moyenne nationale de 24%. Quant au taux de malnutrition chronique, il est de 44% dans la province orientale contre 37% au niveau national.

Tableau 1: Quelques indicateurs sociaux de base : Source MICS 2010

Province	Taux de mortalité infantile (pr 1000)	Taux de mortalité infanto-juvénile (pr 1000)	Insuffisance pondérale	Retard de croissance	Taux de malnutrition aiguë global	Taux net de fréquentation à l'école primaire	Taux net de fréquentation à l'école primaire	Taux de malnutrition aiguë global
<b>RDC</b>	97	158	24	43	9	75	75	9
<b>Urbain</b>	71	111	17	34	7	86	86	7
<b>Rural</b>	105	174	27	47	9	70	70	9
<b>Kinshasa</b>	60	91	13	24	9	90	90	9
<b>Bas Congo</b>	93	151	29	48	10	79	79	10
<b>Bandundu</b>	100	163	26	37	13	80	80	13
<b>Equateur</b>	104	171	13	41	10	68	68	10
<b>Province Orientale</b>	<b>93</b>	<b>152</b>	<b>29</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>11</b>
<b>Nord Kivu</b>	82	131	26	58	5	72	72	5
<b>Maniema</b>	126	210	20	40	8	79	79	8
<b>Sud Kivu</b>	101	166	27	50	6	73	73	6
<b>Katanga</b>	111	184	21	43	6	66	66	6
<b>Kasai Oriental</b>	96	156	27	44	8	78	78	8
<b>Kasai Occidental</b>	99	163	34	53	10	67	67	10

## 5 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

### 5.1 Echantillonnage

L'échantillonnage ainsi que le choix du zonage ont été déterminés par le cluster sécurité alimentaire dont fait partie le ministère de l'agriculture. L'échantillon a été choisi de manière à disposer de résultats représentatifs au niveau de chaque territoire et au niveau de l'ensemble de la province orientale. En vue de disposer d'informations suivant les différentes catégories des ménages présentes dans la province, une stratification de l'échantillon a été faite selon le statut du ménage (déplacés en famille d'accueil, déplacés en site, retournés, population hôte) tout en s'assurant que les zones de conflit et d'intérêt pour l'étude sont bien prises en compte. Ces choix ont conduit à enquêter 50% des sites dans les districts du Haut et du Bas Uélé où le PAM mène son opération d'urgence, 40% dans le district de l'Ituri et 10% dans le district de la Tshopo. Les statistiques des populations des territoires et la liste des villages ont été obtenus au bureau du district, division du Plan, 2008. Les informations sur les zones des déplacés et de retour ont été fournies par le cluster sécurité alimentaire et le rapport de l'EFSA PO de juillet 2010. Il s'agit d'un sondage à deux degrés avec comme unités primaires les villages et comme unités secondaires les ménages. L'univers statistique est constitué par les territoires au niveau desquels le choix des unités d'enquête est fait. Un total de 16 territoires a été retenu. Les territoires inaccessibles à cause de l'insécurité (présence de la LRA) ont été exclus du champ d'investigation de l'enquête. Dans chaque territoire retenu, les unités primaires, à savoir les villages, sont sélectionnés de façon raisonnée par le cluster sécurité alimentaire en tenant compte des catégories de population d'intérêt. Un total de 1768 ménages ont été enquêtés dans 170 villages à raison de 10 ménages par village.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par territoire

Territoires/Groupe de territoires	Nombre de ménages
<b>Ango/Bondo</b>	100
<b>Aru</b>	143
<b>Bafwasende</b>	50
<b>Banbesa/Poko</b>	100
<b>Djugu</b>	238
<b>Dungu</b>	245
<b>Faradje</b>	104
<b>Irumu</b>	291
<b>Mahagi</b>	117
<b>Mambasa</b>	103
<b>Niangara</b>	139
<b>Rungu/Wamba/Watsa</b>	138
<b>Total</b>	<b>1768</b>

## **5.2 Formation des enquêteurs**

La formation des enquêteurs a eu lieu selon deux pôles : du 06 au 10 juin pour le pôle de Bunia et du 14 au 18 juin pour celui de Dungu. En vue de ne retenir que les meilleurs et constituer des enquêteurs de réserve, le nombre d'enquêteurs formés est légèrement supérieur à celui requis et un test final a permis de retenir ceux les plus performants. Au total 58 enquêteurs ont été formés et les 45 meilleurs ont été retenus dont 20 enquêteurs pour l'Ituri et la Tshopo et 25 pour les Uélé.

## **5.3 Collecte et contrôle des données**

Les données ont été collectées du 13 juin au 20 août 2011. L'enquête a été planifiée coordonnée et exécutée en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, PRONANUT, l'INS, la FAO, les ONGs nationales et internationales membres du cluster sécurité alimentaire.

Un matériel informatique (PDA : Personal Digital Assistance) a été utilisé pour la collecte des données. Les appareils PDA ont l'avantage de permettre une saisie automatique des données mais également assure un contrôle de qualité depuis la collecte de données et les données sont automatiquement saisies. Les éventuelles erreurs de collecte ou de saisie ont été en même temps corrigées avant de quitter le ménage ou le village. Les enquêteurs ont été préalablement formés à la fois sur le contenu des questionnaires mais aussi sur l'utilisation correcte des PDA. Des pré-tests ont été organisés lors de la formation et seuls les enquêteurs les plus qualifiés ont été retenus pour conduire l'enquête sur le terrain.

Les données manquantes et aberrantes sont automatiquement corrigées avant de quitter le ménage.

## **5.4 Analyse des données**

Les données sont ensuite transférées, encodées et analysées avec le logiciel SPSS. La détermination des ménages en insécurité alimentaire a été basée sur le cadre analytique du PAM avec l'indicateur de score de consommation alimentaire comme indicateur de base. Cet indicateur a été ensuite triangulé et validé avec d'autres indicateurs d'accès alimentaire (terciles d'indicateur de richesse et le coping strategy index). Ainsi déterminé un ménage en insécurité alimentaire est celui qui a une consommation alimentaire pauvre ou limite mais en même temps a développé des stratégies de survie négatives et classé également pauvre par rapport à ses revenus<sup>16</sup>. Des tests de validation

---

<sup>16</sup> Un ménage typique en insécurité alimentaire sévère a un score de consommation moyen de 28, un coping strategy index moyen de 13 et une dépense moyenne journalière par tête de 314,77 FC soit 0,35 \$ US par jour et par personne. Un ménage typique en insécurité alimentaire modérée a un score de consommation moyen de 39,5, un coping strategy index moyen de 11,76 et une dépense journalière moyenne par tête de 474,37 FC soit environ

statistiques croisés avec d'autres indicateurs (revenus, dépenses) ont été utilisés pour valider la classification des ménages en insécurité alimentaire ou en sécurité alimentaire.

## 6 RESULTATS DE L'ENQUETE

### 6.1 Consommation alimentaire des ménages

Cette partie est consacrée à l'analyse de la consommation alimentaire des ménages en termes de fréquence et de la diversité alimentaire. L'indicateur de consommation alimentaire est un indicateur important dans l'analyse de la sécurité alimentaire suivant le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du PAM. L'approche stipule qu'il existe des fondements théoriques suffisants pour assimiler une pauvre consommation alimentaire courante en termes de fréquence et de diversité du régime alimentaire à une insécurité alimentaire. Elle préconise en plus et dans des contextes spécifiques d'un choc résultant d'une crise économique, naturelle ou de conflit armé de tenir compte de la capacité d'accès et des stratégies de survie développées par les ménages. Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire (nombre d'aliments ou groupes d'aliments différents consommés au cours d'une période de référence), la fréquence (nombre de jours par semaine) ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage.

Il est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmnse}}x_{\text{legmnse}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucre}}x_{\text{sucre}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

Avec :  $a_i$  = Poids attribué au groupe d'aliments.

$x_i$  = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments ( $\leq 7$  jours)

---

0,52 \$ US par jour et par personne. Un ménage typique en sécurité alimentaire a un score de consommation alimentaire moyen de 55, un coping strategy moyen de 6,76 et une dépense journalière moyenne de 634 FC soit environ 0,70 \$ US par jour et par personne.

**Tableau 3 : Groupes d'aliments et poids dans le calcul du score de consommation alimentaire**

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules	2
Manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules	(aliments de base)	
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Laits/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 28 et 42<sup>17</sup> (voir tableau ci-dessous) ont été utilisés pour déterminer les trois classes de qualité du régime alimentaire des ménages (pauvre, limite et acceptable).

**Tableau 4: Seuils du score de consommation alimentaire<sup>18</sup>**

Si SCA ≤ 28	Consommation alimentaire pauvre
28 < SCA ≤ 42	Consommation alimentaire limite
Si SCA > 42	Consommation alimentaire acceptable

SCA = Score de consommation alimentaire

La mesure des quantités consommées n'est pas intégrée dans le calcul du score de consommation alimentaire. Cependant, les aliments consommés en très petites quantités sont comptabilisés au titre de condiments (sauf l'huile et le sucre), afin de ne pas surestimer la consommation de certains aliments tels que la viande ou le poisson, qui peuvent fréquemment être utilisés pour agrémenter les sauces, mais dont l'apport nutritionnel est limité, étant donné leur quantité consommée très faible.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages suivant leur niveau de consommation alimentaire et suivant les territoires enquêtés. Il ressort de l'analyse du tableau que globalement 6% des ménages ont une pauvre consommation alimentaire c'est-à-dire que leur score de diversité alimentaire est inférieur à 28. Environ 28% des ménages sont quand à eux classés comme ayant une consommation alimentaire limite c'est-à-dire que leur score de consommation alimentaire est compris entre 28 et 42.

<sup>17</sup> Les seuils standards sont de SCA ≤ 21, consommation alimentaire pauvre, 21 < SCA ≤ 35 ; consommation alimentaire limite ; SCA > 35, consommation alimentaire acceptable

<sup>18</sup> Ces seuils ont été utilisés en raison d'une forte consommation hebdomadaire d'huile (6 jour sur 7). Celle du sucre est de 3 jours sur 7. Dans un appareil il est recommandé que le seuil soit ajusté à 28-42

Finalement le reste des ménages soit 66% des ménages ont une consommation alimentaire jugée acceptable (avec un score au-dessus de 42).

**Tableau 5: Consommation alimentaire des ménages suivant les territoires**

TERRITOIRES	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
ANGO/BONDO	7%	15%	78%	100%
ARU	-	45%	55%	100%
BAFWASENDE <sup>19</sup>	-	6%	94%	100%
BAMBESA/POKO	2%	13%	85%	100%
DJUGU	3%	39%	58%	100%
DUNGU	18%	29%	52%	100%
FARADJE	18%	37%	45%	100%
IRUMU	5%	26%	69%	100%
MAHAGI	-	33%	68%	100%
MAMBASA	3%	7%	90%	100%
NIANGARA	3%	13%	84%	100%
RUNGU/WAMBA/WATSA	9%	37%	54%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>6%</b>	<b>28%</b>	<b>66%</b>	<b>100%</b>

Au-delà de ces scores absolus, l'analyse des différents groupes d'aliments consommés par les ménages en Province Orientale suggère que le régime alimentaire est déséquilibré et essentiellement orienté vers la consommation de céréales, des tubercules et des feuilles. La consommation des autres catégories alimentaires telles que les protéines d'origine animale (viande, poulet, œuf), le lait et les produits laitiers ainsi

que les fruits est très faible. Ce déséquilibre alimentaire qui est en partie également lié aux habitudes alimentaires peut avoir des conséquences sur la santé maternelle et infantile avec des carences en protéines et d'autres éléments nutritifs indispensables au bien-être. Les territoires de DUNGU et de FARADJE présentent les taux de pauvre consommation alimentaire les plus élevés tandis que la situation du point de vue de la consommation alimentaire se présente relativement meilleure dans les territoires de MAMBASA, NIANGARA, BAMBESA/POKO.

**Tableau 6 : Consommation alimentaire des ménages suivant le statut**

Statut du ménage	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Déplacés en famille d'accueil	10%	23%	68%	100%
Déplacés en sites	18%	32%	50%	100%
Retournés	10%	34%	56%	100%
Hôtes	2%	25%	73%	100%
<b>Total</b>	<b>6%</b>	<b>28%</b>	<b>66%</b>	<b>100%</b>

La décomposition des résultats suivant le statut du ménage montre que la proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre est beaucoup plus élevée parmi les ménages déplacés en site (18%) contre 10% pour les ménages déplacés en famille d'accueil et 10% pour les ménages des populations retournées contre 2% seulement pour les ménages des populations hôtes. Cette situation montre les possibilités limitées dont disposent les ménages déplacés en site pour diversifier leur moyen de subsistance en dehors de l'aide alimentaire dont ils bénéficient.

<sup>19</sup> Taille de l'échantillon faible (n=50)

## 6.2 Mesurer l'accès des ménages : l'indice de richesse

La présente section analyse l'accès des ménages à travers l'indicateur d'indice de richesse (wealth index) en considérant les biens possédés et les caractéristiques du toit et du mur du logement. La possession des biens est un indicateur intermédiaire et plus facile pour évaluer le niveau d'accès des ménages. L'encadré qui suit explique les différentes approches pour mesurer le niveau de vie.

### *Les différentes approches de la pauvreté*

*Deux approches sont souvent citées dans la littérature en ce qui concerne la pauvreté. Les approches dites welfaristes et celles dites non welfaristes. L'approche welfariste ou utilitariste se réfère au concept microéconomique de l'utilité c'est-à-dire la satisfaction que les individus tirent de leur consommation de bien et services. La pauvreté serait donc associée à un niveau de satisfaction ou d'utilité jugé insuffisant ou inacceptable. Quant au courant non welfariste, il se distingue en deux approches : i) l'approche selon les besoins de base et ii) l'approche selon les capacités de Amartya Sen. L'approche selon les besoins de base met l'accent sur un sous ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme besoin de base de tous les individus ou ménages de la population. La pauvreté serait donc associée à la non satisfaction des besoins de base. Quant à l'approche suivant les capacités, la pauvreté serait associée à un manque de capacité à réaliser un fonctionnement acceptable dans la société. Les fondements de ces approches portent en particulier sur le choix de l'indicateur pour mesurer le niveau de vie. L'école welfariste privilégie l'utilisation des revenus et des dépenses pour mesurer le bien-être tandis que l'école non welfariste privilégie plusieurs indicateurs unidimensionnels tels que l'éducation, la santé, l'eau, le logement, les indicateurs d'accès et de capacité.*

*Il apparaît que la mesure des indicateurs tels que les revenus et les dépenses s'avère complexe et difficile à collecter avec un niveau de précision acceptable dans la plupart des enquêtes socio économiques telles que les enquêtes sur la sécurité alimentaire ou les enquêtes démographiques et de santé. Seules les enquêtes budget et consommation destinées à mesurer le niveau de vie des ménages peuvent fournir de telles informations avec un certain niveau de fiabilité. En revanche, la plupart des enquêtes socio économiques incluent des informations sur les caractéristiques socio économiques des ménages tels que les caractéristiques du logement, l'accès à l'eau potable, le niveau d'éducation ainsi que sur les avoirs des ménages. Ces dernières années, plusieurs développements méthodologiques ont été menés dans le but de mieux valoriser ces données et de construire un indicateur simple pour déterminer le statut économique des ménages (voir notamment : The DHS wealth index). Le PAM utilise aussi cet indicateur dans la plupart de ses analyses (voir Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis Guidelines). La méthodologie est basée sur une analyse multidimensionnelle<sup>20</sup> des avoirs et dans certains cas des indicateurs d'accès des ménages pour finalement classer les ménages suivant leur statut économique : pauvre, moyen ou plus nantis. Ces résultats sont obtenus en ordonnant l'indicateur composite obtenu à la suite de l'analyse multidimensionnelle soit en quintile ou en tercile (ici les terciles).*

<sup>20</sup> Voir la liste des avoirs utilisés dans le cadre de cette analyse en annexe du document

Le tableau suivant donne la répartition des ménages suivant les caractéristiques et les biens considérés dans le calcul de l'indice de richesse<sup>21</sup>. Bien qu'il n'existe pas de seuils standard pour l'interprétation de cet indice, on note que plus l'indice est faible plus le niveau de vie du ménage est précaire. Dans l'ensemble, les caractéristiques du logement sont plutôt précaires et seulement 16,2% des ménages ont une habitation dont le toit est en tôle. Cette proportion varie beaucoup suivant le statut du ménage et on note une précarité de l'habitat naturellement plus forte chez les ménages déplacés par rapport aux ménages retournés et hôtes.

**Tableau 7 : Biens possédés et caractéristiques du logement des ménages**

Statut du ménage	Caractéristiques du logement			Biens (% de ménages qui possèdent)		
	Toit en tôle métal	Mur en Brique cuite	Mur en bois	Bicyclette	Radio	Téléphone
<b>Déplacés en famille d'accueil</b>	3,0%	0,5%	2,0%	30,5%	27,6%	7,9%
<b>Déplacés en sites</b>	3,4%	1,0%	2,9%	35,1%	26,4%	6,2%
<b>Retourné</b>	17,2%	1,1%	9,7%	33,0%	46,7%	18,1%
<b>Hôte</b>	21,1%	1,1%	10,9%	42,3%	53,8%	26,0%
<b>Les plus pauvres</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Les moyennement pauvres</b>	4,4%	0,2%	0,9%	44,9%	44,9%	3,5%
<b>Les plus nantis</b>	38,9%	13,2%	21,9%	69,0%	89,5%	49,4%
<b>Total</b>	<b>16,2%</b>	<b>1,0%</b>	<b>8,7%</b>	<b>38,2%</b>	<b>46,2%</b>	<b>20,0%</b>

### **6.3 Mesurer l'accès des ménages: les stratégies de survie**

L'un des indicateurs d'accès aussi utilisés dans le cadre de l'analyse de la sécurité alimentaire est l'indice de stratégie de survie (coping strategy index). Il mesure le niveau de détresse du ménage par rapport aux difficultés d'accès à la nourriture. Il a été demandé aux ménages de répondre aux questions relatives à leur stratégie d'accès à la nourriture au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête et une pondération est déterminée de manière standardisée pour chaque question.

Le tableau ci-dessous donne à la fois les proportions de ménages qui ont rapporté avoir utilisé ces stratégies au cours des 7 derniers jours et la valeur moyenne de l'indice de stratégie de survie calculée. On note que cette valeur est plus élevée pour les ménages déplacés en famille d'accueil et en site et retournée (10) traduisant les difficultés d'accès élevées auxquelles font face cette catégorie de ménages. On note que ces difficultés

<sup>21</sup> Il s'agit de la pauvreté non monétaire basée sur l'indice de richesse. L'indice de richesse est calculé sur la base des résultats issus de l'analyse en composante principale qui intègre les variables suivantes : Radio, téléphone, bicyclette (1 si le ménage possède et 0 sinon) ; les caractéristiques du toit et du mur du logement. Pour plus d'information sur l'indice de richesse, consultez <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/CR6/CR6.pdf>. Ensuite la variable de synthèse obtenue (facteur) a été ordonnée en 3 groupes de même taille, chaque groupe constitue 33% de l'échantillon.



affectent également les populations hôte. Globalement les stratégies les plus développées sont la consommation d'aliments moins préférés (78,2% des ménages), la réduction de la quantité consommée (62,7% des ménages). On note également que 72,6% des ménages déplacés en site ont eu recours à la réduction du nombre de repas quotidien. Cette proportion est de 65,6% pour les populations retournées, 55,7% pour les ménages déplacés en famille d'accueil et 49,9% pour les ménages hôte.

**Tableau 8 : Stratégies développées par les ménages au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête**

Stratégies développées par les ménages	Déplacés en famille d'accueil	Déplacés en site	Retournés	Population hôte	Total
Consommation d'aliments moins préférés	76,8	80,8	76,8	78,5	78,2
Emprunter des aliments	57,6	58,7	58,5	54,7	56,2
Réduire la quantité consommée	64,5	72,6	69,3	58	62,7
Réduire la consommation des adultes au profit des enfants	53,1	68,8	56,7	41,6	49,1
Réduire le nombre de repas quotidiens	55,7	72,6	65,6	49,9	56,3
Valeur moyenne du CSI	10,0	10,2	9,6	8,3	9,0

Le tableau ci-dessous rapporte également les autres types de stratégies développés par les ménages au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête et permet d'observer que par exemple qu'un peu plus de 40% des ménages ont consommé leurs semences réservées pour la prochaine campagne agricole. Ce qui aura des répercussions négatives sur leur capacité de production et leur sécurité alimentaire. Les autres stratégies développées par les ménages concernent la consommation des récoltes prématurées, la diminution des dépenses de santé ou encore la vente de biens productifs pour acheter de la nourriture.

**Tableau 9 : Autres stratégies développées par les ménages au cours des 30 derniers jours**

Stratégies développées par les ménages	Déplacés en famille d'accueil	Déplacés en site	Retournés	Population hôte	Total
Consommé les semences	26,1	32,7	33,0	48,3	40,9
Récoltes précoces	22,2	26,4	29,8	39,5	34,0
Vente inhabituelle des animaux	13,3	17,8	15,8	19,3	17,8
Vente des biens domestiques	15,3	16,8	20,6	26,3	22,8
Vente des biens productifs pour acheter de la nourriture	33,5	34,1	38,1	30,2	32,6
Diminuer les dépenses de santé	33,0	39,9	39,8	39,1	38,6
Migrer pour rechercher du travail	31,0	37,0	25,2	27,8	28,7

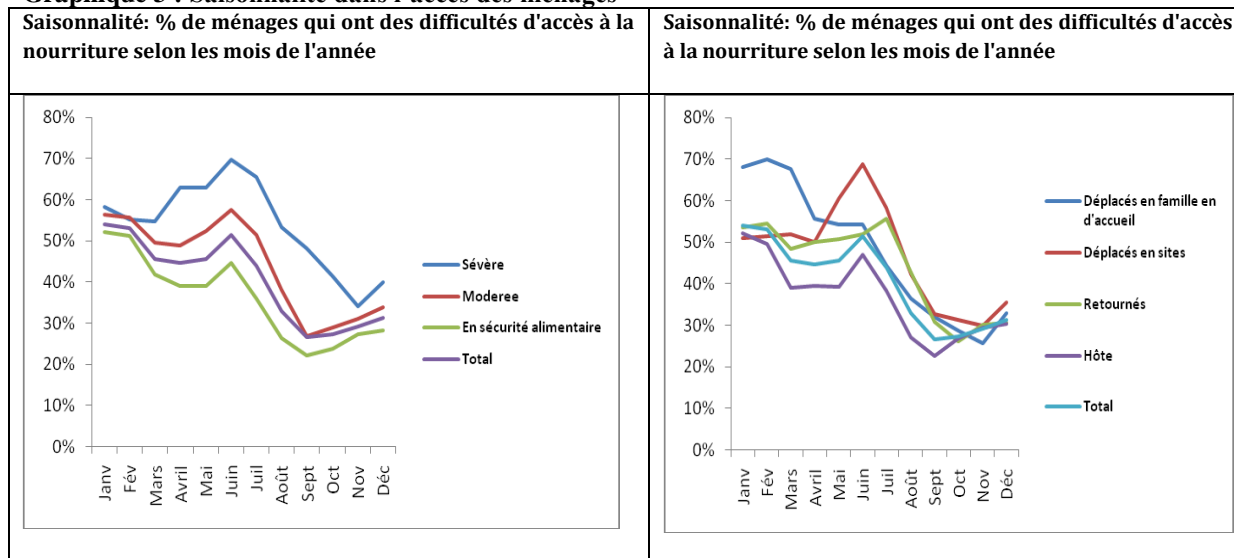
#### **6.4 Saisonnalité dans l'accès alimentaire des ménages**

Les graphiques ci-dessous traduisent les déclarations des ménages enquêtés en ce qui concerne les périodes pendant lesquelles ils ont des difficultés d'accès à la nourriture. On peut noter que les difficultés d'accès des ménages sont plus exacerbées en début d'année (Janvier/février, plus de 50% des ménages enquêtés ont mentionné ces mois comme étant les plus difficiles). Ces difficultés continuent pour les mois de Mars jusqu'en juin (51% des ménages ont déclaré qu'ils ont des difficultés d'accès à la nourriture pendant ce mois où les difficultés d'accès sont également tout aussi importantes comme en début d'année avant de connaître à nouveau des améliorations à partir du mois de juillet pour atteindre le niveau le plus bas pendant le mois d'octobre (seulement 27% des ménages ont rapporté qu'ils ont des difficultés d'accès à la nourriture pendant ce mois).

En réalité, ces résultats sont très cohérents avec le calendrier agricole de la zone. Les mois de Janvier et de Février correspondant à des périodes de préparation de champs pendant lesquelles les ménages ont épuisé leur stock alimentaire de la grande saison. Les récoltes de la grande saison ont généralement lieu pour les céréales pendant les mois de Octobre/Novembre. La faiblesse de la production combinée avec le fait que ces récoltes coïncident avec les périodes de fête où une partie des récoltes est vendue pour faire face à des dépenses de fin d'années. Ce qui peut expliquer le fait qu'une majorité des ménages soient confrontés à des difficultés alimentaires en début d'année. Ces résultats ont des implications sur le plan programmatique. En d'autres termes, l'assistance alimentaire doit tenir compte de cette saisonnalité dans l'accès pour l'ajuster à la fois en termes de nombre et de modalités d'intervention. Par exemple l'assistance alimentaire sous forme de distribution de vivres pourrait cibler un plus grand nombre de personnes pendant la période de préparation des champs (Janvier et février) où les difficultés d'accès à la nourriture sont les plus aiguës. En même temps les interventions sous forme de protection de semences peuvent être appropriées.

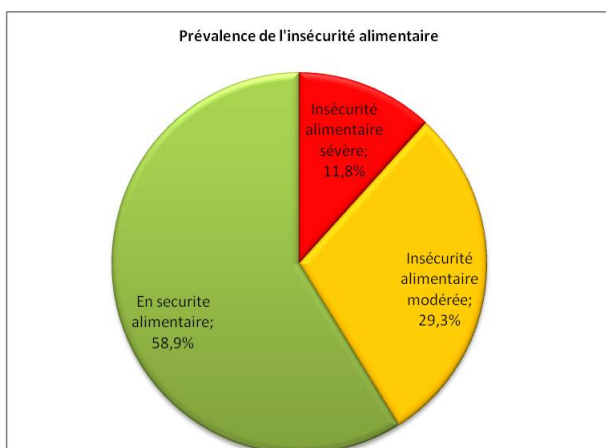
***En définitive, l'analyse de la saisonnalité révèle qu'il y a des périodes clés dans l'année où les difficultés d'accès alimentaire sont plus élevées (début de l'année et au milieu de l'année correspondant à la période qui précède les récoltes). Pendant les périodes de fortes disponibilités agricoles consécutives aux récoltes, environ 27% des ménages ont des difficultés alimentaires et ce pourcentage atteint plus de 50% au début de l'année et en juin.***

**Graphique 3 : Saisonnalité dans l'accès des ménages**



## 6.5 Combien de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire

**Graphique 4 : Prévalence de l'insécurité alimentaire**



Sur la base de la méthodologie ci-dessous décrite, l'analyse de l'insécurité alimentaire fondée sur le score de consommation alimentaire<sup>22</sup> et les indicateurs d'accès (stratégies de survie et indice de richesse) montre que globalement 41,1% soit un peu plus de quatre ménages sur dix dans les territoires enquêtés sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère ou modérée. L'insécurité alimentaire sévère affecte 11,8% des ménages tandis que l'insécurité

alimentaire modérée touche 29,3% des ménages.

Il est clair que du fait des contraintes liées à la sécurité et aux difficultés d'accès, le champ de l'enquête se restreint uniquement aux zones enquêtées et de ce fait les résultats ne sauraient être extrapolables à l'ensemble de la province. Néanmoins, il est par contre possible de faire des estimations du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire à partir des résultats étant donné qu'un effectif minimum garantissant une représentativité statistique a été atteint dans 9 territoires sur les 16 couverts par l'enquête. Les autres territoires avec de faibles taux de couverture par rapport à ce qui était prévu en raison des problèmes susmentionnés ont été regroupés

<sup>22</sup> 6,4% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, 27,5% ont une consommation alimentaire modérée et 66,1% une consommation alimentaire acceptable

suivant un critère de proximité géographique pour atteindre également un niveau de représentativité statistique acceptable<sup>23</sup>.

**Tableau 10 : Estimation du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire**

Statut du ménage	Répartition estimée de la population	En insécurité alimentaire sévère	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère et modérée
Déplacés	445 597 <sup>24</sup>	94 467	147 493	241 959
Retournés	143 369 <sup>25</sup>	21 792	52 616	74 409
Hôte	9 038 438	605 575	2 277 686	2 883 262
<b>Total</b>	9 627 404 <sup>26</sup>	721 834	2 477 795	3 199 629

Le tableau ci-dessus donne la répartition de l'estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire à partir des résultats de l'enquête et permet d'observer que l'insécurité alimentaire sévère touche environ 721.834 personnes tandis que l'insécurité alimentaire modérée touche 2.477.795 de personnes. Au total l'insécurité alimentaire toucherait globalement 3.199.629 personnes dans les 16 territoires enquêtés.

## 6.6 Distribution de l'insécurité alimentaire selon les territoires

La province orientale est un vaste territoire avec des modes de vie, une grande biodiversité ainsi que des problématiques différentes d'une zone à l'autre. En dépit du fait que l'insécurité actuelle touche une grande majorité de la province, les problèmes sécuritaires sont beaucoup plus exacerbés au nord avec comme conséquence une grande concentration des populations déplacés dans les districts du haut et du bas Uélé. Ces différences se traduisent par des taux d'insécurité alimentaire variables selon les territoires.

**Les taux d'insécurité alimentaire sévère sont plus élevés** dans les territoires/groupes de territoires suivants : Faradje (26,9%), Dungu (23,7%), Aru (15,4%), Rungu/Wamba/Watsa (15,2%), Djugu (12,2%)

**Les taux d'insécurité alimentaire modérée sont plus élevés** dans les territoires suivants : Faradje (40,4%), Djugu (37,4%), Rungu/Wamba/Watsa (34,8%), Ango/Bondo (34%), Irumu (34%).

**Si l'on considère globalement l'insécurité alimentaire sévère et modérée**, les taux sont plus élevés dans les territoires suivants : Faradje (67,3%), Dungu (52,3%),

<sup>23</sup> Ango/Bondo (n=100), Banbesa/Poko (n=100), Rungu/Wamba/Watsa (n=138).

<sup>24</sup> Source: OCHA juillet 2011, le nombre de déplacés dans les territoires non enquêtés est négligeable. Les estimations ont été donc faites sur le nombre de déplacés de toute la province

<sup>25</sup> Source: OCHA juillet 2011

<sup>26</sup> Statistiques du Gouvernement Provinciale : population estimée dans les 16 territoires enquêtés

Rungu/Wamba/watsa (50%), Djugu (49,6%), Aru (44,8%), Ango et Bondo (42,0%) et Irumu (40,5%). Les taux d'insécurité alimentaire sont en dessous de la moyenne de l'échantillon dans les territoires de Mahagi (32,4%), de Banbesa/Poko (28%), de Niangara (23%) et de Mambasa (11,6%).

Carte 1 : Taux d'insécurité alimentaire suivant les Provinces

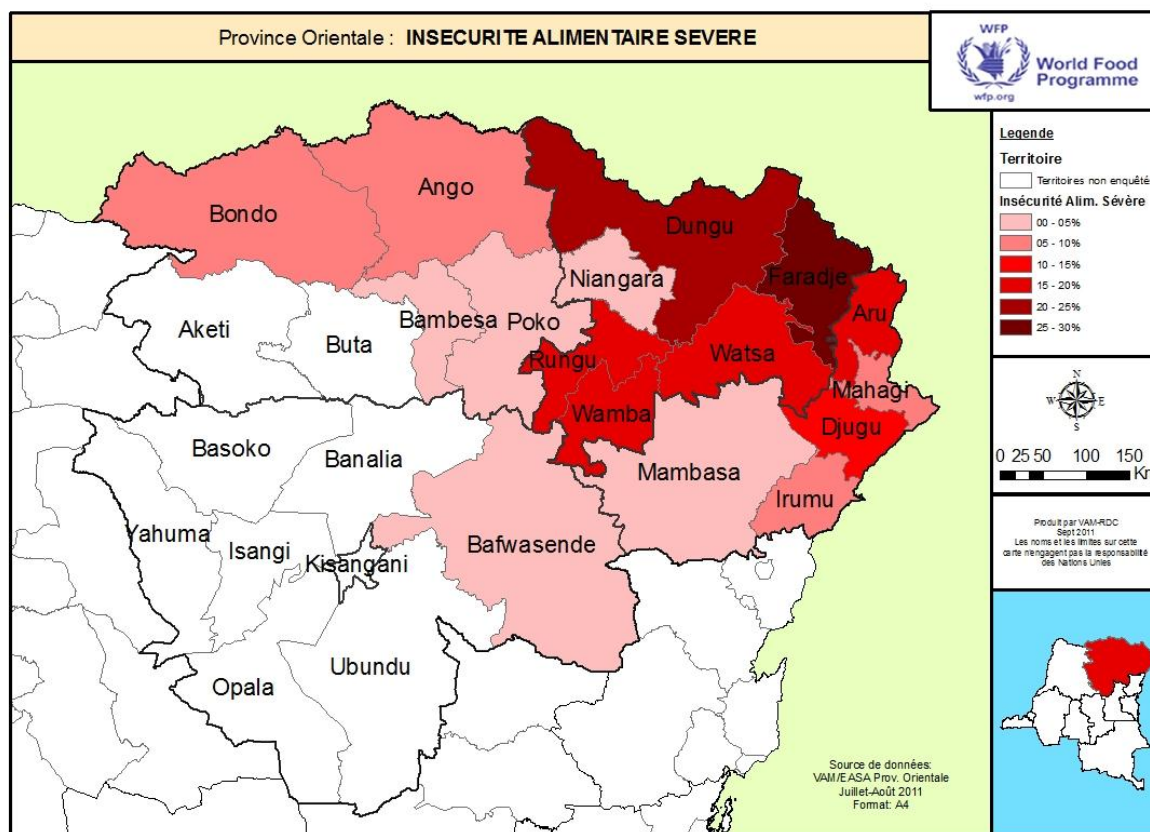
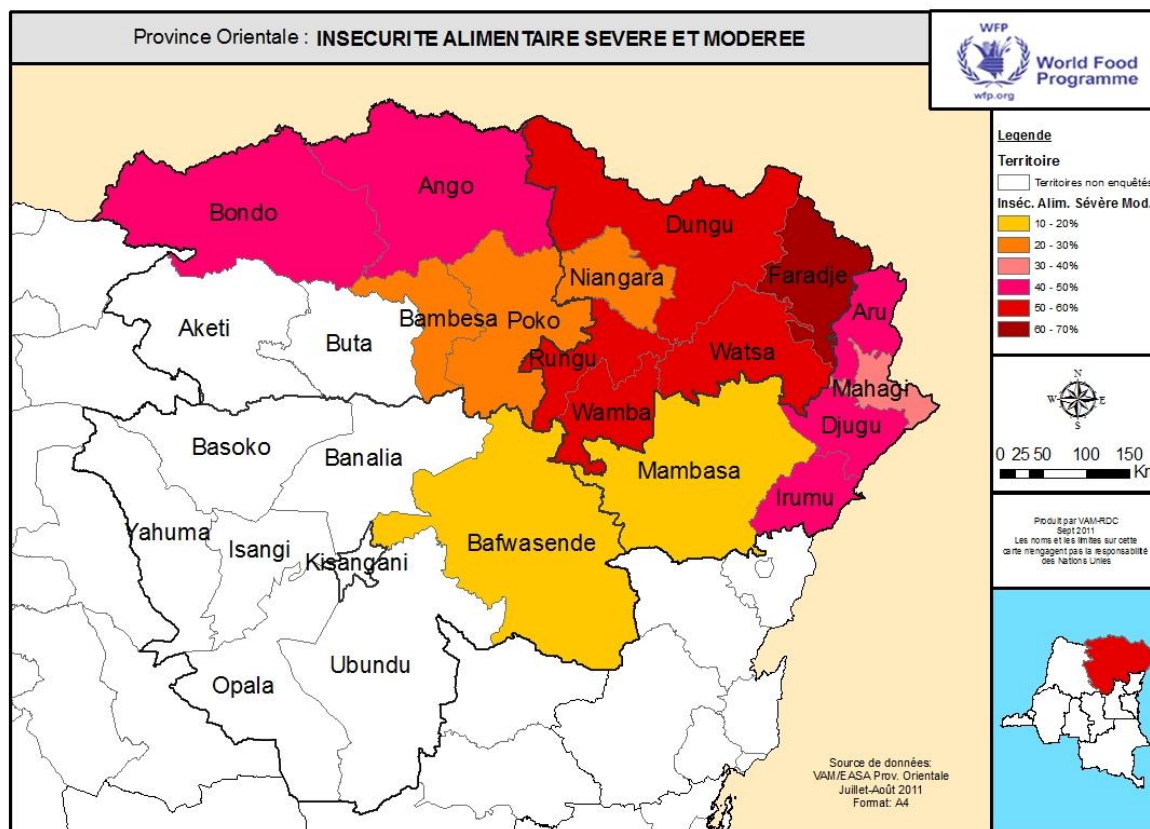


Tableau 11 : Taux d'insécurité alimentaire par territoire

DISTRICT	Territoires	Insécurité alimentaire Sévère [A]	Insécurité alimentaire Modérée [B]	Insécurité alimentaire sévère et modérée [A+B]	En sécurité alimentaire [C]	Total [A+B+C]
BAS UELE	ANGO/BONDO	8,0%	34,0%	42,0%	58,0%	100,0%
	BAMBESA/POKO	5,0%	23,0%	28,0%	72,0%	100,0%
<b>TOTAL BAS UELE</b>		<b>6,5%</b>	<b>28,5%</b>	<b>35,0%</b>	<b>65,0%</b>	<b>100%</b>
HAUT UELE	DUNGU	23,7%	28,6%	52,3%	47,8%	100,0%
	FARADJE	26,9%	40,4%	67,3%	32,7%	100,0%
	NIANGARA	5,0%	18,0%	23,0%	77,0%	100,0%
	RUNGU/WAMBA/WATSA	15,2%	34,8%	50,0%	50,0%	100,0%
	<b>TOTAL HAUT UELE</b>		<b>18,2%</b>	<b>29,6%</b>	<b>47,8%</b>	<b>52,2%</b>
ITURI	ARU	15,4%	29,4%	44,8%	55,2%	100,0%
	DJUGU	12,2%	37,4%	49,6%	50,4%	100,0%
	IRUMU	6,5%	34,0%	40,5%	59,5%	100,0%
	MAHAGI	6,8%	25,6%	32,4%	67,5%	100,0%
	MAMBASA	2,9%	8,7%	11,6%	88,3%	100,0%
<b>TOTAL ITURI</b>		<b>9,1%</b>	<b>30,2%</b>	<b>39,3%</b>	<b>60,7%</b>	<b>100,0%</b>
TSHOPO	BAFWASENDE***	0,0%	14,0%	14,0%	86,0%	100,0%
	<b>TOTAL</b>	<b>11,8%</b>	<b>29,3%</b>	<b>41,1%</b>	<b>58,9%</b>	<b>100,0%</b>

\*\*\* : Résultats à titre indicatif (faible taille de l'échantillon)

Carte 2 : Taux d'insécurité alimentaire sévère et modérée par territoire



## 6.7 Caractéristiques socio démographiques des ménages suivant le statut et le niveau d'insécurité alimentaire

### 6.7.1 Caractéristiques socio démographiques

Le tableau ci-dessous affiche les taux d'insécurité alimentaire suivant différentes caractéristiques des ménages enquêtés. Suivant le sexe du chef de ménage, on note que les taux d'insécurité alimentaires sont équivalents suivant que le ménage soit dirigé par un homme ou une femme. Le taux d'insécurité alimentaire sévère est de 11,2% parmi les ménages dirigés par les hommes et de 13% parmi les ménages dirigés par les femmes. Cette différence n'est pas statistiquement significative. On note en revanche que l'analyse suivant le niveau d'instruction du chef montre que les ménages sans niveau d'instruction sont significativement plus affectés par l'insécurité alimentaire.

Les résultats montrent que l'insécurité alimentaire sévère touche 29% des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction contre 13% pour les ménages qui ont un niveau primaire, 4,3% pour les ménages qui ont un niveau d'éducation secondaire. Loin d'être une relation de cause à effet directe, elle démontre une fois de plus l'importance du capital humain dans l'amélioration des conditions socio économiques d'une manière générale. Le niveau de dotation en capital humain c'est-à-dire l'éducation et le niveau de bien-être. Investir dans l'éducation constitue donc un levier de développement important. Il ne semble pas également exister une relation claire et nette entre la taille

du ménage et l'insécurité alimentaire. La taille moyenne des ménages est de 6 personnes quelque soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage.

**Tableau 12 : Caractéristiques socio démographiques des ménages**

Caractéristiques		Insécurité Alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	En sécurité alimentaire	Total
<b>Sexe du Chef du ménage</b>	Homme	11,2%	29,1%	59,7%	100,0%
	Femme	13,0%	29,8%	57,3%	100,0%
<b>Le Chef du ménage sait-il lire et/ ou écrire dans une langue quelconque ?</b>	Non	14,1%	29,8%	56,1%	100,0%
	Oui	10,5%	29,0%	60,5%	100,0%
<b>Niveau d'instruction atteint par le chef de ménage</b>	Aucune	29,2%	33,3%	37,5%	100,0%
	Primaire	13,1%	32,1%	54,8%	100,0%
	Secondaire	4,3%	24,6%	71,1%	100,0%
	Supérieur	0,0%	4,3%	95,7%	100,0%
<b>Taille du ménage</b>	1-3 personnes	11,7%	31,2%	57,0%	100,0%
	4-7 personnes	12,0%	30,8%	57,2%	100,0%
	8-10 personnes	11,3%	24,5%	64,2%	100,0%
	11 personnes et plus	11,4%	24,8%	63,8%	100,0%

### 6.7.2 Scolarisation des enfants de 6 à 12 ans suivant le niveau d'insécurité alimentaire, le statut et les territoires

L'enquête a collecté des données sur le nombre d'enfants en âge scolaire (6 à 12 ans) et le nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans qui fréquente effectivement l'école au moment de l'enquête. L'exploitation de ces données permet de calculer le pourcentage des enfants de 6 à 12 ans qui sont scolarisés au moment de l'enquête et de cerner en même temps les raisons de l'abandon scolaire. Ces résultats ne peuvent pas être interprétés comme des taux bruts ou nets de scolarisation mais permettent de se faire une idée sur cet indicateur. Le tableau ci-dessous donne les résultats de cette analyse et permet d'observer que d'une manière générale le pourcentage d'enfants qui vont effectivement à l'école au moment de l'enquête est bas : seulement 63% des enfants âgés de 6 à 12 ans vont effectivement à l'école. Ce taux varie suivant le sexe et se situe à 60% pour les filles et à 65% pour les garçons. Ces taux varient également suivant le niveau d'insécurité alimentaire du ménage, le statut et la localisation géographique. Seulement 49% des enfants âgés de 6 à 12 ans sont scolarisés au moment de l'enquête parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère contre 62% pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et 66% pour les enfants en sécurité alimentaire. On note aussi que le pourcentage des enfants scolarisés est faible parmi les ménages déplacés en site : 49,8% seulement (50% pour les filles et 54% pour les garçons). Suivant les territoires, on note que les taux d'enfants scolarisés sont aussi très faibles dans les territoires de MAHAGI

(44%) et de IRUMU (54%). L'examen du pourcentage des enfants scolarisés qui ont abandonné l'école au moins 4 semaines d'affilés au moment de l'enquête révèle aussi qu'il varie suivant les mêmes paramètres. Il est plus élevé parmi les enfants des ménages en insécurité alimentaire, les enfants des ménages retournés et en famille d'accueil. La répartition spatiale montre également que les taux d'abandon sur la période considérée sont plus élevés dans les territoires de MAHAGI, de Ango/Bondo et ARU. Les difficultés d'accès à la nourriture poussent les ménages à retirer les enfants de l'école. Des frais scolaires trop élevés ou encore la maladie constituent les principales raisons évoquées pour expliquer les abandons scolaires. **En conclusion, dans les zones où les pourcentages d'enfants scolarisés sont faibles et les taux d'abandon scolaires sont élevés, les cantines scolaires d'urgence peuvent jouer un rôle de fixation et permettre d'améliorer les taux de scolarisation. En même temps favoriser un meilleur accès par la suppression ou la diminution des frais scolaires est une initiative incitative souhaitable.**

Tableau 13 : Pourcentage d'enfants de 6 à 12 ans scolarisés

	Pourcentage de garçons scolarisés	Pourcentage de filles scolarisées	Pourcentage d'enfants scolarisés (fille+garçon)	% d'enfants qui ont abandonné au moins 4 semaines d'affilé
<b>Niveau d'insécurité alimentaire</b>				
Sévère	55,7	44,3	48,6	25,5
Modérée	66,7	56,2	62,2	22,1
En sécurité alimentaire	66,0	63,9	65,7	7,9
<b>Statut</b>				
Déplacés en famille d'accueil	73,5	57,0	65,5	13,8
Déplacés en sites	53,7	50,1	49,8	12,6
Retourné	66,6	61,4	65,5	17,5
Hôte	65,0	61,2	63,4	12,2
<b>Territoire</b>				
ANGO/BONDO	72,1	66,5	68,8	29,6
ARU	75,1	49,2	63,5	24,7
BAFWASENDE	51,7	52,0	54,3	15,3
BAMBESA/POKO	74,5	68,9	75,3	9,9
DJUGU	64,4	70,2	67,4	10,7
DUNGU	62,2	59,8	60,0	14,5
FARADJE	68,1	63,9	63,1	8,8
IRUMU	58,0	49,7	54,1	10,3
MAHAGI	53,7	30,3	44,3	46,7
MAMBASA	60,6	57,9	59,3	2,4
NIANGARA	72,7	67,1	70,6	2,2
RUNGU/WAMBA/WATSA	76,6	74,5	80,1	2,3
<b>TOTAL</b>	<b>65,2</b>	<b>59,6</b>	<b>62,7</b>	<b>13,5</b>



### **6.7.3 Santé**

L'accès aux soins et services de santé est d'une manière générale très précaire en RDC. En particulier les zones rurales souffrent d'un déficit d'accès aux soins de santé beaucoup plus prononcé en raison de l'enclavement, de la destruction ou du dysfonctionnement des structures sanitaires. Les résultats de l'enquête montrent que parmi 11% des ménages enquêtés, au moins un membre du ménage souffre d'une maladie ou d'un handicap chronique constituant une charge supplémentaire des ménages avec une augmentation des dépenses de santé. Toutes les catégories de ménages sont concernées. Dans 28% des cas, il s'agit du chef de ménage. En particulier les cas de maladie chronique sont plus élevés parmi les ménages déplacés en site (39% des cas de maladie chronique). Ce qui constitue un facteur de risque d'insécurité alimentaire plus important pour ces ménages surtout quand ceux-ci seront de retour dans leur village d'origine. De façon générale, 65% des ménages ont signalé des cas de maladie dans leurs ménages au cours des 12 derniers mois qui précèdent l'enquête. Des cas de maladie sont beaucoup plus fréquents parmi les ménages des populations déplacées en famille d'accueil (72% des ménages), contre 55% pour les ménages déplacés en site, 56% pour les ménages retournés et 69% pour les ménages hôtes.

### **6.7.4 Accès à l'eau potable**

Malgré d'énormes potentialités en eau dont regorge le pays l'accès à l'eau potable reste problématique et particulièrement en milieu rural. L'exploitation des données issues de l'enquête révèle que seulement 40% des ménages ont accès à une source d'eau potable ou améliorée. Ce taux varie dans l'espace. Le taux d'accès à une source d'eau potable ou améliorée est particulièrement faible dans les territoires de ARU et de MAHAGI où la quasi-totalité des ménages enquêtés dépendent de sources d'eau non potable. Ce taux est également faible dans les territoires de ANGO et de BONDO (21% seulement des ménages ont accès à une source d'eau potable ou améliorée), de BAFWASENDE (12%). Suivant le statut, on note que le taux d'accès à l'eau potable ou à une source d'eau améliorée est très faible parmi la population hôte (35%) alors qu'il atteint par exemple 56% des ménages déplacés en site sans doute en raison de l'appui que ces derniers bénéficient de la part des organisations humanitaires.

**Tableau 14 : Sources d'approvisionnement en eau et temps moyen d'accès**

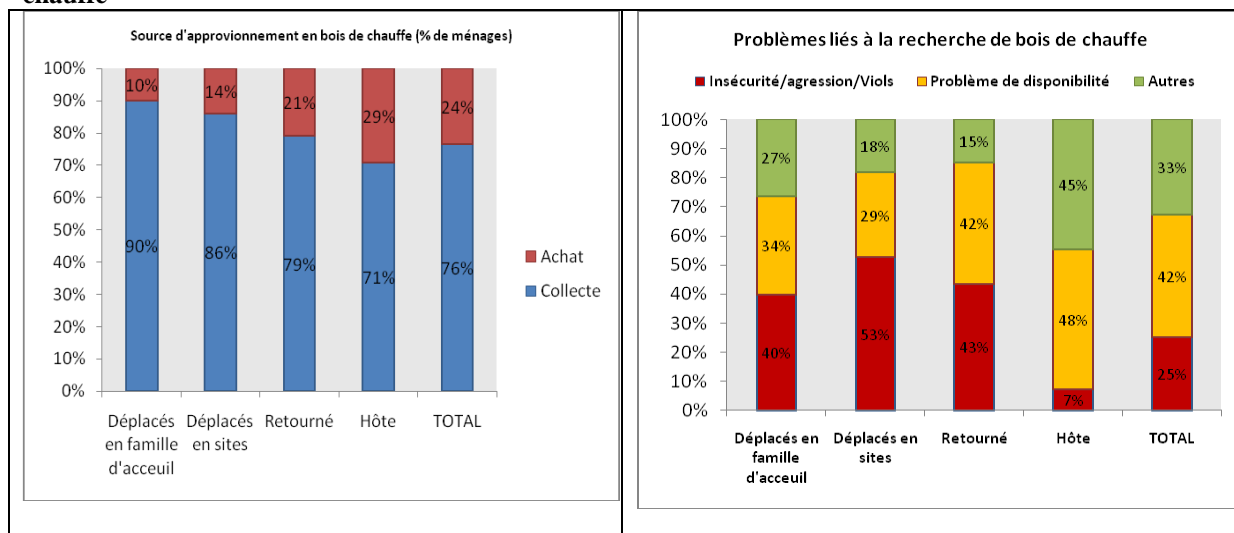
Source d'eau	Source d'eau potable ou améliorée	Source d'eau non potable	Durée moyenne pour aller chercher de l'eau en aller-retour			
			Moins de 15min	Entre 15 et 30min	Entre 30 et 1h	Plus de 1h
Déplacés en famille d'accueil	42,9%	56,7%	14,3%	57,6%	22,7%	5,4%
Déplacés en sites	56,2%	43,8%	23,6%	45,7%	17,8%	13,0%
Retourné	44,1%	55,9%	22,6%	55,3%	17,2%	4,9%
Hôte	35,0%	65,0%	30,8%	46,6%	15,8%	6,8%
ANGO/BONDO	21,0%	79,0%	20,0%	31,0%	31,0%	18,0%
ARU	0,0%	100,0%	39,2%	60,8%	0,0%	0,0%
BAFWASENDE	12,0%	88,0%	62,0%	36,0%	2,0%	0,0%
BAMBESA/POKO	26,0%	74,0%	13,0%	39,0%	30,0%	18,0%
DJUGU	61,8%	38,2%	43,7%	40,3%	14,3%	1,7%
DUNGU	41,2%	58,8%	15,1%	49,4%	22,4%	13,1%
FARADJE	69,2%	30,8%	16,3%	67,3%	15,4%	1,0%
IRUMU	61,9%	38,1%	27,1%	48,8%	17,9%	6,2%
MAHAGI	0,0%	100,0%	19,7%	70,9%	9,4%	0,0%
MAMBASA	58,3%	41,7%	37,9%	43,7%	10,7%	7,8%
NIANGARA	37,4%	62,6%	14,4%	56,8%	24,5%	4,3%
RUNGU/WAMBA/WATSA	33,3%	66,7%	20,3%	46,4%	19,6%	13,8%
<b>TOTAL</b>	<b>40,2%</b>	<b>59,8%</b>	<b>26,4%</b>	<b>49,5%</b>	<b>17,1%</b>	<b>7,0%</b>

Le tableau ci-dessus montre également la répartition des ménages suivant la durée moyenne d'accès à une source d'eau en aller retour et montre que globalement environ un ménage sur deux mettent entre 15 et 30 minutes pour avoir accès à la source d'eau. 17% mettent entre 30 et 1 h pour avoir accès à une source d'eau tandis que 7% mettent plus d'une heure. La non proximité des sources d'eau contraint les ménages à parcourir de longues distances à la recherche d'eau les exposant à la fois aux risques d'agression et réduisant le temps consacré aux activités productives. Les résultats montrent que la tâche de recherche d'eau incombe majoritairement aux femmes (dans 59% des ménages ce sont les femmes adultes et les jeunes filles qui partent rechercher l'eau). Pour les déplacés en site, dans 66% des ménages ce sont les femmes et les jeunes filles qui vont à la recherche de l'eau. Les principales contraintes liées à la recherche d'eau évoquées par les ménages sont la disponibilité (55% des ménages) et les problèmes d'insécurité : vols, viols et agression (12,8% des ménages).

## 6.7.5 Sources d’approvisionnement en bois de chauffe

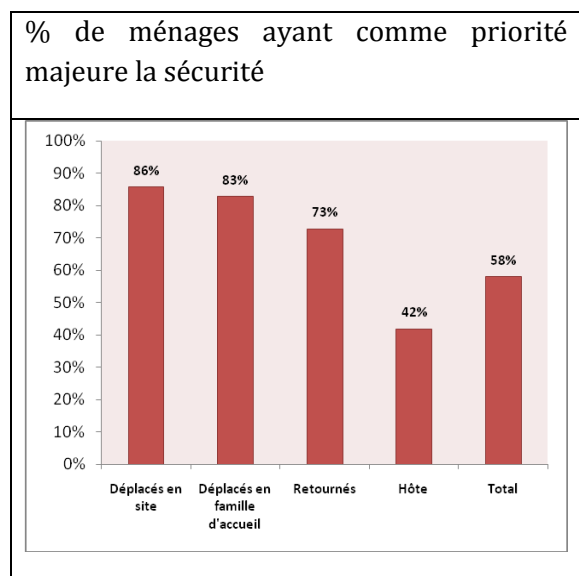
La majorité des ménages collectent les bois de chauffe pour leur usage. Plus de 2 ménages sur 3 collectent eux-mêmes les bois de chauffe tandis que 24% des ménages en achète.

**Graphique 5 : Sources d’approvisionnement en bois de chauffe et problèmes liés à la recherche de bois de chauffe**



Suivant le statut du ménage, on note que 90% des ménages déplacés en famille d’accueil collectent les bois de chauffe contre 86% pour les ménages déplacés en site, 79% pour les ménages retournés et 71% pour les ménages des populations hôtes. L’éloignement des sources d’approvisionnement en bois expose les femmes à des agressions, viols et violence de tout genre. Plus d’un ménage sur deux (54%) mettent entre une heure et deux heures pour aller chercher des bois de chauffe en aller et retour. Plus d’un ménage sur deux (53%) des populations déplacées ont reporté les problèmes d’insécurité, de viols et d’agression comme risque majeur lié à la recherche du bois de chauffe. Cette proportion est de 43% parmi les populations retournées et de 40% parmi les populations déplacées en famille d’accueil. Seulement 7% des ménages des populations hôte ont soulevé le problème d’insécurité, d’agression et de viols comme contrainte majeure liée à la recherche de bois de chauffe. Cette configuration des résultats montre la grande vulnérabilité dont fait face les populations déplacées.

## 6.7.6 Protection



L'un des défis majeurs à relever dans cette partie de la RDC reste sans doute l'amélioration de la sécurité et la protection des couches sociales les plus vulnérables. Il a été demandé aux ménages lors de l'enquête d'indiquer leur priorité dans les trois prochains mois et il en ressort que globalement 58% des ménages ont soulevé la sécurité comme étant l'une des priorités les plus importantes du moment. Si l'on analyse les réponses fournies suivant le statut des ménages, on note que cette proportion atteint 86% pour les ménages des populations en site et 83% pour les ménages des populations déplacées en famille d'accueil. Ces deux groupes de ménages étant les plus exposés aux problèmes d'insécurité et de

protection. Viennent ensuite les ménages des populations retournées où la proportion de ménages qui placent les problèmes sécuritaires comme l'une de leur préoccupation la plus importante dans les trois prochains mois atteint près de 2 ménages sur 3 (73%) contre 42% pour les ménages des populations hôte. Les ménages ont également rapporté que l'insécurité, le viol et les agressions constituent des handicaps majeurs auxquels ils font face dans leur vie quotidienne notamment à la recherche de l'eau ou du bois. Ces activités sont généralement réservées aux femmes adultes et les jeunes filles et la non proximité des sources d'eau et la rareté des bois les amènent à aller de plus en plus loin pour les rechercher augmentant ainsi les risques d'agression.

## 6.7.7 Insécurité alimentaire selon le statut

Si l'on examine également les résultats suivant le statut du ménage, la distribution montre que le niveau d'insécurité alimentaire est étroitement lié au statut du ménage (déplacé en famille d'accueil, déplacé en site ou hôte)<sup>27</sup>.

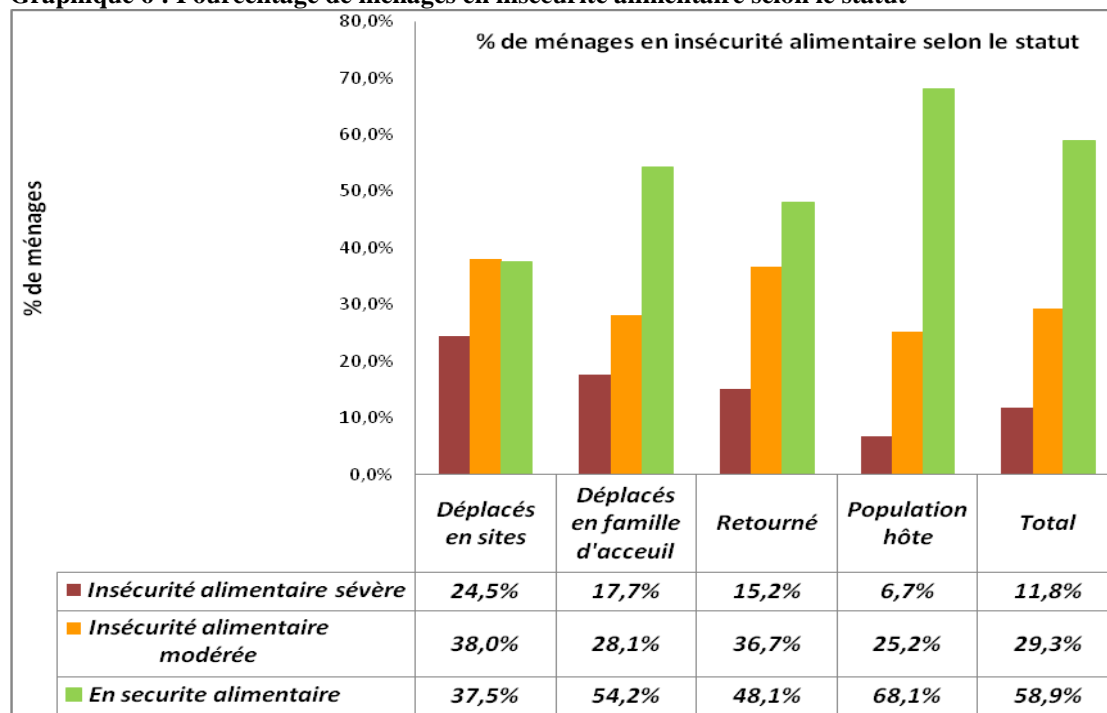
Le graphique ci-dessus donne la distribution de l'insécurité alimentaire selon le statut du ménage et appelle à plusieurs commentaires. Tout d'abord on note que l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) affecte toutes les catégories de population de la province : déplacés en site (62,5%), déplacés en famille d'accueil (45,8%), retournés (51,9%), population hôte (31,9%). Ensuite, s'agissant de la sévérité de la situation, on note comme mentionné dans plusieurs rapports d'analyse que les taux d'insécurité alimentaire sévère sont nettement plus élevés<sup>28</sup> parmi les populations déplacées et

<sup>27</sup> Déplacés en famille d'accueil (n=203), Déplacés en site (n=208), Retournés (n=349), La population hôte inclut également la population résidente qui n'abrite pas de déplacés (n=1008)

<sup>28</sup> Test statistique (Chi<sup>2</sup>) significatif (déplacés en famille d'accueil et en sites regroupés), p=0.000

retournées que parmi les populations hôtes (c'est-à-dire non affectées par des mouvements de population). La prévalence de l'insécurité alimentaire sévère est de 24,5% parmi les déplacés en site, de 17,7% parmi les déplacés en famille d'accueil contre 15,2% parmi les retournés et 6,7% parmi les populations hôtes.

**Graphique 6 : Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire selon le statut**



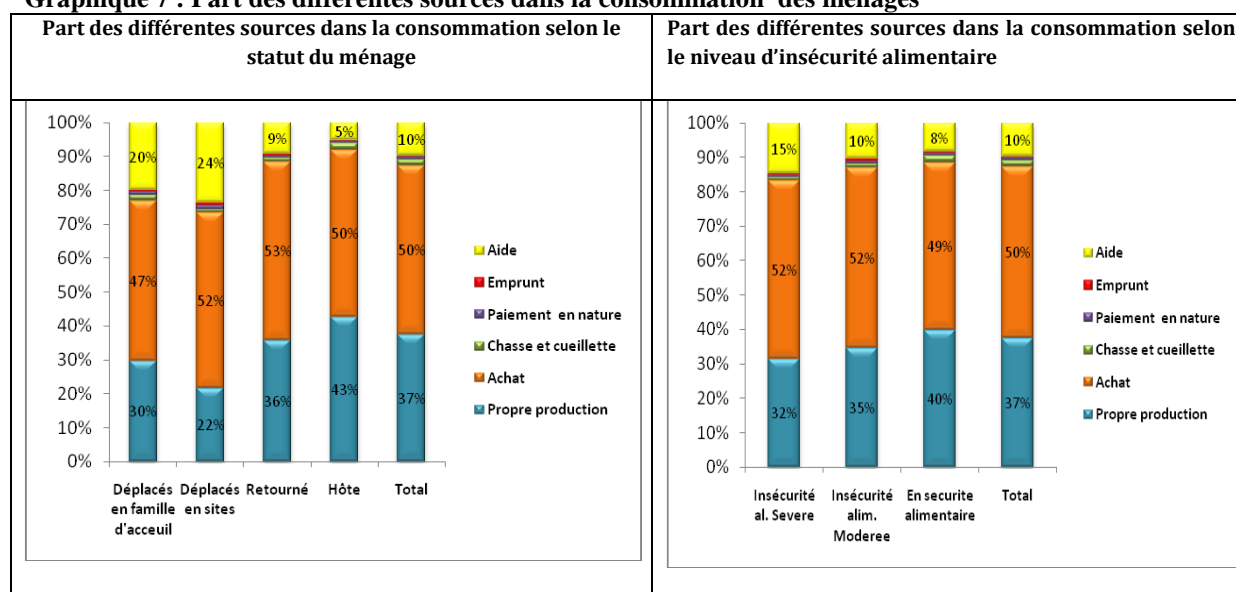
Outre les problèmes d'accès à la terre soulevés par plusieurs études notamment parmi les populations déplacées et réfugiées, on a noté que d'une manière générale, les potentialités agricoles ne sont pas exploitées à leur niveau optimal. Les résultats de l'enquête montrent que seulement 60% des superficies cultivables disponibles sont effectivement mises en valeur.

Si l'on examine les résultats suivant le niveau d'insécurité alimentaire des ménages, on note que la taille des superficies cultivées par les ménages agricoles en insécurité alimentaire est de 9 à 4 fois plus petite que celle cultivée par les ménages en sécurité alimentaire. Etant donné que les données collectées sur la taille des ménages sont uniquement basées sur les déclarations des ménages sans qu'il ne soit possible de procéder à des vérifications sur le terrain avec des mesures réelles, les comparaisons suivantes sont faites à titre relatif : la taille des superficies cultivées par les ménages en insécurité alimentaire sévère est en moyenne deux fois plus petite que celle des ménages en insécurité alimentaire modérée et 9 fois plus petite que celle des ménages en sécurité alimentaire. L'activité agricole est essentiellement réduite à la subsistance et la productivité est très faible. Les résultats montrent que la durée de couverture des besoins alimentaires des ménages par leur production propre est de seulement 3 mois

pour les ménages en insécurité alimentaire et de 4 mois pour les ménages en sécurité alimentaires.

Les mêmes tendances sont observées en ce qui concerne le statut du ménage, la durée moyenne de couverture des besoins alimentaires par leur propre production est de 3 mois seulement pour les ménages déplacés et de 4 mois pour les populations hôtes. Environ 70% des ménages des populations hôte ont déclaré avoir cultivé cette année contre 60,1% pour les populations retournée, 37,5% pour les populations déplacées en site et 52,3% pour les ménages déplacés en famille d'accueil.

**Graphique 7 : Part des différentes sources dans la consommation des ménages**



La capacité d'autosuffisance des ménages est très faible et l'analyse de la consommation suivant différentes sources montre que la production propre ne représente qu'environ 37% de la consommation des ménages tandis que l'essentiel (50%) de la consommation provient des marchés (achat). L'aide alimentaire ne représente qu'environ 10% de la consommation des ménages. On note toutefois des différences importantes suivant le statut du ménage. Pour les ménages déplacés en famille d'accueil, la production propre représente 30% de la consommation, l'achat sur les marchés 47% et l'aide alimentaire représente 20%. S'agissant des déplacés en site, les données montrent que seulement 22% de la consommation des ménages est assurée par la production propre, 52% par les marchés et l'aide alimentaire représente une part significative de 24%. Pour les ménages des populations retournées, la propre production représente 36% de leur consommation, l'achat sur les marchés 53% et l'aide alimentaire 9%. Quant aux ménages des populations hôte, la propre production représente 43% de leur consommation tandis que les achats en représentent 50%. La part de l'aide est par contre marginale et ne représente que 5%. Les mêmes différences existent selon le niveau d'insécurité alimentaire du ménage. Les ménages en sécurité alimentaire étant relativement plus autosuffisants (la propre production représente 40% de la

consommation) que les ménages en insécurité alimentaire (elle ne représente que 32% à 35% de leur consommation). Quoiqu'il en soit une telle configuration des résultats montre qu'une majorité des ménages dépendent plutôt du marché pour leur alimentation et qu'à ce titre la question du fonctionnement des marchés, la hausse des prix ainsi que le pouvoir d'achat des ménages est centrale dans la sécurité alimentaire des ménages de cette province. Le régime alimentaire est très pauvre et essentiellement basé sur la consommation de céréales et de tubercules (avec une moyenne de 5 jours sur 7), de légumineuses (5 jours sur 7) et de feuilles et légumes (5 jours sur 7). Les autres catégories d'aliments telles que les protéines animales le lait et les produits laitiers ainsi que les fruits sont rarement consommés.

### ***6.8 Moyens de subsistance et insécurité alimentaire***

L'examen des résultats selon les principales sources de revenu des ménages enquêtés montre comme on s'y attend la prédominance de l'agriculture vivrière comme principale moyen de subsistance. Globalement 62% des ménages dépendent principalement de l'agriculture ou de l'élevage et l'agriculture vivrière concerne à elle seule 54,2% des ménages contre 4% pour l'agriculture de rente et approximativement la même proportion pour l'élevage. Malgré son importance sa contribution à la sécurité alimentaire des ménages reste paradoxalement marginale, les revenus agricoles sont très faibles. D'une manière, générale, les ménages ont en moyenne deux sources de revenu. On note toutefois que les ménages déplacés en site et les ménages en insécurité alimentaire sévère ne disposent que d'une seule source de revenu. Si l'on analyse la structure des revenus en termes de contribution des différentes sources de revenu, elle montre que bien qu'une majorité des ménages dépendent de l'agriculture vivrière (54%), elle ne contribue qu'à hauteur de 43% du revenu moyen des ménages de la région. En d'autres termes, ces résultats montrent que les revenus générés par cette activité sont généralement très faibles. Il en est de même pour l'élevage (principale source de revenu pour 4% des ménages mais ne contribue qu'à hauteur de 3% du revenu global) et l'agriculture de rente (principale source de revenu pour 4% des ménages mais ne contribue qu'à hauteur de 2% du revenu global). En revanche, le commerce qui n'occupe que 3% de ménages contribue à hauteur de 14% du revenu global tandis que les ménages salariés (3% des ménages) contribuent à hauteur de 7% du revenu global. Les activités de pêche semblent également générer des revenus plus substantiels que le secteur vivrier agricole puisque sa contribution au revenu global est de 5% alors que seulement 3% des ménages y dépendent. Cette analyse montre la faible productivité et le faible niveau de revenu qui caractérise le secteur agricole de façon générale. La lecture de ces résultats suivant le statut des ménages révèle également que globalement les activités développées par les ménages déplacés ou retournés sont similaires à celles exercées par les ménages des populations hôtes. Le tableau ci-dessous donne également les raisons pour lesquelles les ménages n'ont pas cultivé cette année et montre que l'accès à la terre un problème majeur notamment chez les populations déplacées en site. L'insécurité constitue également pour les ménages des populations

déplacées et retournées un handicap important pour le développement d'activités agricoles.

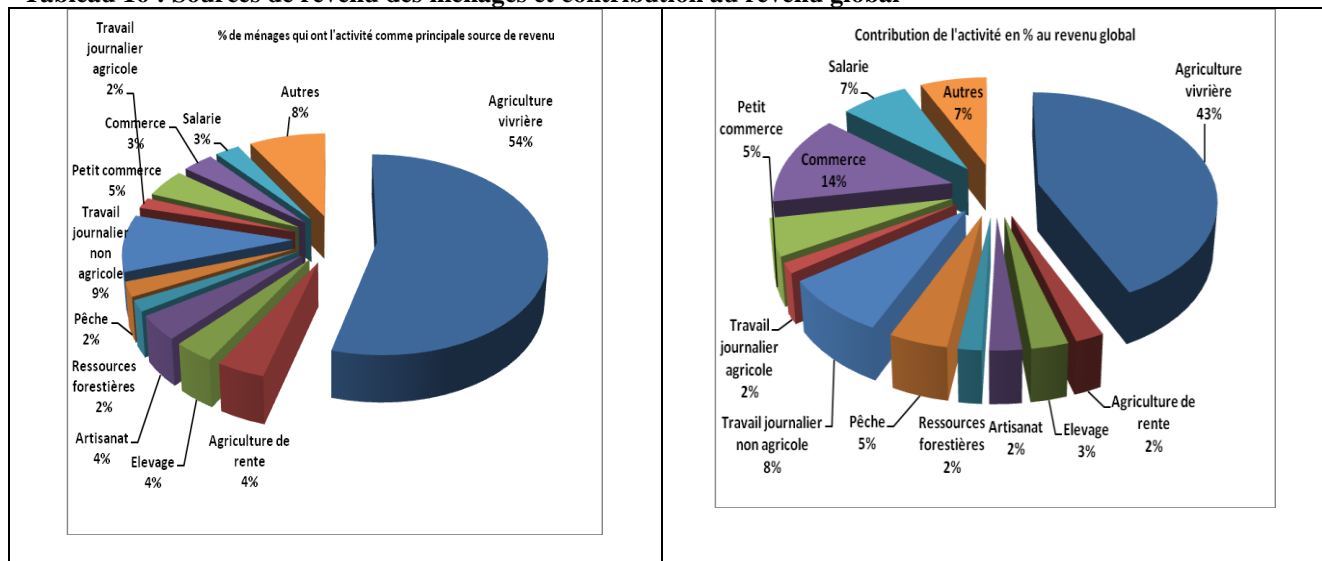
**Tableau 15 : Pratique et contraintes liées aux activités agricoles**

	% de ménages qui n'ont pas cultivé	% de ménages qui n'ont pas cultivé par manque de terre	% de ménages qui n'ont pas cultivé par manque de semence	% de ménages qui n'ont pas cultivé pour des raisons d'insécurité
<b>Déplacés en famille d'accueil</b>	23,2%	22,1%	7,0%	25,6%
<b>Déplacés en site</b>	23,1%	40,6%	4,7%	23,4%
<b>Retournés</b>	23,7%	26,4%	16,0%	26,4%
<b>Hôte</b>	4,3%	23,9%	24,8%	5,8%
<b>Total</b>	14,7%	28,0%	15,6%	17,3%

*En conclusion, bien que les activités agricoles constituent la principale source de revenu pour une majorité des ménages, les revenus générés sont trop faibles et trop volatiles pour couvrir de manière adéquate leurs besoins. Les faibles niveaux de revenu limitent l'accès des ménages non seulement à la nourriture mais les prive d'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation.*



**Tableau 16 : Sources de revenu des ménages et contribution au revenu global**



**Tableau 17 : Principales sources de revenu des ménages : % de ménages qui dépendent de l'activité et sa contribution au revenu global**

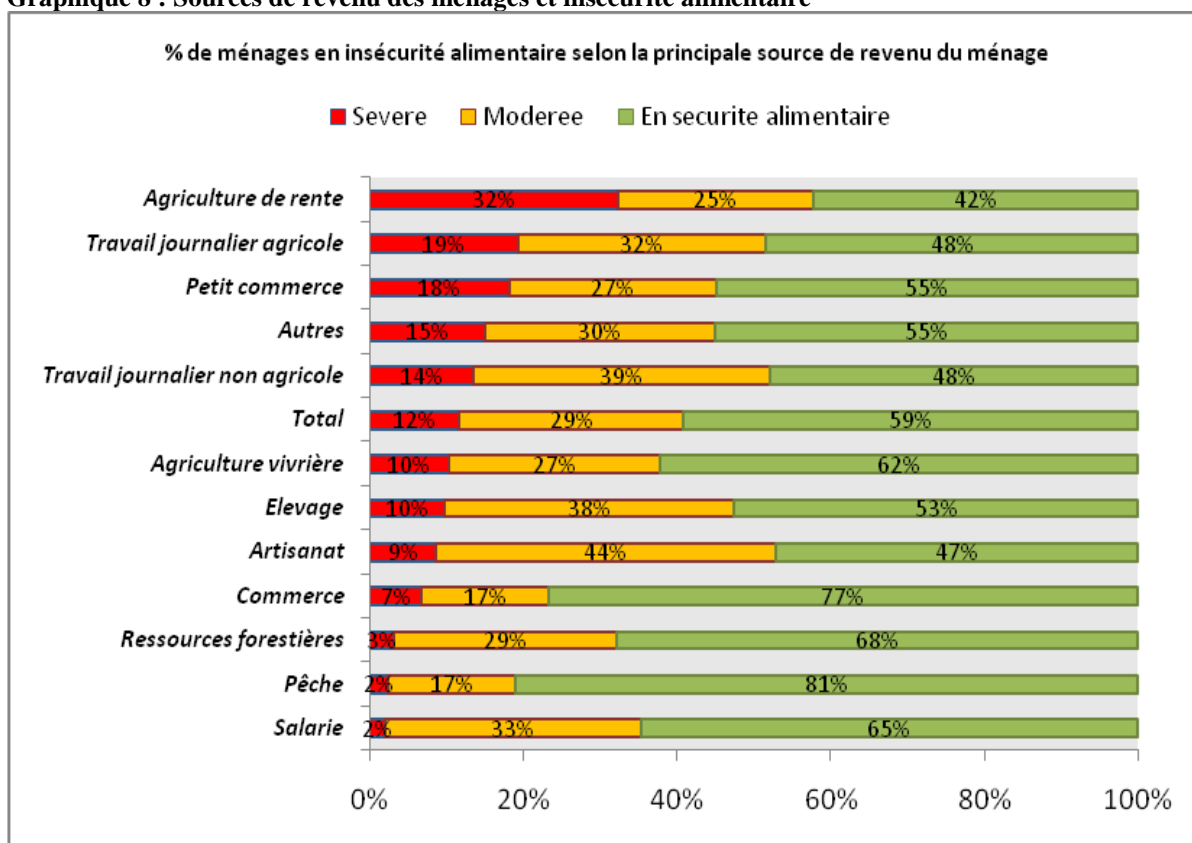
Principales sources de revenu	Déplacés en famille d'accueil		Déplacés en site		Retourné		Hôte		Total	
	% de ménages qui dépendent de l'activité	Contribution en%*	% de ménages qui dépendent de l'activité	Contribution en%	% de ménages qui dépendent de l'activité	Contribution en%	% de ménages qui dépendent de l'activité	Contribution en%	% de ménages qui dépendent de l'activité	Contribution en%
Agriculture vivrière	38%	56%	43%	30%	49%	56%	62%	43%	54%	43%
Agriculture de rente	5%	1%	11%	1%	4%	1%	2%	2%	4%	2%
Elevage	1%	7%	7%	8%	8%	7%	2%	3%	3%	3%
Artisanat	6%	3%	6%	17%	4%	3%	3%	2%	4%	2%
Ressources forestières	2%	1%	3%	3%	2%	1%	2%	2%	2%	2%
Pêche	4%	3%	3%	1%	2%	3%	2%	5%	2%	5%
Travail journalier non agricole	10%	5%	7%	6%	7%	5%	10%	8%	9%	8%
Travail journalier agricole	7%	3%	3%	3%	2%	3%	0%	0%	2%	2%
Petit commerce	5%	4%	1%	3%	6%	4%	5%	5%	5%	5%
Commerce	2%	6%	2%	2%	3%	6%	4%	14%	3%	14%
Salarié	3%	3%	3%	16%	2%	3%	3%	7%	3%	7%
Autres	19%	8%	10%	10%	12%	8%	5%	9%	8%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* il s'agit de la contribution au revenu global du ménage

La décomposition des résultats suivant les principaux moyens de subsistance montre que les catégories de ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère sont les suivants : les ménages dépendant de l'agriculture de rente (il s'agit plutôt des cultures vivrières destinées en priorité à la vente pour se procurer de l'argent liquide), les ouvriers agricoles et non agricoles, les ménages dépendant de petit commerce.

Ces résultats montrent que les ménages dont les principaux moyens de subsistance sont l'agriculture ou dont les revenus sont faibles et inconsistants sont plus exposés à l'insécurité alimentaire. En ce qui concerne l'agriculture de rente (dans ce cas particulier, l'agriculture de rente désigne les cultures d'arachide et de produits vivriers uniquement destinés à la vente ; la désorganisation des filières ainsi que le manque d'infrastructures routière, les tracasseries limitent la commercialisation avec comme conséquence des prix au producteur très faibles.

**Graphique 8 : Sources de revenu des ménages et insécurité alimentaire**



## 6.9 Principaux chocs ayant affecté les ménages au cours des 12 derniers mois

Les chocs affectent la capacité de résilience des ménages et affaiblissent leur capacité à faire face aux futurs chocs. Il a été demandé aux ménages de mentionner les chocs auxquels ils ont été confrontés au cours des 12 derniers et qui ont eu des impacts négatifs sur leur accès à la nourriture. Les résultats ci-dessous donnent les résultats selon le statut des ménages et révèlent que globalement sur l'ensemble des ménages,

trois chocs majeurs ont affecté la sécurité alimentaire des ménages au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête : le décès d'un membre de la famille (ce choc a affecté 30,9% des ménages), la maladie ou l'accident d'un membre actif du ménage (30,2% des ménages) ainsi que les problèmes d'insécurité (20,9% des ménages). Si l'on analyse les données selon le statut du ménage on note que ces trois chocs ont affecté toutes les catégories de ménages mais on note selon le cas que l'ampleur est différente. Les problèmes sécuritaires par exemple constituent le choc le plus important qui a affecté les ménages déplacés en famille d'accueil, en site et retournés tandis que ce sont les chocs liés à une maladie ou à l'accident d'un membre de la famille qui constitue le choc le plus important qui a affecté la sécurité alimentaire des populations hôtes. Suivant le niveau d'insécurité alimentaire des ménages, on note également que l'insécurité a été le choc le plus important qui a affecté les ménages en insécurité alimentaire sévère (36,5% des ménages) contre 23,5% pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et 16,3% pour les ménages en sécurité alimentaire. Les autres chocs mentionnés par les ménages concernent le déficit pluviométrique (surtout par les populations hôtes), le vol des biens, la maladie de cultures la hausse des prix et la baisse des revenus agricoles.

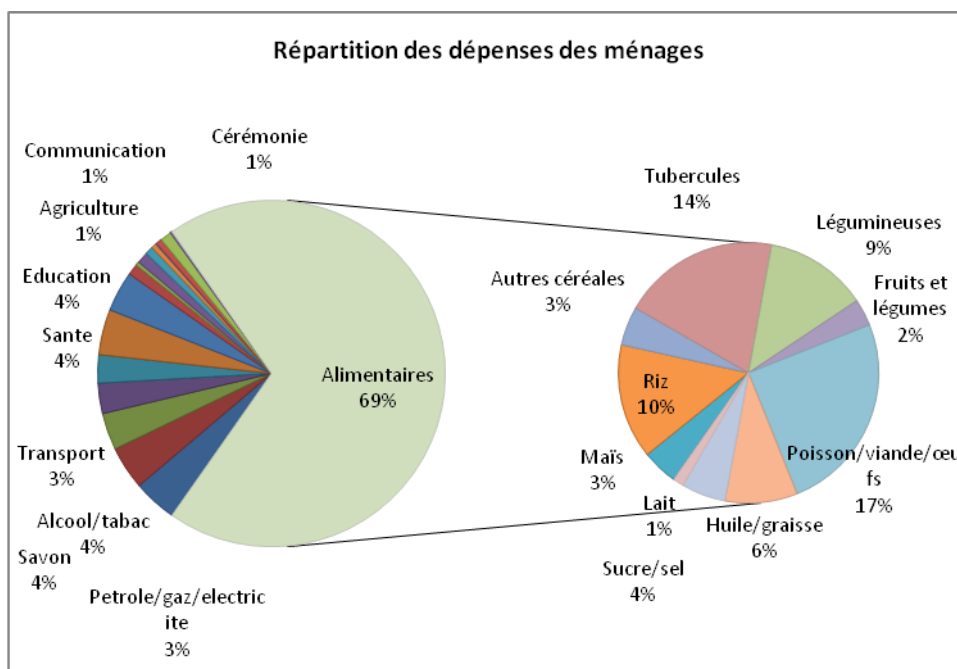
**Tableau 18 : Principaux chocs ayant affecté les ménages au cours des 12 derniers mois (% des ménages)**

Chocs	Déplacés en famille d'accueil	Déplacés en site	Retournés	Population hôte	Total
Décès d'un membre	39,9	36,5	25,8	29,8	30,9
Maladie/accident	29,1	22,1	28,7	32,6	30,2
Insécurité	46,3	41,8	34,7	6,6	20,9
Déficit pluviométrique	10,8	7,7	12,6	18,8	15,3
Vols de biens/animaux	8,4	24,5	20,6	10,1	13,7
Maladie des plantes	6,9	6,2	11,2	15,1	12,3
Invasion d'insectes	4,9	4,3	5,7	17,1	11,9
Hausse des prix	12,3	9,1	18,3	8,9	11,2
Baisse de revenus agricoles	10,3	5,8	18,3	9,4	10,9
Hausse des prix des intrants	8,4	17,8	15,2	7,7	10,5
Conflit	15,8	9,6	6,9	3,5	6,3
Perte d'emploi/chômage	7,9	6,7	6	5,4	5,9
Maladie des animaux	0,5	3,8	8	6,4	5,8
Hausse des prix du carburant	4,4	4,8	4,6	3,3	3,8
Dégât des animaux	3	4,3	3,7	2,4	2,9
Incendie/feux de brousse	1,5	1,9	0,9	1,4	1,4
Inondations	1	1	0,3	1,2	1
Transport	0	1	0,3	0,7	0,6
Invasion des végétaux aquatiques	0	0	0,3	0,2	0,2

## 6.10 Dépenses des ménages

D'une manière générale, les dépenses des ménages sont très faibles. Globalement, l'analyse des données montre que les ménages dépensent en moyenne 0,5 \$ US par jour et par personne y compris les dépenses alimentaires que non alimentaires. On note cependant que le niveau des dépenses varie avec le statut du ménage. La dépense moyenne par ménage est de 0,4 \$ US par jour et par personnes pour les ménages déplacés en famille, de 0,3 \$ US par jour et par personne pour les ménages déplacés en site contre 0,4 \$ US par jour et par personne pour les ménages retournés et 0,6 \$ US par jour et par personne pour les ménages des populations hôtes.

L'analyse de la structure des dépenses révèle également qu'elle est dominée par les dépenses alimentaires qui représentent en moyenne 69% des dépenses totales des ménages laissant très peu de place pour faire face aux autres catégories de dépenses telles que la santé et l'éducation. Suivant le statut du ménage, on note également que la proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses globales des ménages est de 74% pour les ménages déplacés en famille d'accueil, contre 65% pour les ménages déplacés en site et 66% pour les ménages des populations hôte. Les dépenses alimentaires elles mêmes sont dominées par les dépenses en tubercules (14% des dépenses alimentaires), le poisson, la viande et l'œuf (17% des dépenses alimentaires) et les dépenses en riz représentent 10% des dépenses alimentaires. Cette structure des dépenses est typique d'une population très pauvre dont l'essentiel des ressources est affecté aux dépenses de subsistance.



### **6.11 Les causes de l'insécurité alimentaire<sup>29</sup>**

Malgré d'importantes potentialités dans les domaines agricoles, de l'élevage, de la pêche, d'exploitation forestière et minière, l'insécurité alimentaire est persistante dans la province orientale pour des raisons à la fois structurelles que conjoncturelles :

**Les causes structurelles :** Le déficit en infrastructures socio économiques exacerbé ces dernières années par les conflits politico militaires ont contribué au déclin de la production et limité le développement d'activités porteuses de croissance, de revenu et d'emplois. Le manque d'encadrement et la pression démographique élevée dans certaines parties de la province (notamment dans l'Ituri) ont contribué au morcellement continu des superficies cultivées et les fortes polarisations ethniques ne favorisent pas l'expansion sur des espaces pourtant disponibles et non exploités. Les outils de production restent rudimentaires et beaucoup d'exploitants manquent d'intrants (semences, engrais, pesticides, matériel de pêche, parc de vaccination...), d'accès aux crédits. Environ 70% des ménages agricoles ont soulevé le manque d'accès aux semences comme l'une des principales contraintes à l'agriculture. Dans certaines parties de la province, les productions vivrières ont été abandonnées au détriment de la culture de tabac ainsi que des conflits fonciers récurrents. Les autres contraintes mentionnées sont le manque de matériel agricole (65%), le manque de terre (41%) et l'insécurité 39%. Les mêmes contraintes affectent l'agriculture notamment les difficultés pour reconstituer le cheptel décimé par les différents conflits (88,3% des ménages), les vols d'animaux (47% des ménages) ou encore l'insécurité (36,1%). L'investissement dans les secteurs sociaux a été également relativement très faible au cours de ces dernières années avec comme conséquence un taux d'analphabétisme élevé en particulier chez les femmes, un faible accès aux services de santé et à l'eau potable. Les résultats de l'enquête montrent que 40% seulement des ménages enquêtés ont accès à une source d'eau potable. La paupérisation continue de la population contribue à l'aggravation des problèmes alimentaire et nutritionnelle.

**Les causes conjoncturelles aggravantes :** A l'évidence, l'insécurité généralisée et persistante depuis plusieurs années ont largement contribué à la désorganisation des filières, privé l'accès de plusieurs ménages à leurs champs et provoqué d'importants mouvements de population. Les mouvements de population ont occasionné une diminution importante de la production agricole et affaibli les moyens de subsistance surtout basés sur l'agriculture et l'élevage. Il en résulte une forte dépendance d'une partie de la population à l'assistance alimentaire. Les capacités d'autosuffisance sont généralement faibles et la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires ainsi que la forte volatilité qui les caractérise réduit leur capacité d'accès à la nourriture. Les

---

<sup>29</sup> Les causes détaillées de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par territoire sont détaillées en annexe du document

prix nominaux des principales denrées alimentaires de bases ont enregistré des hausses importantes aussi bien par rapport à 2010 que par rapport à la moyenne des trois dernières années sur les marchés de Kisangani et de Bunia. La farine de manioc a enregistré des hausses allant de 27% par rapport à la même période de 2010 et de 29% à 35% par rapport à la même période des trois dernières années (juillet). Les mêmes hausses sont enregistrées pour les céréales. Par exemple sur le marché de Bunia, le prix nominal du kg de riz importé a augmenté de 54% en juillet 2011 par rapport à juillet 2010 et de 50% par rapport à la moyenne de la même période des trois dernières années.

## **7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les résultats de l'enquête ont permis d'identifier les territoires les plus affectés par l'insécurité alimentaire ainsi que les principales causes et les catégories de population les plus affectées. La complexité de la situation alimentaire dans la province exige une réponse multisectorielle et multiforme adaptée aux besoins des différentes catégories de ménages. Les réponses à apporter aux problèmes d'insécurité alimentaire peuvent s'articuler sur les interventions de court, et de moyen et long terme.

### **Recommandations d'ordre général**

Il est clair que l'insécurité généralisée et persistante dans la province constitue un handicap majeur pour le développement socio économique. Elle a contribué à la dégradation notée de la situation alimentaire et nutritionnelle et fragilise davantage la capacité d'autosuffisance des ménages. Améliorer les conditions sécuritaires doit constituer une grande priorité pour le gouvernement avec l'appui de ses partenaires. Elle permettra de favoriser le retour des déplacés dans leurs villages d'origine. Assurer une meilleure protection de ces populations pour éviter les abus quotidiens qu'elles subissent de la part de la LRA et des différents groupes armés.

### **Recommandation pour les populations déplacées :**

Les résultats de l'enquête montrent que cette catégorie de la population reste la plus affectée par l'insécurité alimentaire et de ce fait l'assistance alimentaire d'urgence sous différentes formes reste pertinente et justifiée. Les capacités d'autosuffisance des ménages sont faibles et seulement 20 à 30% de leur consommation est assurée par leur production propre pendant la période qui suit immédiatement les récoltes et sur une période qui n'excède pas trois mois après les récoltes. D'importantes contraintes pèsent sur les moyens de subsistance des ménages notamment l'accès à la terre particulièrement difficile dans les zones à forte densité, le manque de semences et d'outils agricoles et la faible productivité agricole qui en résulte, des difficultés de reconstitution du cheptel et l'insécurité. Bien qu'une grande partie de cette population soit en insécurité alimentaire (50 à 70%), il apparaît que certains ménages sont moins

vulnérables que d'autres et de ce fait l'assistance alimentaire sous forme de distribution gratuite devrait cibler seulement les plus vulnérables tout en faisant bénéficier les autres catégories de ménages d'autres formes d'assistance (food for work, food for asset, cash for work, appui en semences, activités génératrices de revenu, l'accès au crédit...). L'assistance alimentaire doit être articulée avec des programmes de réhabilitation et de développement afin de renforcer les moyens de subsistance et d'accroître progressivement l'autosuffisance.

## **Recommandations pour les populations retournées**

Les populations retournées restent vulnérables en raison du manque d'infrastructures dans les villages de retour, des difficultés à restaurer les moyens de subsistance détruits et l'insécurité quasi généralisée qui règne. A cet égard, doter ces villages d'infrastructures sociales (écoles, cantines scolaire, centre de santé, eau, routes ou pistes rurales) ainsi que l'amélioration de la sécurité constitue une priorité majeure. Ces conditions favoriseront non seulement l'amélioration des conditions de vie de ces populations mais constituent également des éléments incitatifs pour le retour des autres déplacés. Les données actuelles montrent que 15,2% de cette population est affectée par l'insécurité alimentaire sévère et 36,7% par l'insécurité alimentaire modérée mais 48,1% est considérée comme jouissant d'une relative sécurité alimentaire. Si l'assistance alimentaire sous forme de distribution gratuite reste justifiée, elle doit prioritairement cibler les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée mais sur une période bien déterminée (périodes de soudure). Cependant, en raison du niveau de paupérisation élevé qui les caractérise, d'autres formes d'assistance aussi bien alimentaires que non alimentaires complémentaires sont également nécessaires. L'assistance alimentaire peut prendre la forme de food for work, du food for asset, cash for work, cantines scolaires ou d'achat pour le progrès P4P pour stimuler la production locale et accroître l'autosuffisance et améliorer en même temps les revenus agricoles. Ces interventions doivent être cependant alignées sur le calendrier agricole pour une plus grande efficacité. Certaines activités étant plus propices pendant la période de soudure tandis que d'autres le sont moins. Quoi qu'il en soit, la formulation de ces programmes doit tenir compte du contexte local, de leur efficacité ainsi que de leur faisabilité. Les rations distribuées doivent également être ajustées suivant le calendrier agricole. Pendant les 3 mois qui suivent les récoltes, les rations peuvent être ajustées à la baisse pour tenir compte des disponibilités issues des récoltes et éviter ainsi que le surplus de vivres ne se retrouvent sur les marchés. En outre, les saisons de trêve agricole peuvent être utilisées pour développer les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour l'entretien des pistes rurales, la construction de ponts et d'ouvrages communautaires. L'assistance non alimentaire peut prendre la forme d'appui en semences, d'encadrement conseil pour améliorer la production agricole et améliorer les

revenus. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage là où cela est possible (zones sécurisée par exemple).

### **Recommandations pour les populations hôtes**

En raison des conditions de précarité de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la pauvreté, il est opportun d'apporter également une assistance alimentaire et non alimentaire sous différentes formes aux populations hôtes. Les résultats montrent que 6,7% des ménages de la population hôte sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère et 25,2% par l'insécurité alimentaire modérée. Les formes d'assistance alimentaire pour soutenir à la fois la consommation courante des ménages, améliorer la production et la productivité agricole ainsi que la réhabilitation et l'entretien des ouvrages agricoles, des pistes rurales ainsi que la génération d'activités génératrices de revenu restent aussi pertinentes. Elles peuvent prendre la forme de food for work, de cash for work, de P4P (achat pour le progrès) pour stimuler la production agricole et améliorer les revenus des agriculteurs. L'appui en intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) ainsi que l'encadrement et la restauration des filières de rente devraient permettre d'améliorer durablement la sécurité alimentaire dans la région. L'appui à la reconstitution du cheptel est également nécessaire pour relancer les activités d'élevage dans les zones d'élevage où les conditions sécuritaires le permettent.



## 8 ANNEXE

**Tableau 19 : Définition des critères de ciblage : résultats du modèle de régression linéaire**

Model	B	Std. Error	Beta	t	Sig.
Constante	58,833	2,903		20,27	0,000
Sexe du chef de ménage (1= Homme 0 = Femme)	-0,167	0,654	-0,006	-0,254	0,799
Age du chef de ménage	-0,038	0,022	-0,037	-1,705	0,088
Aucun niveau d'éducation	-3,089	1,785	-0,038	-1,731	0,084
Niveau d'éducation primaire	-0,009	0,677	0	-0,014	0,989
Niveau d'éducation secondaire	1,901	0,798	0,062	2,381	0,017
Nombre de repas pris la veille	4,073	0,494	0,196	8,253	0,000
Taille superficie cultivée entre 0 et 25 ares	-7,78	1,868	-0,271	-4,166	0,000
Taille Superficie cultivee entre 25 et 50 ares	-9,153	1,989	-0,221	-4,603	0,000
Taille Superficie cultivee entre 50 et 100 ares	-10,537	1,989	-0,247	-5,297	0,000
Taille Superficie cultivee entre 100 et 300 ares	-5,185	2,177	-0,087	-2,382	0,017
Possède une bicyclette (1 = Oui 0 = Non)	1,337	0,634	0,05	2,109	0,035
Radio (1= Oui 0 = Non)	1,039	0,653	0,04	1,592	0,112
Téléphone (1 = Oui 0 Non)	4,04	0,819	0,126	4,933	0,000
1-3 personnes	-1,854	0,706	-0,06	-2,627	0,009
11 personnes et plus	-0,186	1,007	-0,004	-0,185	0,853
Deplaces en famille ou en site	-3,592	0,849	-0,115	-4,232	0,000
Retournes	-4,285	0,769	-0,131	-5,574	0,000
Refugies	-1,682	4,209	-0,009	-0,4	0,689
Victime de vol de biens/animaux	-2,235	0,835	-0,057	-2,675	0,008
Consommation de semences au cours des 30 derniers jours	-1,779	0,625	-0,067	-2,847	0,004
Passer des journées sans manger (au cours des 30 derniers jours)	-2,596	0,625	-0,099	-4,154	0,000
Reduire de la quantité de repas	-0,591	0,252	-0,058	-2,346	0,019
Reduire la consommation des adultes au profit des enfants	-0,552	0,269	-0,05	-2,055	0,040
Principale source de revenu: Agriculture vivriere	-0,597	0,676	-0,023	-0,883	0,378
Principale source de revenu: Agriculture de rente	1,852	1,42	0,028	1,305	0,192
Principale source de revenu: Pêche	8,783	1,541	0,124	5,699	0,000
Principale source de revenu : petit commerce	-2,472	1,019	-0,053	-2,426	0,015
Principale source de revenu: Travail journalier non agricole	1,46	1,122	0,028	1,301	0,193
Principale source de revenu: Ouvrier agricole	-2,476	1,573	-0,034	-1,573	0,116
Territoire: Aru	-9,979	1,958	-0,217	-5,098	0,000
Territoire: Mambasa	-2,024	1,923	-0,037	-1,052	0,293
Territoire: Djugu	-8,182	1,825	-0,21	-4,484	0,000
Territoire: Dungu	-9,395	1,886	-0,239	-4,982	0,000
Territoire: Faradje	-10,509	2,111	-0,192	-4,978	0,000
Territoire: Irumu	-4,855	1,751	-0,143	-2,773	0,006
Territoire: Mahagi	-8,126	2,083	-0,145	-3,901	0,000
Territoire: Niangara	-2,97	1,932	-0,063	-1,537	0,125
Territoire: Ango/Bondo	0,952	2,005	0,017	0,475	0,635

Model	B	Std. Error	Beta	t	Sig.
Territoire: BANBESA/POKO	0,863	2,015	0,015	0,428	0,669
Territoire: Rungu/Wamba/Watsa	-9,497	1,91	-0,199	-4,973	0,000

$R^2 = 0.42$  ;  $F=6,746$  ( $p=0.000$ ),  $n = 1768$

**Tableau 20 : Dépenses des ménages**

Produits	Déplacés en famille d'accueil		Déplacés en sites		Retourné		Hôte		Total	
	En FC	%	En FC	%	En FC	%	En FC	%	En FC	%
Maïs	2 382	3,4%	1 952	4%	2 553	4%	2 922	3%	2 673	3%
Riz	7 719	11,1%	4 613	9%	6 942	10%	10 057	10%	8 533	10%
Sorgho/mil	248	0,4%	261	1%	321	0%	588	1%	458	1%
Autres céréales	286	0,4%	141	0%	182	0%	1 702	2%	1 056	1%
Bananes plantins	1 647	2,4%	722	1%	1 189	2%	1 768	2%	1 517	2%
Pain/beignet	838	1,2%	342	1%	737	1%	1 902	2%	1 366	2%
Manioc	7 571	10,9%	3 832	8%	5 212	7%	4 780	5%	5 074	6%
Patate douce	1 280	1,8%	545	1%	1 450	2%	1 418	1%	1 306	2%
Pomme de terre	419	0,6%	218	0%	1 450	2%	1 399	1%	1 158	1%
Igname	102	0,1%	62	0%	2 959	4%	157	0%	693	1%
Autres tubercules	438	0,6%	215	0%	293	0%	774	1%	575	1%
Haricot/niebe	5 013	7,2%	4 443	9%	4 362	6%	6 539	7%	5 687	7%
Arachide	2 362	3,4%	2 848	6%	1 671	2%	1 801	2%	1 963	2%
Légumes	1 086	1,6%	707	1%	1 084	2%	1 994	2%	1 559	2%
Fruits	636	0,9%	132	0%	240	0%	528	1%	437	1%
Poissons	5 944	8,6%	2 672	5%	6 260	9%	9 791	10%	7 815	9%
Viandes/volaille	5 648	8,2%	2 892	6%	5 224	7%	8 358	8%	6 785	8%
Œufs	567	0,8%	99	0%	158	0%	364	0%	315	0%
Huile	5 105	7,4%	3 819	8%	4 393	6%	6 104	6%	5 383	6%
Sucre/sel	3 089	4,5%	2 155	4%	2 646	4%	3 759	4%	3 274	4%
Lait	792	1,1%	134	0%	340	0%	1 102	1%	802	1%
Alcool/tabac	1 959	2,8%	6 056	12%	1 536	2%	3 989	4%	3 515	4%
Savon	3 583	5,2%	2 154	4%	3 580	5%	3 682	4%	3 471	4%
Transport	1 664	2,4%	1 257	2%	2 322	3%	3 776	4%	2 950	3%
Bois de Chauff	729	1,1%	788	2%	1 887	3%	3 317	3%	2 440	3%
Petrole/electricite/gaz	1 639	2,4%	1 760	3%	1 949	3%	2 586	3%	2 254	3%
Santé	2 733	3,9%	2 084	4%	2 667	4%	4 483	4%	3 641	4%
Education	1 952	2,8%	2 031	4%	3 524	5%	3 631	4%	3 229	4%
Agriculture	262	0,4%	167	0%	538	1%	1 265	1%	877	1%
Achat d'animaux	161	0,2%	71	0%	425	1%	347	0%	308	0%
Location/repairation	274	0,4%	233	0%	659	1%	1 266	1%	911	1%
Transport	186	0,3%	208	0%	456	1%	904	1%	651	1%
Achat de bois de chauffe	233	0,3%	202	0%	241	0%	545	1%	409	0%
Mouture	24	0,0%	20	0%	51	0%	83	0%	62	0%

Produits	Déplacés en famille d'accueil		Déplacés en sites		Retourné		Hôte		Total	
Communication	99	0,1%	109	0%	513	1%	633	1%	487	1%
Ceremonies/habillement	596	0,9%	327	1%	440	1%	1 250	1%	906	1%
Autres	21	0,0%	130	0%	76	0%	204	0%	149	0%
<b>Total</b>	<b>69 285</b>	<b>100%</b>	<b>50 400</b>	<b>100%</b>	<b>70 530</b>	<b>100%</b>	<b>99 766</b>	<b>100%</b>	<b>84 689</b>	<b>100%</b>

Tableau 21 : Les membres du ménage qui vont chercher l'eau

Statut/territoires	Les femmes adultes	Les jeunes filles	Les jeunes garçons	Les jeunes filles et les jeunes garçons	Les hommes adultes	Tout le monde	Total
<b>Statut</b>							
Déplacés en famille d'acceuil	38%	13%	2%	16%	3%	29%	100%
Déplacés en sites	59%	7%	1%	10%	6%	16%	100%
Retourné	38%	30%	4%	12%	3%	15%	100%
Hôte	31%	25%	4%	20%	2%	19%	100%
<b>Territoires</b>							
ANGO/BONDO	27%	16%	1%	28%	4%	24%	100%
ARU	5%	46%	6%	13%	0%	31%	100%
BAFWASENDE	20%	38%	4%	24%	4%	10%	100%
BAMBESA/POKO	18%	6%	2%	22%	6%	46%	100%
DJUGU	38%	42%	3%	13%	1%	4%	100%
DUNGU	45%	7%	2%	12%	4%	31%	100%
FARADJE	85%	4%	1%	0%	9%	2%	100%
IRUMU	32%	37%	3%	24%	1%	3%	100%
MAHAGI	3%	29%	14%	9%	0%	44%	100%
MAMBASA	39%	17%	2%	29%	1%	13%	100%
NIANGARA	35%	7%	2%	28%	2%	26%	100%
RUNGU/WAMBA/WATSA	74%	3%	1%	5%	6%	11%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>36%</b>	<b>23%</b>	<b>3%</b>	<b>17%</b>	<b>3%</b>	<b>19%</b>	<b>100%</b>

**Tableau 22 : Problèmes liés à la recherche d'eau**

	Insécurité/Agression/Viols	Problème de disponibilité	Point d'eau trop éloigné	Coût trop élevé	Autres	Total
<b>Statut</b>						
Déplacés en famille d'accueil	18,2%	56,7%	6,9%	2,5%	15,8%	100,0%
Déplacés en sites	38,9%	35,1%	5,3%	1,9%	18,8%	100,0%
Retourné	21,8%	52,1%	8,0%	0,9%	17,2%	100,0%
Hôte	3,2%	60,1%	8,3%	3,0%	25,4%	100,0%
<b>Territoires</b>						
ANGO/BONDO	9,0%	49,0%	13,0%	6,0%	23,0%	100,0%
ARU	0,0%	91,6%	0,0%	0,0%	8,4%	100,0%
BAFWASENDE	6,0%	24,0%	0,0%	0,0%	70,0%	100,0%
BAMBESA/POKO	3,0%	59,0%	18,0%	7,0%	13,0%	100,0%
DJUGU	0,8%	52,9%	6,7%	0,8%	38,7%	100,0%
DUNGU	32,2%	36,3%	4,1%	0,4%	26,9%	100,0%
FARADJE	69,2%	24,0%	3,8%	2,9%	0,0%	100,0%
IRUMU	2,7%	58,4%	14,8%	6,5%	17,5%	100,0%
MAHAGI	0,0%	75,2%	4,3%	0,0%	20,5%	100,0%
MAMBASA	1,0%	54,4%	4,9%	0,0%	39,8%	100,0%
NIANGARA	12,2%	61,9%	7,9%	0,0%	18,0%	100,0%
RUNGU/WAMBA/WATSA	23,2%	61,6%	8,7%	2,9%	3,6%	100,0%
<b>Total</b>	<b>12,8%</b>	<b>55,2%</b>	<b>7,7%</b>	<b>2,4%</b>	<b>21,9%</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau 23 : Source d’approvisionnement en bois de chauffe et durée moyenne pour aller chercher le bois en aller-retour**

Sources de bois de chauffe	Collecte	Achat	Moins d'une heure	Entre 1 et 2heures	Entre 3 et 4heures	Plus de 4heures
<b>Niveau d'insécurité alimentaire</b>						
Severe	88%	12%	21,9%	53,0%	19,1%	6,0%
Moderee	75%	25%	22,3%	57,7%	14,1%	5,9%
En securite alimentaire	75%	25%	29,3%	52,5%	13,3%	4,9%
<b>Statut</b>						
Déplacés en famille d'accueil	90%	10%	26,1%	59,2%	12,0%	2,7%
Déplacés en sites	86%	14%	21,2%	57,5%	18,4%	2,8%
Retourné	79%	21%	22,5%	54,2%	17,1%	6,2%
Hôte	71%	29%	29,1%	51,8%	12,8%	6,3%
<b>Territoires</b>						
ANGO/BONDO	87%	13%	17,2%	46,0%	17,2%	19,5%
ARU	41%	59%	5,2%	94,8%	0,0%	0,0%
BAFWASENDE	100%	0%	56,0%	42,0%	2,0%	0,0%
BAMBESA/POKO	93%	7%	19,4%	58,1%	15,1%	7,5%
DJUGU	61%	38%	36,3%	37,7%	15,1%	11,0%
DUNGU	90%	10%	26,7%	51,6%	19,0%	2,7%
FARADJE	95%	5%	11,1%	76,8%	12,1%	0,0%
IRUMU	64%	35%	21,8%	48,4%	20,2%	9,6%
MAHAGI	52%	48%	50,8%	49,2%	0,0%	0,0%
MAMBASA	88%	12%	51,6%	45,1%	0,0%	3,3%
NIANGARA	96%	4%	21,1%	59,4%	17,3%	2,3%
RUNGU/WAMBA/WATSA	89%	11%	17,1%	60,2%	21,1%	1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>76%</b>	<b>24%</b>	<b>26,3%</b>	<b>54,1%</b>	<b>14,3%</b>	<b>5,3%</b>

**Tableau 24 : Problèmes liés à la recherche de bois de chauffe**

	<b>Insécurité /agression /Viols</b>	<b>Problème de disponibilité</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Insécurité alimentaire</b>				
<b>Severe</b>	44,8%	38,8%	16,4%	100,0%
<b>Moderee</b>	29,2%	47,7%	23,1%	100,0%
<b>En securite alimentaire</b>	18,1%	40,4%	41,4%	99,9%
<b>Statut</b>				
<b>Déplacés en famille d'accueil</b>	39,7%	33,7%	26,6%	100,0%
<b>Déplacés en sites</b>	52,5%	29,1%	18,4%	100,0%
<b>Retourné</b>	43,3%	41,8%	14,9%	100,0%
<b>Hôte</b>	7,2%	48,0%	44,8%	100,0%
<b>Territoires</b>				
<b>ANGO/BONDO</b>	32,2%	25,3%	42,5%	100,0%
<b>ARU</b>	0,0%	91,4%	8,6%	100,0%
<b>BAFWASENDE</b>	6,0%	10,0%	84,0%	100,0%
<b>BAMBESA/POKO</b>	8,6%	72,0%	19,4%	100,0%
<b>DJUGU</b>	3,4%	56,2%	40,4%	100,0%
<b>DUNGU</b>	54,3%	20,8%	24,9%	100,0%
<b>FARADJE</b>	91,9%	8,1%	0,0%	100,0%
<b>IRUMU</b>	13,8%	55,9%	30,3%	100,0%
<b>MAHAGI</b>	0,0%	86,9%	13,1%	100,0%
<b>MAMBASA</b>	0,0%	8,8%	91,2%	100,0%
<b>NIANGARA</b>	18,8%	24,1%	57,1%	100,0%
<b>RUNGU/WAMBA/WATSA</b>	25,2%	73,2%	1,6%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>25,0%</b>	<b>42,3%</b>	<b>32,7%</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau 25 : Stratégies développées par les ménages au cours des 7 et des 30 derniers jours**

Territoires	Stratégies développées au cours des 7 derniers jours					Stratégies développées au cours des 30 derniers jours									Moy-coping strategy index
	A eu recours à la consommation d'aliments moins préférés	Emprunter des aliments	Réduire la quantité consommée	Réduire la consommation des adultes au profit des enfants	Réduire le nombre de repas quotidiens	Migrer plus que d'habitude pour rechercher du travail	Consommer des semences	Diminuer ou ne pas acheter d'intrants	Récolter plus tôt que d'habitude	Vendre des animaux plus que d'habitude	Vendre des biens domestiques	Vendre des avoirs productifs	Diminuer les dépenses de soins de santé		
ANGO/BONDO	78,0%	49,0%	69,0%	58,0%	67,0%	67,0%	55,0%	39,0%	73,0%	32,0%	48,0%	44,0%	64,0%	10,5	
ARU	95,8%	83,9%	53,8%	48,3%	49,0%	17,5%	59,4%	14,0%	28,0%	4,2%	31,5%	35,0%	28,0%	10,6	
BAFWASENDE	56,0%	50,0%	42,0%	10,0%	26,0%	24,0%	52,0%	22,0%	20,0%	20,0%	18,0%	12,0%	12,0%	4,8	
BAMBESA/POKO	75,0%	47,0%	61,0%	53,0%	44,0%	56,0%	44,0%	29,0%	37,0%	26,0%	22,0%	22,0%	55,0%	8,6	
DJUGU	90,8%	46,6%	71,0%	52,9%	66,0%	13,0%	49,6%	46,2%	67,2%	11,3%	13,9%	10,1%	55,9%	11,6	
DUNGU	73,9%	40,0%	57,6%	50,2%	50,6%	27,8%	28,2%	29,8%	23,3%	11,4%	9,8%	12,2%	40,0%	8,8	
FARADJE	94,2%	85,6%	93,3%	75,0%	84,6%	11,5%	7,7%	12,5%	5,8%	8,7%	5,8%	4,8%	8,7%	11,0	
IRUMU	70,1%	55,3%	57,0%	43,0%	53,3%	42,3%	39,5%	34,4%	35,4%	28,2%	32,3%	32,6%	46,0%	7,4	
MAHAGI	94,9%	71,8%	81,2%	53,0%	74,4%	12,8%	67,5%	35,9%	23,9%	15,4%	41,9%	40,2%	38,5%	10,9	
MAMBASA	59,2%	44,7%	35,0%	8,7%	27,2%	36,9%	50,5%	25,2%	26,2%	25,2%	25,2%	22,3%	17,5%	4,6	
NIANGARA	55,4%	47,5%	49,6%	49,6%	47,5%	18,0%	24,5%	25,2%	23,0%	15,8%	14,4%	15,8%	36,7%	7,0	
RUNGU/WAMBA/WATSA	84,8%	71,0%	78,3%	65,9%	70,3%	26,1%	27,5%	29,0%	21,0%	20,3%	19,6%	18,1%	21,7%	9,1	
<b>Total</b>	78,2%	56,2%	62,7%	49,1%	56,3%	28,7%	40,9%	30,4%	34,0%	17,8%	22,8%	22,2%	38,6%	9,0	

**Tableau 26 : Priorité des ménages pour les 3 prochains mois.**

<b>TERRITOIRES</b>	<b>Aide alimentaire</b>	<b>Aide monétaire gratuite</b>	<b>Aide monétaire sous forme de crédit</b>	<b>Emploi</b>	<b>Sécurité</b>	<b>Matériel agricole</b>	<b>Semences</b>	<b>Retour au village</b>
<b>ANGO/BONDO</b>	76,0%	46,0%	61,0%	78,0%	53,0%	72,0%	59,0%	8,0%
<b>ARU</b>	74,1%	72,0%	44,1%	65,0%	44,1%	88,1%	95,1%	2,1%
<b>BAFWASENDE</b>	64,0%	54,0%	12,0%	48,0%	24,0%	74,0%	78,0%	0,0%
<b>BAMBESA/POKO</b>	85,0%	78,0%	75,0%	91,0%	94,0%	92,0%	91,0%	42,0%
<b>DJUGU</b>	40,3%	48,3%	29,8%	26,5%	14,3%	73,9%	74,8%	2,5%
<b>DUNGU</b>	92,2%	84,5%	51,8%	77,1%	93,1%	94,7%	84,5%	38,0%
<b>FARADJE</b>	99,0%	54,8%	19,2%	56,7%	96,2%	72,1%	66,3%	48,1%
<b>IRUMU</b>	84,9%	67,7%	37,1%	67,7%	55,3%	86,6%	84,2%	11,0%
<b>MAHAGI</b>	47,9%	47,9%	21,4%	79,5%	45,3%	96,6%	91,5%	0,0%
<b>MAMBASA</b>	73,8%	41,7%	7,8%	59,2%	14,6%	77,7%	79,6%	1,0%
<b>NIANGARA</b>	94,2%	98,6%	67,6%	70,5%	89,2%	95,0%	98,6%	49,6%
<b>RUNGU/WAMBA/WATSA</b>	97,1%	70,3%	34,1%	45,7%	65,2%	60,1%	62,3%	31,2%
<b>TOTAL</b>	<b>77,4%</b>	<b>65,8%</b>	<b>39,9%</b>	<b>62,7%</b>	<b>58,1%</b>	<b>83,1%</b>	<b>81,2%</b>	<b>19,6%</b>





## 8.1 Résultats de l'atelier sur l'analyse de la réponse (Bunia le 27 sept 11 et Dungu le 29 sept 11)

<b>District de l'Ituri</b>		
<b>Territoire de ARU</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
Pauvreté, pertes d'actifs, insécurité entraînant des mouvements de population et l'inaccessibilité des champs, divagation du bétail qui détruit les champs, abandon des cultures vivrières au détriment du tabac, conflit foncier dans certaines chefferies.	<p><b>Pour le court terme</b> : aide alimentaire, restaurer la sécurité</p> <p><b>Pour le moyen terme et long terme</b>: disponibilité des terres arables, des intrants et les semences, le reboisement, sensibiliser les éleveurs sur les divagations des bêtes et le plaider pour la lutte contre le réchauffement climatique, sensibiliser les populations sur l'importance de la culture vivrière pour qu'elles ne privilégient pas la culture de tabac avec des produits phytosanitaires nuisibles au détriment des cultures vivrières, la réforme agraire et la vulgarisation de la loi agraire.</p>	Ariwara et Ingbokolo
<b>Territoire de DJUGU</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
Accès difficile à la terre, conflit foncier, forte densité de la population, dysfonctionnement des marchés, rupture de l'aide alimentaire, désintéressement des jeunes des travaux agricoles au profit de l'exploitation minière artisanale, manque ou impraticabilité des routes de déserte agricole.	<p><b>Pour le court terme</b> : aide alimentaire, développement d'AGR</p> <p><b>Pour le moyen terme et long terme</b>: Glissement de la population des zones de forte densité vers celles de densité plus faible notamment dans les réserves prévues depuis l'époque coloniale, la réforme agraire et de la loi foncière, diversification des sources de revenu, création d'emplois, assistance alimentaire</p>	Kpatchu, Losandrema, Jili, Gobi, Loga
<b>Territoire de MAHAGI</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
Conflits fonciers, forte densité, changement climatique, enclavement de certaines zones à forte productivité, maladie du bétail et des cultures, forte mortalité	<p><b>Pour le court terme</b> : Appui en semences et en outils aratoires.</p> <p><b>Pour le moyen et long terme</b> : glissement de la population des zones de forte densité démographique vers les zones de faible densité, maîtrise de la croissance démographique, réhabiliter les routes d'accès et les voies de desserte agricole, sensibilisation de la population sur les bonnes pratiques de la pêche,</p>	

**Territoire de Mambasa : mêmes problématiques que celles de MAHAGI**

## District de l'Ituri

### Territoire de IRUMU

Causes de l'insécurité alimentaire	Options de réponse	Axes prioritaires d'intervention
Difficulté d'accès à la terre, manque de semences et d'intrants agricoles, insécurité et tracasserie policière, interruption de l'aide alimentaire, instabilité politique, manque d'accès aux soins de santé, absence ou impraticabilité des routes de desserte agricole, paresse et esprit d'antagonisme.	<p><b>Pour le court terme :</b> distribution gratuite, distribution de semences, plaidoyer pour l'accès à la terre, FFW et CFW, réhabilitation des routes, éducation nutritionnelle.</p> <p><b>Pour le moyen terme et long terme:</b> Cantines scolaires, FFW et CFW, transformation de la production agricole, introduire le cash and voucher là où cela est possible, distribution de vivres pour la protection des semences, appui et développement des coopératives agricoles, transformation et commercialisation des produits agricoles, favoriser les achats locaux.</p>	Bogoro-Aveba-Tchabi, Komanda-Luna Songolo-Nyakunde, Bavi, Zunguluka, Bulanzabo, Bogo, Bukiringi

### Territoire de BAFWASENDE

Causes de l'insécurité alimentaire	Options de réponse	Axes prioritaires d'intervention
Manque de semence, manque de terre et le problème que les autochtones ne veulent pas donner de terres aux déplacés, l'insécurité et tracasserie, interruption de l'aide alimentaire, manque de travail, la dépendance par rapport aux GFDs qui mène au manque d'initiative, instabilité de la population, maladie et non accès aux soins médicaux, la passibilité des routes est surtout un problème ici	<p><b>Pour le court terme :</b> Distribution de vivres et de semences</p> <p><b>Pour le moyen terme et long terme :</b> Cantines scolaires, restaurer la sécurité et l'appareil d'état</p>	Opienge

## District du HAUT UELE

<b>Territoire de Dungu</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
<p><b>Déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Problème d'accès à la terre, insécurité, forte dépendance par rapport à l'aide alimentaire, manque d'intrants agricoles, tracasserie occasionnée par la présence de militaires.</p> <p><b>Retournés</b></p> <p>Problème d'accès à la terre, insécurité, forte dépendance par rapport à l'aide alimentaire, manque d'intrants agricoles, tracasserie occasionnée par la présence de militaires.</p> <p><b>Population hôte</b></p> <p>Problème d'accès à la terre, insécurité, forte dépendance par rapport à l'aide alimentaire, manque d'intrants agricoles, tracasserie occasionnée par la présence de militaires.</p>	<p>Augmenter la ration de la distribution des vivres, améliorer l'accès à la terre, la promotion de l'horticulture, la distribution de semences et la restauration de la sécurité</p> <p>Améliorer la sécurité, prendre en compte la taille de la famille dans la distribution de vivres, améliorer l'accès à la terre, la promotion de l'horticulture, la distribution d'intrants agricoles</p> <p>Améliorer la sécurité, prendre en compte la taille de la famille dans la distribution de vivres, améliorer l'accès à la terre, la promotion de l'horticulture, la distribution d'intrants agricoles</p>	<p>Dungu-Ngilima-Bangadi-Doruma; Ngima-Andoula-Bayote-Bitima; Kiliwa-Dura-Nabiapay; Gangala-Na Bodio-Sambia; Ndedu-Ndanda-Libombi</p>
<b>Territoire de FARADJE</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
<p><b>Population déplacée en famille d'accueil</b></p> <p>Insécurité généralisée, manqué d'accès à la terre, manque d'intrants agricoles, raquette orchestrée par des militaires</p>	<p>Déploiement de FARDC et de la MONUSCO, distribution régulière de vivres, distribution d'intrants agricoles, promotion de l'horticulture durant la petite saison.</p>	<p>Faradje-Djabiri-Kurkuata-Aba; Faradje-Tadu-Awago-Tomati;</p>

<p><b>Déplacés en site</b></p> <p>Insécurité généralisée, ration des vivres distribués insuffisante, dépendance de l'aide humanitaire, raquette des militaires.</p> <p><b>Retournées et population hôte</b></p> <p>Insécurité généralise, manqué d'accès à la terre, manque d'intrants agricoles, raquette orchestrée par des militaires</p>	<p>Distribution de vivres, développement du maraîchage, mettre à disposition des semences de qualité.</p> <p>Déploiement de FARDC et de la MONUSCO, distribution régulière de vivres, distribution d'intrants agricoles, promotion de l'horticulture durant la petite saison.</p>	<p>Aba-Dramba-Kitambala.</p>
<p><b>Territoire de Rungu</b></p>		
<p><b>Déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Insécurité generalise, insuffisance, irrégularité de la distribution de vivres, manqué d'accès à la terre, reduction du perimètre de sécurité, manque d'intrants et d'outils agricoles, dépendance par rapport à l'aide alimentaire, rançon de l'aide humanitaire par les militaires.</p> <p><b>Retournés du sud Soudan (300 personnes en famille d'accueil)</b></p> <p>Manque d'accès à la terre, pas d'assistance humanitaire</p> <p><b>Retournés</b></p> <p>Insécurité dans certaines parties, insuffisance de l'aide alimentaire, manqué d'accès à la terre</p>	<p>Déploiement des éléments de la FARDC et de la MONUSCO, distribution régulière de vivres</p>	<p>Niangara-Makilgbo-Mbengu; Niagara-Tapili-Diagba-Nganga-Mambetu;</p>

## District du BAS UELE

<b>Territoire de Ango</b>		
<b>Causes de l'insécurité alimentaire</b>	<b>Options de réponse</b>	<b>Axes prioritaires d'intervention</b>
<p><b>Ménages déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Perte de matériels agricoles, manque de semences, insécurité, feux de brousse, enclavement</p> <p><b>Déplacés en site</b></p> <p>Perte de matériels agricoles, manque de semences, insécurité, feux de brousse, enclavement</p> <p><b>Retournés</b></p> <p>Perte de matériels agricoles, manque de semences, insécurité, feux de brousse, enclavement</p> <p><b>Population hôte</b></p> <p>Perte de matériels agricoles, manque de semences, insécurité, feux de brousse, enclavement</p>	<p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la paix et la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p> <p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la paix et la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p> <p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la paix et la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p> <p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la paix et la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p>	<p>Ango-Dakwa-Banda; Ango-Digba-Assa; Ango-API; Bayule-Bamokandi</p> <p>Ango-Dakwa-Banda; Ango-Digba-Assa; Ango-API; Bayule-Bamokandi</p> <p>Ango-Dakwa-Banda; Ango-Digba-Assa; Ango-API; Bayule-Bamokandi</p>
<b>Territoire de Bondo</b>		

<p><b>Déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Manque de matériels agricoles, insectes ravageurs, destruction des cultures par les animaux des éleveurs Mbororo, feux de brousse, inondations, enclavement, manque de matériel de pêche.</p> <p><b>Population hôte</b></p> <p>Manque de matériels agricoles, insectes ravageurs, destruction des cultures par des éleveurs Mbororo, feux de brousse, enclavement...</p> <p><b>Réfugiés centrafricains (300 personnes vivant avec les populations hôtes)</b></p> <p>Manque de matériels agricoles, insectes ravageurs, destruction des cultures par des éleveurs Mbororo, feux de brousse, enclavement...</p>	<p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p> <p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles.</p> <p>Distribution de vivres, food for work pour la réhabilitation des routes, restauration de la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles, plaidoyers pour leur retour.</p>	<p>Api- Bili-Yakpa; Bondo-Monga; Bondo-Bae-Sambili</p> <p>Api- Bili-Yakpa; Bondo-Monga; Bondo-Bae-Sambili</p> <p>Bondo-Bae-Sambili</p>
<p><b>Territoire de BAMBESA</b></p>		
<p><b>Déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Manque d'intrants et de matériel agricole, inondations, inaccessibilité, rançon de l'aide alimentaire par les groupes armés, destruction des champs par des bêtes</p>	<p>Distribution de vivres, réhabilitation des routes, restaurer la sécurité, appui en semences et en matériels agricoles</p>	<p>Bambesa-Ganga-Dingila; Titule-Zobia-Ganga</p>
<p><b>Territoire de Poko</b></p>		
<p><b>Déplacés en famille d'accueil</b></p> <p>Manque de matériels agricoles, enclavement, destruction des</p>	<p>Distribution de vivres, réhabilitation de routes, restauration de la sécurité, distribution de semences</p>	<p>Bambesa-Ganga-Dingila;</p>

<p>récoltes par le bétail des éleveurs Mbororo</p>	<p>et de matériels agricoles, appui et développement de coopératives agricoles, sensibilisation des éleveurs pour le respect des parcours du bétail</p>	<p>Titule-Zobia-Ganga</p>
<p><b>Population hôte</b> Manque de matériels agricoles, enclavement, destruction des récoltes par le bétail des éleveurs Mbororo</p>	<p>Distribution de vivres, réhabilitation de routes, restauration de la sécurité, distribution de semences et de matériels agricoles, appui et développement de coopératives agricoles, sensibilisation des éleveurs pour le respect des parcours du bétail</p>	<p>Titule-Bambesa-Ganga-Dingila; Titule-Zobia-Ganga</p>



## 9 NOTE CONCEPTUELLE SUR LE CIBLAGE DES MENAGES BENEFICIAIRES DE LA DISTRIBUTION GRATUITE DU PAM EN PROVINCE ORIENTALE

### INTRODUCTION :

Le ciblage peut être défini comme l'ensemble du processus permettant d'identifier dans une population donnée, des individus présentant certaines caractéristiques communes. Ces caractéristiques peuvent être directement observables ou non. Par exemple le processus de ciblage dans le cadre d'un programme destiné à soigner les malades d'une maladie avec des caractéristiques précises données sera relativement plus facile que celui destiné à apporter une assistance alimentaire aux populations les plus vulnérables. Dans le premier cas le critère de sélection est physiquement observable (les symptômes) alors que dans le second cas il est plus difficile et plus complexe à établir. De même le processus de ciblage dans le cadre des programmes qui obéissent à des processus d'auto ciblage sera également plus facile à mettre en œuvre. Dans la plupart des situations, le problème de ciblage se pose malheureusement avec acuité et en règle générale il n'y a pas de méthode parfaite universelle pouvant être appliquée partout. Le ciblage est mis en œuvre aussi bien par les autorités publiques que privées et humanitaires (banques, assurance, marketing, assistance sociale...) et souvent désigné de manière différente et se fait toujours sous contrainte soit motivée par le manque de ressources ou bien soit par la nature ou l'objet même du programme. Le détournement et l'insuffisance du ciblage pour sélectionner les ménages les plus vulnérables pour la distribution gratuite de vivres créent souvent une économie parallèle de l'aide alimentaire caractérisée par la vente des vivres sur le marché.

**Objectif de cette note conceptuelle :** Exposer le processus du ciblage en décrivant les différentes étapes du processus et définir les critères de ciblage basés sur l'analyse des résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages conduite par le PAM et les partenaires dans la province orientale en juin 2011. Bien que constituant des critères statistiquement testés et validés pour la sélection des ménages vulnérables, ils peuvent être complétés par des critères qualitatifs pour tenir compte des spécificités locales.

### **Le processus de ciblage en quatre étapes :**

#### **Première étape : le ciblage géographique.**

Sur la base des résultats des enquêtes sur la sécurité alimentaire, sur la nutrition ou sur les analyses IPC (Integrated Phase Classification), des résultats des missions d'évaluation conjointe, identifier les territoires ou les zones les plus vulnérables.

#### **Deuxième étape : ciblage communautaire des villages/communautés**

Une fois les zones géographiques identifiées à l'intérieur des territoires, il est encore parfois nécessaire s'il ne s'agit pas de distribution générale d'urgence d'établir à cette étape une liste des villages. A ce niveau l'implication des autorités au niveau des secteurs et des groupements ainsi que des ONGs qui travaillent dans ces communautés est cruciale et indispensable.

### **Troisième étape : le ciblage des ménages et des individus**

Cette étape constitue la dernière phase du processus de ciblage et malheureusement souvent la plus difficile et la plus problématique. Il est préconisé ici de combiner le ciblage communautaire et le ciblage des ménages basés sur une sorte de « screening » avec des critères statistiquement établis pour sélectionner les ménages les plus vulnérables qui doivent bénéficier de l'aide alimentaire sous forme de distribution gratuite. La première étape consiste à établir ensemble avec la communauté et les partenaires d'implémentation des critères selon les résultats des enquêtes et des critères qualitatifs, une première liste de ménages vulnérables potentiellement vulnérables pour bénéficier de l'aide alimentaire. Une fois cette première liste établie, à l'aide de la méthode de scoring, confirmer et valider cette liste. Cette façon de procéder permettra de limiter les erreurs d'inclusion et d'exclusion (étant donné que la première liste établie porte généralement sur un nombre plus élevé de bénéficiaire potentiel. Par exemple si l'aide alimentaire veut cibler 5.000 ménages, on peut demander à la première étape d'établir 10 à 20% de plus). Il est également important d'expliquer clairement le processus à la communauté pour garantir la transparence et les contestations post distribution. En quoi consiste la méthode du scoring ?

Sur la base des résultats des enquêtes, on établit une relation statistique entre certaines caractéristiques susceptibles d'expliquer le niveau de sécurité alimentaire des ménages. A l'aide d'un modèle économétrique (régression), une pondération traduisant à la fois le sens de la liaison entre la caractéristique considérée et la sécurité alimentaire du ménage (positivement ou négativement) et l'intensité ou le poids que chaque caractéristique représente dans l'explication du phénomène. Une fois établie, cette pondération peut permettre de calculer le niveau de score de consommation alimentaire du ménage en multipliant le poids de chaque variable par la valeur observée (collectée rapidement auprès des ménages pré sélectionnés) puis en sommant le score global du ménage. Ce score est celui de la consommation alimentaire qui est ensuite comparé aux différents seuils (si le score est inférieur à 28, le ménage a une consommation alimentaire pauvre, s'il est compris entre 28 et 42, le ménage a une consommation alimentaire limite et s'il est supérieur à 42, le ménage a une consommation alimentaire acceptable). Les caractéristiques choisies sont de façon générale très simples à collecter mais structurellement et fortement liées au niveau de consommation alimentaire de chaque ménage.

L'exemple suivant est basé sur les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages conduite dans la province orientale en juin 2011. Les critères suivants sont donc pertinents dans le cadre du ciblage des ménages vulnérables en Province Orientale.

### **Caractéristiques socio démographiques :**

**Le sexe du chef de ménage :** dans le cas présent, les résultats montrent qu'il n'y a pas de liaison directe statistiquement significative entre le fait que le chef de ménage soit un homme ou une femme mais constitue globalement avec les autres caractéristiques un critère de ciblage

**L'âge du chef de ménage :** le modèle établi montre que plus le chef de ménage est âgé, plus le risque d'insécurité alimentaire (en termes de faible score de consommation alimentaire) est élevé.

**Le niveau d'instruction du chef de ménage :** le risque d'insécurité alimentaire est plus élevé chez les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction

**La taille des ménages :** le risque d'insécurité alimentaire est plus élevé chez les ménages de petite taille (1-3 personnes) et de grande taille (plus de 11 personnes).

**Le statut du ménage :** les ménages déplacés, retournés ou réfugiés ont plus de risque d'être en insécurité alimentaire que les ménages résidents ou hôtes.

### **Moyens de subsistance**

**La taille des superficies cultivées :** plus la taille des superficies est faible, plus le risque d'insécurité alimentaire est grand.

**La principale source de revenu des ménages :** le modèle établi que les ménages dépendant de l'agriculture vivrière, du petit commerce ou les ouvriers agricoles ont plus de risque de tomber en insécurité alimentaire.

**Chocs : Victime de vol de bien:** les ménages ayant été victimes de vol de biens affichent des risques d'insécurité alimentaire plus élevés.

**Stratégie :** Les stratégies suivantes constituent des manifestations de l'insécurité alimentaire : la consommation des semences, passer des journées sans manger, réduire la quantité des repas, la réduction de la quantité consommée par les adultes au profit des enfants.

**Localisation géographique :** Le risque d'insécurité alimentaire est plus élevé dans certains territoires que d'autres.

Sur la base de ces critères, la fiche suivante est établie pour servir à identifier les ménages les plus vulnérables parmi ceux potentiellement vulnérables.

## Quatrième étape : La fiche d'identification des ménages vulnérables

Sur la base des résultats la fiche d'identification des ménages vulnérables est établie suivant le modèle ci-dessous.

**Tableau 27 : FICHE D'IDENTIFICATION DES MENAGES VULNERABLES**

Variabiles	Valeur obser vée	Pond	Score	Variabiles	Valeur obser vée	Pond	Score
Constante		<b>58,83</b>					
Caractéristiques sociaux démographiques				Consommation des semences			
Sexe du chef de ménage (1= Homme 0 = Femme)		-0,17		Passer des journées sans manger		-2,60	
Age du chef de ménage		-0,04					
Aucun niveau d'éducation (1= aucun 0 si non)		-3,09		Réduire de la quantité de repas		-0,59	
Niveau d'éducation primaire (1 si oui, 0 si non)		-0,01		Réduire la consommation des adultes au profit des enfants		-0,55	
Niveau d'éducation secondaire (1 si oui, 0 si non)		1,90					
Nombre de repas pris la veille		4,07		Agriculture vivrière		-0,60	
1-3 personnes (1 si oui, 0 si non)		-1,85		Agriculture de rente		1,85	
11 personnes et plus (1 si oui, 0 si non)		-0,19		Pêche		8,78	
Déplacés en famille ou en site (1 si oui, 0 si non)		-3,59		Petit commerce		-2,47	
Retournes (1 si oui, 0 si non)		-4,29		Travail journalier non agricole		1,46	
Refugies (1 si oui, 0 si non)		-1,68		Ouvrier agricole		-2,48	
Possession de terre (1 si oui 0 si non)							
Taille superficié cultivée entre 0 et 25 ares		-7,78		Territoire: Aru		-9,98	
Taille Superficie cultivée entre 25 et 50 ares		-9,15		Territoire: Mambasa		-2,02	
Taille Superficie cultivée entre 50 et 100 ares		-10,54		Territoire: Djugu		-8,18	
Taille Superficie cultivée entre 100 et 300 ares		-5,19		Territoire: Dungu		-9,40	

Possession de biens 1 = Oui 0 = Non				Territoire: Faradje		-10,51	
Possède une bicyclette		1,34		Territoire: Irumu		-4,86	
Radio		1,04		Territoire: Mahagi		-8,13	
Téléphone		4,04		Territoire: Niangara		-2,97	
Chocs au cours des 3 derniers mois (1 si oui 0 si non)				Territoire: Ango/Bondo		0,95	
Victime de vol de biens/animaux		-2,24		Territoire: BANBESA/POKO		0,86	
				Territoire: Rungu/Wamba/Watsa		-9,50	
TOTAL SCORE = Pond x Valeur observée							

Le score est obtenu en faisant la somme : **Constante + [valeurs observées]x[Pond]** si le score est obtenu est inférieur à 28, le ménage a une consommation alimentaire pauvre, s'il est compris entre 28 et 42, le ménage a une consommation alimentaire limite et s'il est supérieur à 42, le ménage a une consommation alimentaire acceptable. Un ménage est éligible s'il a donc un score de consommation alimentaire pauvre ou limite. L'exemple suivant permet de calculer un score de consommation alimentaire de 26,43 pour le ménage considéré. Ce ménage est donc éligible pour bénéficier de la distribution gratuite. Les pondérations sont obtenues à l'aide d'un modèle statistique.

**Tableau 28 : Exemple d'application des critères du ciblage**

Exemple de calcul de score	Valeur observée	Pond	Score	Variables	Valeur observée	Pond	Score
Constante		<b>58,83</b>		<b>Stratégies développées au cours des 30 derniers jours</b>			
Caractéristiques sociaux démographiques				Consommation des semences	1	-1,78	-1,779
Sexe du chef de ménage (1= Homme 0 = Femme)	1	-0,17	-0,167	Passer des journées sans manger	1	-2,60	-2,596
Age du chef de ménage	30	-0,04	-1,14	<b>Stratégies développées au cours des 7 derniers jours</b>			
Aucun niveau d'éducation (1= aucun 0 si non)	1	-3,09	-3,089	Reduire de la quantité de repas	1	-0,59	-0,591
Niveau d'éducation primaire (1 si oui, 0 si non)	0	-0,01	0	Reduire la consommation des adultes au profit des enfants	1	-0,55	-0,552
Niveau d'éducation secondaire (1 si oui, 0 si non)	0	1,90		<b>Sources de revenu</b>			
Nombre de repas pris la veille	1	4,07	4,073	Agriculture vivriere	1	-0,60	-0,597
1-3 personnes (1 si oui, 0 si non)	1	-1,85	-1,854	Agriculture de rente	0	1,85	0
11 personnes et plus (1 si oui, 0 si non)	0	-0,19	0	Pêche	0	8,78	0
Deplaces en famille ou en site (1 si oui, 0 si non)	1	-3,59	-3,592	Petit commerce	0	-2,47	0
Retournes (1 si oui, 0 si non)	0	-4,29	0	Travail journalier non agricole	0	1,46	0
Refugies (1 si oui, 0 si non)	0	-1,68	0	Ouvrier agricole	0	-2,48	0
Possession de terre				<b>Localisation géographique</b>			
Taille superficie cultivée entre 0 et 25 ares (1 si oui, 0 si non)	1	-7,78	-7,78	Territoire: Aru	0	-9,98	0
Taille Superficie cultivee entre 25 et 50 ares (1 si oui, 0 si non)	0	-9,15	0	Territoire: Mambasa	0	-2,02	0
Taille Superficie cultivee entre 50 et 100 ares (1 si oui, 0 si non)	0	-10,54	0	Territoire: Djugu	0	-8,18	0

Taille Superficie cultivee entre 100 et 300 ares (1 si oui, 0 si non)	0	-5,19	0	Territoire: Dungu	0	-9,40	0
Possession de biens			0	Territoire: Faradje	1	-10,51	-10,509
Possède une bicyclette (1 = Oui 0 = Non)	0	1,34	0	Territoire: Irumu	0	-4,86	0
Radio (1= Oui 0 = Non)	0	1,04	0	Territoire: Mahagi	0	-8,13	0
Téléphone (1 = Oui 0 Non)	0	4,04	0	Territoire: Niangara	0	-2,97	0
Chocs au cours des 3 derniers mois			0	Territoire: Ango/Bondo	0	0,95	0
Victime de vol de biens/animaux	1	-2,24	-2,235	Territoire: BANBESA/POKO	0	0,86	0
			0	Territoire: Rungu/Wamba/Watsa	0	-9,50	0
<b>TOTAL SCORE = Pond x Valeur observée</b>							<b>26,43</b>